NR Flash

SPORTS, en page 6 :
— Dimanche sur nos stades
— Angleterre - Brésil
NOS PAGES SPECIALES en 8 12 et 13
INFORMATIONS LOCALES, en pages 16 18 et 19 :
— Incendie à Chandolie
— Martigny: chasse à l'homme
INFORMATIONS SUISSES ET ETRANGERES en page 20

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
TELEPHONE (027) 2 31 51-52 — C.C.P. II C 274 — LE NUMERO : 25 CENTIMES

La femme chic choisit...
Royal BOUTIQUE
Rue des Remparts - Sion
P 107-1 S

APRES TROIS FESTIVALS DE CHANT

Miège - Plan-Conthey - Vouvry

TOUS les quatre ans, l'une de nos villes devient le lieu de rencontre des chanteurs valaisans, réunis pour leur fête cantonale. Les autres années, les diverses fédérations régionales organisent un festival qui, s'il est moins sérieux et moins exigeant (et aussi moins coûteux !), constitue pourtant l'un des points importants de l'activité de nos chorales. Le Valais romand compte trois de ces groupements. Le plus ancien comprend la région Ardon-Sierre, avec toute la Noble Contrée et le Val d'Anniviers. Le plus jeune se contente d'une quinzaine de sociétés du Centre, entre Sion et Chamoson, la plupart venant de la montagne, dans une zone limitée par Arbaz, Hérémence et Isérables.

Tout le reste du Bas-Valais, de Leytron à Vouvry, avec l'Entremont, la vallée du Trient et le val d'Illiez, constitue le troisième groupe avec près de 30 chorales. Les trois manifestations viennent de se dérouler respectivement à Miège (28 avril), à Plan-Conthey et à Vouvry (5 mai).

Plusieurs points communs rapprochent ces trois fédérations .Elles existent d'abord en vue de ces fêtes annuelles qui doivent permettre à leurs membres de se rencontrer, de s'entendre chanter les uns les autres, de se réunir tous pour l'exécution des morceaux d'ensemble.

Pour encourager une sérieuse préparation des pièces prévues pour la fête, et surtout pour donner à chaque chœur des conseils pratiques pour son travail se présentent devant un jury. Ni notes, ni mentions — cette dernière formule étant encore pratiquée à la Fédération cantonale — mais des remarques concrètes sur le choix de l'œuvre et son interprétation, sur l'émission, la prononciation, la justesse et, bien sûr, quelques indications précises pour encourager de nouveaux progrès. Le jury n'est pas conçu comme un juge, mais plutôt comme un conseiller. Cela manifeste une heureuse évolution de l'esprit de ces fêtes : le seul souci de bien chanter suffit généralement à susciter l'attention et la constance des chanteurs et l'on n'a plus besoin de les aiguillonner par l'éperon d'une compétition et d'un classement, comme dans un tournoi ou une course cycliste.

CANTINE OU SALLE DE CONCERT? TROIS SOLUTIONS

Il est intéressant de comparer les trois solutions apportées par les diverses fédérations au problème des productions de chaque société.

Les chanteurs du Valais central — entendez par cette dénomination la première fédération dont nous avons parlé, car la confusion est facile avec l'Union chorale du Centre ! — avaient expérimenté depuis longtemps quelle difficulté l'on rencontre pour obtenir le silence des auditeurs durant les exécutions. Si les chanteurs se produisent sur le podium d'une cantine où l'on parle et où l'on boit, le silence n'existe pas ,car on n'y trouve pas que des amateurs de beaux chants. Pour susciter l'attention d'un tel public, il faut un élément spectaculaire, danses folkloriques, productions de fantaisistes ou d'acrobates. Le chant par lui-même n'y parviendra jamais.

Dans cette première fédération, on a donc adopté une solution qui améliore la situation, mais comporte une concession regrettable. En effet, chaque société se présente d'abord dans une salle — éventuellement dans une église, comme à Miège — devant le jury et les vrais auditeurs, puis dans la cantine, devant le reste du public dont l'intérêt, on s'en doute, ne mériterait pas tant d'efforts. En agissant ainsi, on semble tolérer que la musique se contente du rôle de bruit de fond et l'on sous-entend que la présence du jury est la seule raison qui puisse mériter une exécution vraiment soignée.

L'Union chorale du Centre groupe exclusivement des sociétés paroissiales : la partie essentielle des productions se déroule donc à l'église, au cours du concert de musique sacrée placé entre la messe et le dîner. Tout le monde est encore en excellente forme, et le concert se donne dans le silence et le recueillement. Le nombre relativement restreint des sociétés présente un avantage : sans créer un programme

Michel VEUTHEY.

■ LIRE LA SUITE EN PAGE 2 ■

Compléments cantonaux à l'A.V.S.

Il n'est plus nécessaire d'insister sur le caractère complémentaire de l'assurance-vieillesse et survivants: il ressort de la structure même de l'institution, telle qu'elle a été voulue par le législateur. Ce caractère complémentaire est parfaitement logique si, parallèlement à l'institution, on dispose d'un système cohérent de prévoyance pour la vieillesse.

Contrairement à ce qui existe en certains pays, la Suisse ne connaît pas une sécurité sociale généralisée et étatisée. Si nous avons, à titre complémentaire, l'AVS et l'assurance invalidité existant en vertu d'une législation fédérale spéciale, la prévoyance de base consiste avant tout en un vaste réseau d'institutions privées — caisses de pension, assurances, de groupe, assurances d'entreprise ou d'association économique. Si l'on ajoute à cela la prévoyance individuelle, sous forme d'épargne ou de polices d'assurance-vie, dont l'importance est très grande en Suisse, on a un réseau serré de prévoyance de base qui forme un système satisfaisant.

Pourtant, ce système comporte des lacunes. Il existe toujours des gens qui — pour une cause ou une autre — passent entre les mailles du filet de la prévoyance sociale privée et se retrouvent, l'âge venu, avec leur seule assurance-vieillesse, laquelle ne leur suffit naturellement pas pour vivre.

C'est pour combler ces lacunes que dix-sept cantons ont légiféré pour instituer une aide complémentaire à la vieillesse. Dans les huit autres, cette aide existe également, mais sur la base de subsides fédéraux. En 1961, il lui a été consacré dans toute la Suisse, un montant total de 74 millions de francs, dont le 12 %, soit 9 millions, a été versé par la Confédération.

A vrai dire, la dénomination d'aide complémentaire à la vieillesse n'est pas très heureuse ; il ne s'agit en effet pas d'une forme de charité — comme pourrait le faire penser le mot aide, mais bien d'un droit légal dont l'on peut se prévaloir, quand les conditions prévues par la loi sont réunies. Il ne s'agit pourtant pas à proprement parler de prestations semblables à celles de la prévoyance sociale, mais de prestations qui seraient plutôt comparables avec les rentes transitoires, naguère instituées en faveur des personnes qui — vu leur âge — n'avaient pas cotisé à l'AVS, au début de celle-ci.

Quoiqu'il en soit, l'aide complémentaire est d'une incontestable utilité, car elle permet de colmater les quelques trous qui subsistent dans le filet du système suisse de prévoyance sociale.

M. d'A.

Les bonnes asperges !

La récolte des asperges valaisannes va bon train et leurs expéditions se poursuivent à un rythme accéléré. La récolte s'annonce bonne et les ménagères auront bientôt le plaisir de préparer un bon plat d'asperges, dont le prix de la botte ne leur restera pas sur l'estomac. Notre photo : *une charmante valaisanne préposée à la « cueillette » des asperges. En rubrique locale : comment accommoder les asperges.*

L'ECOLE BUISSONNIERE

La peur des mots

CHACUN sait que le conseil du vieux Boileau, qui recommandait, avec une belle verdeur, « d'appeler un chat un chat et Rollet un fripon », n'est plus du tout du goût de nos contemporains. On « exercise » les mots et une domestique est devenue une « aide de ménage », comme le préposé au balayage des rues est aujourd'hui un « auxiliaire municipal ». C'est plus gentil ainsi et on ménage l'amour-propre d'honorables travailleurs qui veulent bien laver la vaisselle ou nettoyer les trottoirs, mais tiennent avant tout à la considération de leurs concitoyens. Nous n'y voyons aucun inconvénient — tout au plus est-il permis de sourire parfois devant ces périphrases quelque peu puériles.

Mais, hélas ! la peur des mots s'étend loin et découvre alors les réalités d'une sorte **d'affadissement de l'âme** qui confine à la lâcheté.

Je recevais, depuis plusieurs années, une revue mensuelle consacrée à ce qu'on nomme, après le Pape Pie XII, l'**Eglise du silence.** Cette publication, fort bien documentée, était publiée chez nos voisins de Fribourg par un homme de foi et d'honneur qui se nommait M. Louis Gauthier et elle portait le nom d'«Echos des Persécutés », titre qui voulait dire ce qu'il disait, qui rappelait aux chrétiens étourdis qu'il y a toujours des millions de leurs frères persécutés, **à cause même de leur Foi,** dans les pays communistes et que la persécution n'est pas une histoire ancienne du temps de Néron ou de Dioclétien.

Or le bon M. Gauthier est mort en août de l'an dernier et sa revue est tombée entre les mains de... je ne sais au juste qui, mais en tout cas de gens qui n'ont ni son courage, ni sa droiture d'âme.

En effet, au lieu de «L'Echo des Persécutés» j'ai reçu dernièrement un fascicule intitulé : « Témoins », ce qui ne veut rien dire du tout à partir du moment où on ne connait pas le témoignage dont il s'agit. Et un éditorial tarabiscoté explique aux lecteurs que le terme «D'Eglise persécutée» est désormais hors de saison et ne peut manquer de choquer des chrétiens qui se veulent «dans le vent de l'Histoire ». Certes, ajoute-t-il, il y a lieu encore de persécutés en URSS et en Chine, mais il ne faut pas le dire !.. Car les délicieux communistes doivent être ménagés et séduits uniquement par notre «compréhension» et notre douceur de caractère. Il est donc très regrettable de parler des catholiques chinois torturés dans leur âme et dans leur chair, ou même de ce cardinal, primat de Hongrie réfugié depuis 1956 à la légation des Etats-Unis pour échapper à ses bourreaux, quant à Mgr Beran, archevêque de Prague, qui a disparu comme une pierre sous l'eau, on peut espérer qu'il est tout simplement en quelque discrète villégiature, soigné attentivement par le Gouvernement tchèque. Et avec ces «prudences» dans les mots la digestion des catholiques d'Occident ne sera plus troublée et M.M. Khrouchtchev et Mao-Tsé-Toung pourront apparaître comme des hommes d'Etat débonnaires et somme toute, très fréquentables, qui ont quelques idées un peu troublantes sur l'existence de Dieu et les vérités enseignées par l'Eglise, mais sans que ces divergences d'opinion puissent gêner un instant une amicale coexistence avec eux...

Ainsi par le changement des mots, on aboutit à un reniement de la foi chrétienne plus couteleux, mais aussi entier que celui des apostats les plus notoires. Ce n'est certainement pas ce que veut l'Eglise. Pour rassurer mes lecteurs j'ajouterai seulement que la triste revue «Témoins» n'est plus publiée à Fribourg, mais à Bruxelles ! Ce qui nous fait, n'est-ce pas, tout de même plaisir. Car en Suisse et à Fribourg et en Valais on n'est, Dieu merci, pas tombé dans le piège de cette logomachie aberrante.

Il a fallu déménager pour écrire ces sottises.

H. J.

Pour le centième anniversaire de la Croix-Rouge

Inauguration du monument à Henry Dunant

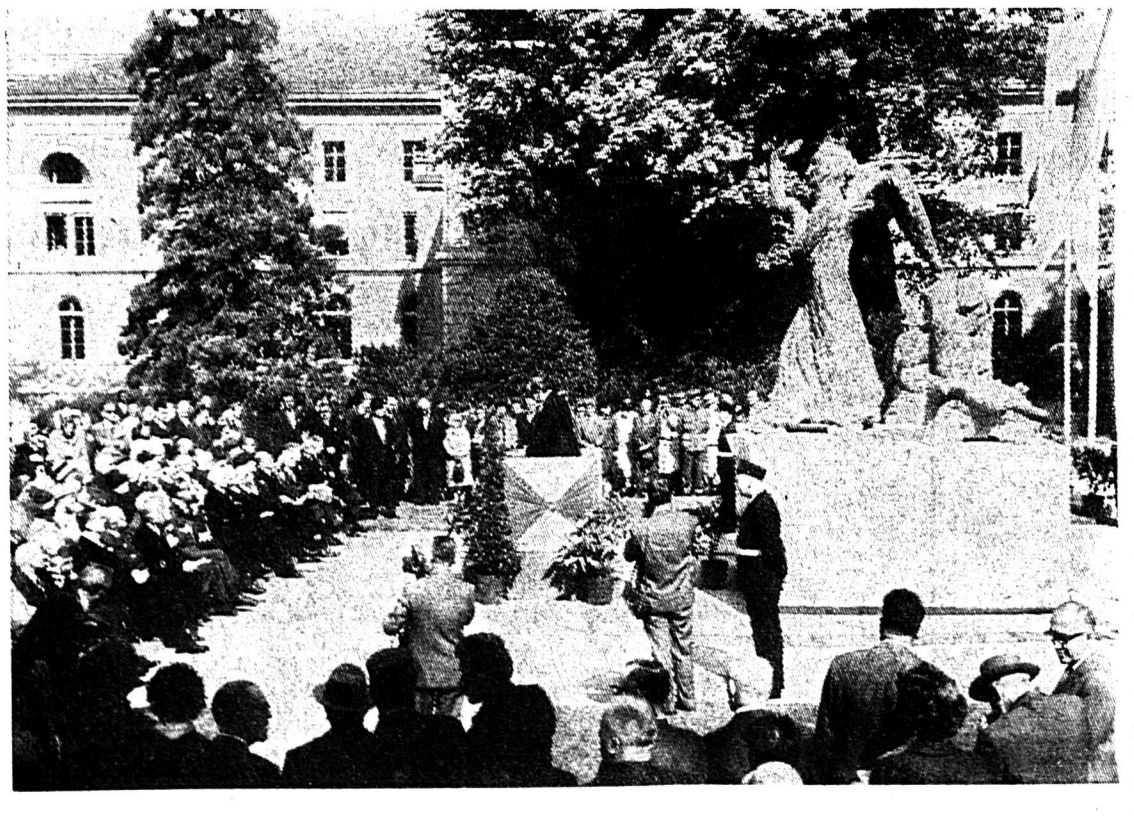

Pour marquer le centième anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge, cette année, un monument a été officiellement inauguré, à Genève, à la mémoire de son fondateur, Henry Dunant. Il est l'œuvre du sculpteur Jacques Probst et il dresse son imposante masse dans le Parc des Bastions, à proximité de l'Université. Ce monument représente un ange qui étend son bras protecteur pour secourir son prochain, prisonnier, blessé ou affamé. Notre photo : une vue générale lors de cette inauguration officielle du monument (à droite) en présence des autorités fédérales, cantonales, communales et des représentants de la Croix-Rouge.

DANS NOS CANTONS

GENEVE

● INAUGURATION DU MONUMENT HENRY DUNANT

Mercredi matin, par un temps de printemps, à l'occasion du centenaire de la Croix-Rouge, a été inauguré dans la promenade des Bastions, à Genève, le monument d'Henry Dunant, érigé par souscription nationale.

Cette inauguration a eu lieu en présence de M. Wahlen, conseiller fédéral, accompagné de l'ambassadeur Pierre Micheli, secrétaire général du Département politique, des autorités genevoises et confédérées, entre autres des représentants des cantons d'Appenzell Rhodes ext., Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Glaris, Lucerne, Neuchâtel, Soleure, Tessin, Uri, Vaud et Zoug, ainsi que du président du comité international de la Croix-Rouge, le professeur Léopold Boissier, et du secrétaire général des sociétés de la Croix-Rouge, M. Beer, et des représentants des organisations internationales ayant leur siège à Genève.

VAUD

● UN RECOURS CONTRE UNE DÉCISION DU GRAND CONSEIL VAUDOIS REJETÉ PAR LE TRIBUNAL FÉDÉRAL

Le Grand Conseil vaudois décrétà le 5 décembre 1962 l'interdiction de la démolition et de la transformation des maisons d'habitation situées dans les communes où sévit la pénurie de logements. L'autorisation de démolition est seulement accordée lorsqu'elle apparaît indispensable pour des motifs de sécurité, de salubrité ou d'intérêt général et, à titre exceptionnel, si d'autres circonstances le commandent impérativement.

Le 8 mai 1963, la Chambre de droit public du tribunal fédéral a rejeté un recours de droit public dirigé contre ce décret. Le recours soutenait que ce décret n'aurait pas respecté la force dérogatoire du droit fédéral et la garantie de la propriété privée.

BALE

● FÊTE DE CLOTURE DE LA RÉGULARISATION DU RHIN

L'œuvre imposante de la régularisation du Rhin de Strasbourg à Kehl-Istein a été entièrement achevée à la fin de l'année dernière, après trente-trois ans de travaux qui subirent, il est vrai, un temps d'arrêt pendant la guerre. Le but que l'Allemagne, la France et la Suisse s'étaient proposés, soit assurer la navigabilité dans les conditions les meilleures du plus grand fleuve de l'Europe occidentale jusqu'à Bâle, est atteint et les derniers ouvrages sont maintenant propriété des Etats riverains. Cet événement mémorable se devait d'être célébré. Sur l'invitation du Département fédéral des postes et des chemins de fer et du Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville, une cérémonie de clôture a eu lieu mercredi dans la cité rhénane, en présence de plus d'une centaine d'invités, dont MM. Willy Spuehler, président de la Confédération, du conseiller d'Etat Alfred Schaller, chef de la direction de la navigation du canton de Bâle-Ville, du conseiller ministériel Poppe, représentant le ministère des Transports de Bonn, de l'ingénieur Marcel, chef du service de la navigation de Strasbourg, et de Nicolas Jaquet, président de l'Association bâloise pour la navigation suisse.

BERNE

● GRAND CONSEIL BERNOIS

Le Grand Conseil bernois a entendu mercredi matin une interpellation consacrée à des mesures contre la pénurie de logements. Le directeur de l'économie publique a rappelé les mesures prises par la Confédération et le canton concernant les régions montagneuses. D'autres dispositions sont envisagées. L'orateur fait appel aux communes pour qu'elles interviennent de manière à rendre moins grave la crise du logement. Le Grand Conseil a repoussé un débat à ce propos par 70 voix contre 56, ce qui a provoqué les protestations des socialistes.

Le passage des militaires dans d'autres classes de l'armée

Le Département militaire fédéral publie une ordonnance sur le passage des militaires dans d'autres classes de l'armée au 1er janvier 1964 et sur la libération du service au 31 décembre 1963.

Il en ressort que les militaires nés en 1927 et en 1928 passent en landwehr le 1er janvier 1964, tandis que les militaires nés en 1915 et en 1916 passent dans les landsturms.

Au 31 décembre 1963, les sous-officiers, appointés, soldats et complémentaires nés en 1903 et 1904 seront libérés du service.

Les officiers supérieurs resteront incorporés au-delà de la limite d'âge, à moins qu'ils ne demandent jusqu'au 31 août 1963, par la voie du service, s'ils sont incorporés dans une unité (état-major), leur libération au chef du personnel de l'armée. D'autres militaires et complémentaires pourront à leur demande, servir au-delà de la limite d'âge s'ils peuvent être incorporés dans une formation (état-major, unité détachement).

Les militaires qui jusqu'ici étaient restés incorporés de leur propre gré au-delà de la limite d'âge seront libérés du service le 31 décembre 1963, s'ils le demandent.

TESSIN

● LES CHEFS DE CUISINE EN CONGRÈS

Mercredi s'est déroulé à Locarno le XVIIIe Congrès suisse des chefs de cuisine. L'assemblée a été honorée par la présence de M. Cioccari, conseiller d'Etat, qui a fait un exposé sur le thème « Problèmes économiques de l'Etat moderne ». M. F. Frei, de Lucerne, président de la commission paritaire des hôteliers, a ensuite présenté le thème officiel du congrès : « Considérations actuelles sur les rapports entre le chef et l'apprenti ».

ZURICH

● SWISS FOOD FESTIVAL

Pendant les trois premiers mois de l'année, la Swissair a organisé en Amérique du Nord une campagne de propagande pour les mets suisses qui a remporté un remarquable succès. Des journées culinaires suisses ont été organisées dans plusieurs villes. Nos spécialités solides et liquides étaient servies par les chefs de cuisine et le personnel de bord de Swissair.

JURA

Fabrique d'appareils électriques L. Henzirohs S.A. Niederbuchsiten (Soleure)

Cette entreprise suisse de premier ordre spécialisée dans la fabrication de petits appareils de la branche électrique annonce une évolution avantageuse pour l'année 1962. Par rapport à l'exercice précédent, le volume des ventes a progressé encore une fois de 14,39 p. 100. Le pourcentage de croissance a été plus fort qu'en 1961. Les efforts tendant à élever la productivité ont continué en 1962. La part du personnel au produit social a été améliorée sous forme d'augmentation de salaires et de nombreux autres avantages. Cette adaptation a eu pour conséquence que les changements intervenus dans le personnel ont été moins importants que dans d'autres entreprises. Le total des dépenses pour le bien-être et la prévoyance du personnel dépasse la belle somme de Fr. : 600.000—

Le bénéfice net afférent à l'exercice 1962 s'élève, après prise en charge des amortissements comptables, de Fr. 190.478,81, à Fr. 264.194,82, y compris le bénéfice reporté de l'année précédente du montant de Fr. 22.591,84. En cours d'exercice, le capital-actions a été porté à 2 millions de francs. L'assemblée générale ordinaire tenue le 18 avril dernier a approuvé la répartition suivante du bénéfice disponible.

	Fr.
Distribution d'un dividende de 7 p. 100	140.000.—
Attribution au Fonds de réserve légal	20.000.—
Attribution au Fonds de réserve spécial	80.000.—
Report à nouveau	24.194,82
TOTAL	264.194,82

APRES TROIS FESTIVALS DE CHANT

Miège - Plan-Conthey - Vouvry

SUITE DE LA PAGE ❶

d'une durée excessive, il permet d'entendre alternativement des pièces grégoriennes et polyphoniques. Chanteurs, jury et public se retrouvent ensuite, selon l'ancienne formule, à la cantine, où la partie profane est plus ou moins réussie suivant l'autorité du major de table et la politesse du public.

Dans le Bas-Valais, les affiches n'annoncent pas un festival, mais un concert. Dès l'origine, il fut décidé que l'organisation de la fête ne serait confiée qu'à une localité possédant une salle de concert. Les portes sont rigoureusement fermées pendant les productions et, ainsi, elles se succèdent dans une atmosphère attentive. Seuls les chœurs d'ensemble sont donnés en plein air, non à la cantine, mais généralement sur une place publique à l'acoustique favorable. On peut dire que le silence exigé du public dans la salle l'habitue à se tenir assez correctement durant ces productions qui achèvent la fête.

Il nous semble que partout l'on devrait renoncer à ces soi-disant concerts en cantine. En exigeant que des chœurs se produisent dans le bruit, on favorise l'abolition des nuances, la négligence dans l'interprétation et surtout la vulgarité dans le choix des pièces. Le succès des rencontres bas-valaisannes prouve depuis plus de dix ans que les organisateurs n'ont pas à craindre pour leur cantine : il y a toujours assez d'assoiffés ! Les responsables des fêtes de bienfaisance ou de jubilé devraient comprendre que les chorales ne sont pas faites pour cela. Mais comment le faire admettre, si les chanteurs supportent un concert en cantine pour les fêtes qu'ils organisent eux-mêmes ?

FESTIVALS ET CHANT RELIGIEUX

Si l'on pense que la grande majorité de nos chœurs ont pour première raison d'être le chant sacré dans les églises paroissiales, si l'on compare nos fêtes à celles d'autres régions catholiques, on est surpris du peu de place que le chant d'église occupe généralement dans la pensée des responsables de nos fédérations et cela tant sur le plan cantonal que régional.

Seule l'Union chorale du Centre fait exception. Elle fut créée essentiellement pour développer le chant religieux et les progrès accomplis en quelques années prouvent qu'on y réussit.

Si le concert religieux de Plan-Conthey permit d'entendre plusieurs productions intéressantes, la messe qui le précédait constituait certainement le plus beau moment de la journée et ceci même pour celui qui aurait considéré le seul côté musical de la cérémonie. La même remarque peut s'appliquer à la messe de Miège. Dans le Bas-Valais, cela n'existe malheureusement pas, car la fête se déroule seulement l'après-midi, cortège, répétition des chœurs d'ensemble, concert et partie finale occupant l'après-midi suivant un horaire assez mesuré.

Dans les deux fédérations on entend parfois souhaiter la création de groupements plus restreints : chaque société organiserait la fête tous les 10 ou 15 ans, au lieu de l'avoir tous les 25 ou 30 ans ; les frais de déplacement seraient diminués et les travaux d'organisation moins absorbants. On a pu le constater à Plan-Conthey : responsable de la journée, la chorale Saint-Théobald participa néanmoins au concert.

Mais on pourrait aussi proposer une autre solution. Elle consisterait à organiser chaque année deux manifestations complémentaires dans chaque région, l'une réservée aux chœurs préférant se produire en musique profane, l'autre pour ceux qui choisiraient un programme religieux. Dans ce dernier cas, une messe placée à la fin du concert offrirait une occasion excellente pour les chœurs d'ensemble. Ainsi, on pourrait prévoir un programme spécialement conçu pour les chœurs désireux de développer leur interprétation de la musique sacrée, s'inspirant par exemple, ici encore, de l'Union chorale du Centre qui exige chaque année la préparation d'une messe grégorienne, du propre du jour et de deux œuvres polyphoniques, l'une imposée et l'autre à choix. On imagine le vaste programme réalisé en dix ans !

Si l'on tenait à conserver les fédérations dans leur forme actuelle, on pourrait aussi, à la rigueur, organiser cela dans le cadre d'un seul festival, la partie profane du concert se donnant en salle et la partie religieuse à l'église.

Dans notre pays fidèle à ses institutions, à ses traditions et à ses routines, une idée nouvelle est souvent accusée d'engendrer l'anarchie ou la dissidence. Il n'est donc pas inutile de préciser que nos propos n'ont d'autre ambition que celle de suggérer d'éventuelles améliorations des formules en vigueur. La confrontation des trois manifestations, on le constate aisément, permet d'apprécier les diverses solutions. Partout il y aurait quelque chose à retenir. Si l'on avait le courage de repenser de temps en temps les solutions adoptées il y a 10 ou 30 ans, on servirait certainement la vitalité des fédérations et donc celle des sociétés particulières.

Or, pour tout observateur impartial, il ne fait pas de doute que la musique sacrée de qualité, telle que la veut l'Eglise, est souvent menacée actuellement par l'apport de nouveautés de goût douteux. Et nous sommes charitable en employant cet adjectif !

C'est donc un devoir pour tous les responsables de la musique d'église, donc du clergé et de tous les laïcs qui la comprennent bien parce qu'ils la servent — comités de groupements, directeurs, chanteurs — que d'améliorer par tous les moyens les exécutions du chant religieux, pour la dignité des cérémonies, pour le perfectionnement des chœurs eux-mêmes et la formation de la foule des fidèles, mise en contact chaque dimanche avec une musique belle et digne. Toutes nos fédérations régionales ont assez de vitalité pour jouer dans cette œuvre un rôle important.

Michel VEUTHEY.

Les cours de la bourse

Bourses suisses

Actions suisses	C. du 7	C. du 8
Banque Leu	2470	2495
U. B. S	3900	3900
S B S	2905	2910
Crédit Suisse	3035	3050
B. P S	2110	2125
Allg Finanzges	540	540
Banque Com Bâle	505	506
Conti Linoleum	1525	1540
Banque Fédérale	450 d	457
Electrowat	2635	2635
Transport Glaris	350 d	350
Holderbank port	1210	1220
Holderbank nom.	1020	1020
Interhandel	3825	3880
Motor Columbus	1810 d	1825
Indelec	1320	1320
Metalwerte	2050	2060
Italo Suisse	867	883
Südelektra	120 d	120 d
Réassurance	4200	4230
Winterthour Acc	1020	1075
Suisse ass gén.	2350	2425
Zurich assurance	6050	6175
Aare-Tessin	1735	1750
Accumul Oerlikon	830	840
Saurer	2195	2220
Aluminium Chippis	6170	6200
Bally	2180	2200
Brown Boveri	3090	3105
Ciba	9175	9200
En Elec Simplon	885	875
Chocolats Villars	1470	1460
Fischer port	2200	2210
Fischer nom	—	—
Geigy port.	36000 d	37000
Geigy nom	18175	18550
Jelmoli	1900	1920
Hero	7150	7300
Landis et Gyr	3285	3290
Lino Giubiasco	940	940 d
Lonza	2575	2580 d
Globus	5775	5740
Oerlikon Ateliers	1040	1050 d
Nestlé port	3430	3455
Nestlé nom.	2250	2275
Sandoz	9200	9350
Suchard	9650	9650
Sulzer	4610	4790
Ursina	7000 d	7050
Actions étrangères		
Cie	22	22 1/4
Pechiney	156	159
Philips	190	189 1/2
Royal Dutch	204	203
Soder	86 1/2	86 1/2
Unilever	194	196 1/2
A E G	458	471
Anilin	532	541
Demag	447	450
Degussa	648	647
Bayer	554	556
Hochster	516	528
Mannesmann	226	232
Rhein West ord	583	598
Rhein West priv	555	573
Siemens	585	602
Thyssen	196 1/2	201

Bourse de New York

TENDANCE : FERME

	C. du 7	C. du 8
American Cyanamid	58 1/8	58 3/8
American Tel et Tel	123 5/8	124 1/2
American Tobacco	32 1/4	32 1/2
Anaconda	47 1/4	47 1/8
Baltimore et Ohio	38 1/4	39 1/2
Bethlehem Steel	31	31 3/8
Canadian Pacific	27 5/8	28
Chrysler Corp	103 1/2	106 1/8
Creole Petroleum	41 1/4	41
Du Pont de Nemours	252 1/4	255
Eastman Kodak	113 3/8	114 1/2
General Dynamic	25 5/8	25 5/8
General Electric	80 5/8	82
General Motors	71 1/8	73 1/4
Gulf Oil Corp	44 3/4	45
I B M	460 1/4	470
International Nickel	65 5/8	65 7/8
Intel Tel et Tel	48 1/4	48 7/8
Kennecott Cooper	76 3/8	75
Lehmann Corp	28 1/8	28 1/4
Lockheed Aircraft	56 3/4	57 3/8
Montgomery Ward	36 1/8	38 1/4
National Dairy Prod	66	66 1/4
National Distillers	24 3/4	24 5/8
New York Central	18 3/8	18 5/8
Owens Illinois Gl	82 1/4	81 7/8
Radio Corp of Am	64 1/8	66 1/4
Republic Steel	37 7/8	38 3/8
Royal Dutch	46 3/4	47 3/8
Standard Oil	65 1/2	64 3/4
Tri-Continental Cor	47 1/4	47 1/2
Union Carbide	109 1/2	110 5/8
U S Rubber	46	46 1/8
U S Steel	48	49 5/8
Westinghouse Elect.	35	35 1/2
Ford Motor	48 7/8	49 1/4
Volume	4 140 000	5 140 000
Dow Jones		
Industrielles	712,55	718,54
Ch de fer	162,82	163,71
Services publics	138,99	138,74

Bache New York

Cours des billets

	Achat	Vente
Allemagne	106.50	109
Angleterre	12	12.20
Autriche	16,60	16,90
Belgique	8.50	8.75
Canada	3,93	4,03
Espagne	7,10	7,40
Etats-Unis	4,29	4,33
France	86.50	89,50
Italie	68	71

Cours de l'or

	Achat	Vente
20 francs suisses	36	38,50
Napoléon	34	36
Souverain	40,50	43
20 dollars U S	178	185

Cours de bourse communiqués par la Banque Troillet et Cie S A Martigny

SPORT LE SPORT

● VINGT NATIONS A LA « COURSE DE LA PAIX »

Ce sont 121 coureurs, représentant 20 pays, qui prendront le départ, le 9 mai, à Prague, de la 16ème « Course de la Paix », disputée en 15 étapes, totalisant 2.567 kilomètres.

Voici la liste des étapes :

9 mai : Tour de Prague, 117 km.
10 mai : Prague—Brno, 220 km.
11 mai : Brno—Bratislava, 138 km. par équipes contre la montre.
12 mai : Bratislava—Banska—Bistrica, 209 kilomètres.
13 mai : Zvolen—Kosice, 222 km.
14 mai : Repos.
15 mai : Presov—Rzeszowa, 185 km.
16 mai : Tour de Varsovie, 135 km.
17 mai : Varsovie—Torun, 220 km.
18 mai : Torun—Poznam, 144 km.
19 mai : Poznam—Zielona Gora, 121 km.
20 mai : Repos.
21 mai : Zielona Gora—Goerlitz, 172 km.
22 mai : Bautzen—Dresde, 57 km. individuel contre la montre.
23 mai : Dresde—Erfurt, 239 km.
24 mai : Erfurt—Magdebourg, 207 km.
25 mai : Magdebourg—Berlin, 182 km.

LE TOUR DE ROMANDIE

Changements de dernière heure

Les opérations de poinçonnage du 17e Tour de Romandie se sont déroulées à Genève en présence d'un nombreux public. Deux changements seulement ont été enregistrés sur la liste des participants. Dans l'équipe Paloma, Henri Epalle prend la place de Joseph Novalles, alors que chez Carpano, Carlo Azzini est remplacé par Carlo Gentina.

LE TOUR D'ESPAGNE

Anquetil toujours en tête

Voici le classement de la 8e étape du Tour d'Espagne.

1. Perez Frances (Esp), avec bonification 4 h. 33' 34"; 2. Segu (Esp) même temps (avec bonification 4 h. 34' 4") ; 3. Suarez (Esp); 4. Karmany (Esp); 5. Sorgeloos (Be); 6. Barrutia (Esp);

Classement général : 1. Anquetil (Fr) 35 h. 20' 2"; 2. Colmenarejo (Esp) 35 h. 6" ; 3. Perez Frances (Esp) 35 h. 22' 18"; 4. Barrutia (Esp) 35 h. 23' 10"; 5. Maliepaard (Hol) 35 h. 23' 29";

★ **CYCLISME** — Voici les résultats de la première étape, Paris—Valenciennes (230 km.), des Quatre jours de Dunkerque :

1. Dewolf (Be) 5 h. 33'27"; 2. Debreuker (Fr); 3. Delberghe (Fr); 4. Mahé (Fr); 5. Junkermann (Al); 6. Planckaert (Be), tous dans le même temps; 7. Elena (Fr) 5 h. 34'35"; 8. Everaert (Fr); 9. Messelis (Be); 10. G. Desmet II (Be).

Record d'Europe battu

A Moscou, dans le cadre de la rencontre Australie-URSS, le Soviétique Alexandre Karetnikov a battu en 2'32"4 le record d'Europe du 200 m. brasse détenu par son compatriote Gyrogi Prokopeno qui, le 24 août 1962, à Leipzig, avait réalisé le temps de 2'32"8.

● BOULES

Championnats suisses en doublettes

Cette manifestation nationale a reçu un nombre record d'inscriptions, puisque c'est au moins 150 doublettes, divisées en 4 catégories, qui lutteront pour le titre suprême. Les éliminatoires auront lieu le 12 mai sur les boulodromes de Genève-Tivoli et ceux de Lausanne (Sévelin-Montétan-Valency), ainsi qu'à Morges et à Monthey. Tout pronostic est difficile, mais il semble que les clubs suivants ont un peu plus de chances : à Genève, le Faubourg-Club, l'Avenir-BC, le Village suisse et les 3 Chênes, et dans le canton de Vaud, Renens, la Sallaz, l'Esperia et Yverdon. En tout cas, le titre sera mérité.

Pour la Fête des mères

ASPERGES du Valais 1er choix	le ½ kg	1.50 - 7%	**1.40**
MAYONNAISE THOMY	le tube	0.90 - 7%	**0.84**
ŒUFS importés frais le 6 p.			**0.95 net**
HARICOTS VERTS frais	le ½ kg	1.50 - 7%	**1.40**
LAPINS DANOIS	le ½ kg	3.90 - 7%	**3.63**
POULET DANOIS	le ½ kg	2.20 - 7%	**2.05**
DOLE de Châtroz par 2 litres	le lit.	4.80 - 7%	**4.47**
FENDANT de Sion par 2 litres.	le lit.	2.95 - 7%	**2.75**
HENNIEZ lithinée la caisse 20 bouteilles			**6.- net**
FROMAGE ST-MARTIN gras à raclette le ½ kg			**3.50 net**
CAKE ananas-citron-chocolat amandes-orange 310 gr. la pce		2.— - 7%	**1.86**
CAKE ROULÉ citron ou praliné 240 gr la pce		2.40 - 7%	**2.84**

Bonne Fête à toutes les Mamans

à la Source

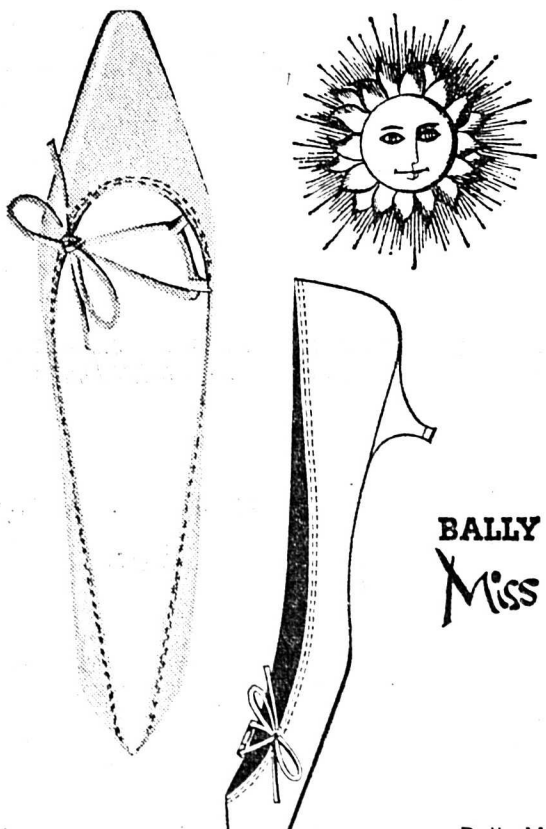

BALLY Miss

Bally-Miss pour la jeunesse à la page.

Fr. 34.80

Chaussures Tichelli SA Sion

Pour tous vos imprimés adressez-vous à l'IMPRIMERIE MODERNE S.A. Sion

---

A vendre,

une bétonnière électrique

250 litres, ainsi que divers matériaux de chantier.

Tél. : (026) 6 22 76, Saxon (heures des repas). P 90667 S

A vendre, sur territoire de La Bâtiaz, à proximité de la route cantonale,

champ nu de 1500 m2

S'adresser chez M. Jules GIRARD, 10 avenue de la Gare, à Martigny-Ville. P 90662 S

Une affaire

1 divan-lit, 0,90 m. sur 1,90 m.

1 protège-matelas,

1 matelas ressorts (garantie dix ans),

1 duvet léger et chaud,

1 couverture laine 1,50 m. sur 2,10.

1 oreiller,
2 draps coton extra.

Les 8 pièces : **Fr. 235.—** (port compris)

KURTH
R. de la Morges, 6
Tél. : (021) 71 39 49
MORGES

P 1553 L

Magasin de lingerie-chemiserie à Sion cherche

bonne vendeuse

Salaire très intéressant.

Téléph[illegible] 14 40 ou écrire à Case postale [illegible] à Sion.

P 7175 S

A vendre

terrain à bâtir

de 1084 m2, en bordure de route, Vissoie-Ayer Val d'Anniviers, à 300 m de Vissoie. Situation idéale.

Téléphone (027) 5 09 85.

P 7197 S

A vendre

Citroën ID 19
Volvo 121

voitures en parfait état. Reprise éventuelle. Facilités de paiement.

Tél. (027) 2 23 92.

P 7206 S

A vendre une

commode

ainsi que deux

tables

S'adress. à Lucien Croset, Bex.
Tél. : (025) 5 10 27

A vendre

vaches

Famille Raboud, Lallex - Bex.
Tél. : (025) 5 24 46

A vendre

Pick-Up Taunus

4 vitesses, bon état
Vendu expertisé

Prix : Fr. 2500.—.

Tél. (027) 2 23 92.

A vendre

DKW 3,6

Bon état, bas prix

Fr. 1900.—.

Tél. (027) 2 23 92

A vendre

Opel Record 1956

moteur révisé, 6 mois garantie.

Prix : Fr. 2400.—.

Tél. (027) 4 13 78.

A vendre

VW 1955

toit ouvrant. Parfait état, avec accessoires.

Tél. : (025) 5 27 97

SAMEDI 10 MAI

FOIRE DE BAGNES
VOUS TROUVEREZ

à la place de la foire

au Grand Pavillon vert et blanc

VESTONS SALOPETTES taille 44 à 46	**5.–**
PANTALONS GOLF pour enfants laine et velours	**5.–**
PULLOVERS ENFANTS tout laine	**5.–**
PULLS CHEMISES et PULLOVERS dames	**5.–**
CHEMISES pour hommes habillées	**8.–**
JUPES pour dames, dès	**8.–**
SALOPETTES, fortes tailles	**8.–**
GILETS laine, pour hommes	**8.–**
PELERINES CYCLISTES avec chapeau ou manteau de pluie	**12.–**
GILETS laine à manches pour hommes	**12.–**
PULLOVERS dames laine	**12.–**
COMPLETS ENFANTS	**20.–**
1 lot PANTALONS et ROBES pour dames	**20.–**
COSTUMES TAILLEURS VESTONS sport, de	**48.– à 78.–**

OU ?

AU GRAND BANC DU MAGASIN

AU JUSTE PRIX

L. COUTURIER ST-MAURICE

P 57-6 S

PISCINE DE SION

Ouverture

samedi 11 mai

Ouvert tous les jours de 7 heures à 20 heures

Comité de gérance

P 7173 S

A la Buvette...

Plats du jour :

POUR VEUFS DE PAILLE

ESCHER

P 7171 S

Slips et sports de bain

POUR HOMMES ET GARÇONS

gd pont sion Moix confections s/a

P 108-10 S

PROFITEZ

de nos prix avantageux !

LINGES DE BAINS
BONNETS DE BAINS
SACS DE PLAGE
JOUETS DIVERS - BALLES

Constantin fils s.a. sion

P 69-36 S

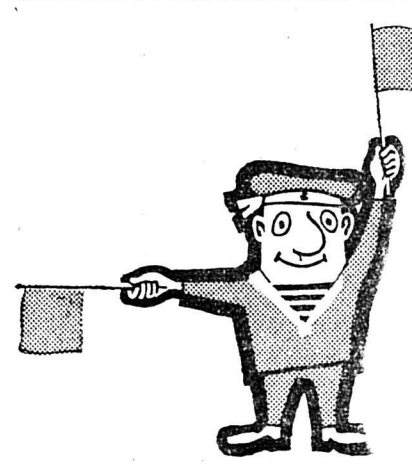

Faire une annonce c'est transmettre, en une seule fois, des milliers de messages

Toutes vos annonces par **Publicitas**

Seize chevaux ont conquis un empire immense

15

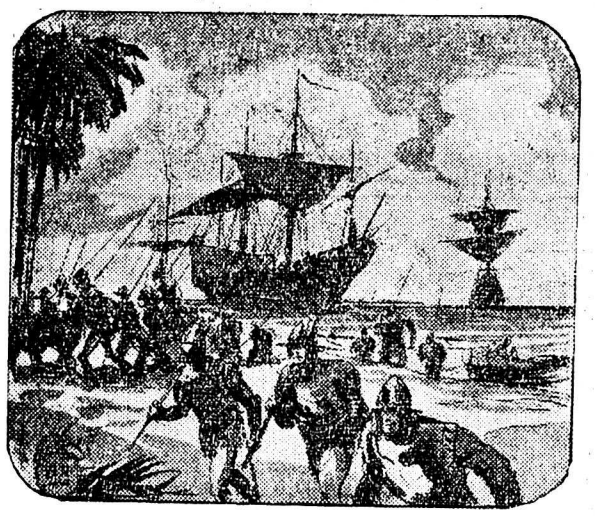

43. — Les quatre cents Espagnols tinrent ainsi, durant six mois, les Atzèques sous leur autorité. Cortes pouvait croire la partie gagnée. Ce fut d'un autre côté que les malheurs fondirent sur lui... Du côté espagnol ! Diego Velasquez ne s'était pas tenu pour battu. Il avait frêté une escadre de combat qui avait débarqué un corps expéditionnaire de mille hommes sur les côtes mexicaines. Et cette armée, bien plus forte que celle de Cortes, marchait déjà vers les « rebelles ». Craignant de ne pouvoir les vaincre par les armées, Cortes usa de ruse.

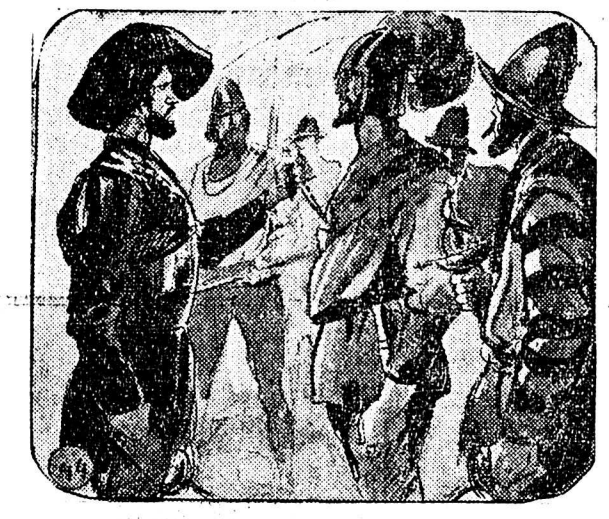

44. — Cortes alla trouver secrètement Narvaez, le général qui commandait l'expédition punitive. L'attirant dans un guet-apens il le tint à sa merci. Mais au lieu de le mettre à mort, il lui proposa un marché : qu'il abandonne la cause de Velasquez et il fera sa fortune, comme celle de tous ses officiers et soldats. Narvaez accepta, bon gré, mal gré ; ses subordonnés le suivirent. L'armée de Velasquez servit donc à grossir les rangs de celle de Cortes. Laissant provisoirement le commandemant à son second Alvaredo, Cortes décida de rejoindre Vera Cruz, sans doute pour traiter avec les marins qui gardaient les navires de Narvaez.

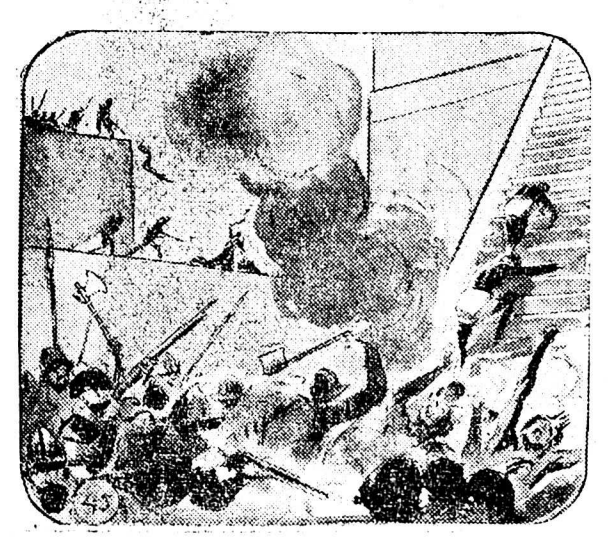

45. — Alvaredo était une sombre brute à demi fou. Trois jours après le départ de Cortes, il massacra sans raison des Indiens qui célébraient une fête religieuse dans un temple de Tenochtilan... Les Aztèques se révoltèrent enfin et repoussèrent les Espagnols dans leur palais où ils les tinrent étroitement assiégés... Cortes apprenant cette terrible nouvelle, revint en marche forcée vers la capitale. Dès son retour, il exigea de Montézuma que le siège des partisans d'Alvaredo cessât. L'empereur donna des ordres qui ne furent pas suivis...

Phil la fusée

Mai 9

MEMENTO

SIERRE

Locanda. — Dancing ouvert jusqu'à 2 h.

SION

Musée de la Majorie. — Musée permanent

Carrefour des arts. — Exposition Jacques Berger, du 4 au 24 mai. Ouverte tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Fermée le dimanche.

Pharmacie de service. — De Quay, tél. 2 10 16.

Médecins de service. — Dr Aymon Germain, tél. 2 16 39. Pour le chirurgien, s'adresser directement à l'hôpital. Tél. 2 43 01.

Manège de Sion. — Ouvert chaque jour. Leçon privée et en groupe. Pension pour chevaux. Tél. : 2 44 80.

Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Vendredi 10 mai, répétition générale à 20 h. 30 Inscriptions pour la promenade du 19 mai.

Chorale sédunoise. — Vendredi 10 mai, répétition générale à 20 h. 30.

Chœur mixte de la cathédrale. — Jeudi 9 mai, répétition générale à 20 h. 30. Lundi 13 mai, à 8 h. 30, le chœur chante la messe du Saint-Esprit, à l'occasion de la session du Grand Conseil valaisan.

Conservatoire cantonal. — Samedi 11 mai, examens éliminat es de piano. Lundi 13 mai, début des examens de fin d'année. Clôture annuelle le 15 juin.

Chanson valaisanne. — Vendredi 10 mai, répétition à 20 h. 30 (Saint-Gall-Locarno).

Université populaire. — Ce soir, à 18 h. 15 : Littérature. Au Casino.

MARTIGNY

Cinéma Corso, (tél. 6 16 22). — Voir annonce.

Cinéma Etoile (tél. 6 11 54). — Voir annonce.

Petite Galerie. — Avenue du Simplon, jusqu'au 11 mai, de 15 h. à 18 h. 30, exposition Ninon Bourquin.

Pharmacie de service. — Du samedi 4 mai à 17 h. 30 au samedi 11 mai à 17 h. 30, pharmacie Boissard, Square-Gare, tél. 6 17 96. Le jeudi après midi seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte.

Bibliothèque. — Ouverte de 16 à 18 h.

Ski-Club Martigny-Bourg. — 20 h., Café de la Poste, réunion des participants à la course du Bishorn, du dimanche 12 mai.

MONTHEY

Plazza (tél. 4 22 80). — Voir annonce.

Montheolo (tél. 4 22 60). — Voir annonce.

Médecin de service. — Pour les dimanches et jours feriés, No 4 11 92.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17 ou 3 64 84. Voir aux annonces.

Chœur mixte. — répétition générale jeudi

Vieux-Pays. — Jeudi : générale à la salle du Collège.

Thérésia. — Répétition vendredi à 20 h.

Gyms Hommes. — Exercices jeudi à 20 h. 15.

Gym. fédérale. Pupilles. — Vendredi, de 19 h. 30 à 20 h. 30, au local habituel.

Agaunoise. — Répétition vendredi, à 20 heures 30.

Soirée du Vieux-Pays. — Samedi, à 20 heures 30, à la salle du Collège.

Sur nos ondes

SOTTENS 7.00 Bonjour matinal ! 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. 7.30 Ici Autoradio Svizzera ! 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Midi à quatorze heures. 12.00 Reportage. 12.10 Le quart d'heure du sportif. 12.30 C'est ma tournée ! 12.45 Informations. 12.55 La Rose du Colorado. 13.05 Le Grand Prix. 13.30 Intermède viennois. 13.40 Compositeurs suisses. 14.00 Fin. 16.00 Tour cycliste de Romandie. 16.15 Le rendez-vous des isolés. 16.35 Trois pièces de Roger Bourdin. 16.45 La Semaine littéraire. 17.30 La discothèque du curieux. 17.45 Chante jeunesse. 18.00 Bonjour les jeunes. 18.30 Le Micro dans la vie. 18.45 Le Tour cycliste de Romandie. 18.55 Le village sous la mer. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le Miroir du monde. 19.45 La bonne tranche. 20.20 Discoparade. 21.15 Ziggy et Haboola. 21.55 Musique de divertissement. 22.30 Informations. 22.35 Le Miroir du monde. 23.00 Araignée du soir. 23.15 Fin.

SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 La Rose du Colorado. 20.35 Le Grand Prix. 20.55 La joie de chanter. 21.10 Entre nous. 21.50 Cinémagazine. 22.15 L'anthologie du jazz. 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Réveil en musique. 6.55 Pour un jour nouveau. 7.00 Informations. 7.05 Chansons printanières. 7.30 Ici Autoradio Svizzera ! 8.30 Arrêt. 10.15 Disque. 10.20 Emission radioscolaire. 10.50 «Triharmonie ». 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Nos compliments 12.30 Informations. 12.40 Opérettes et musique de ballet. 13.30 Disques nouveaux. 14.00 Emission féminine. 14.30 Concert symphonique. 15.20 Le disque historique. 16.00 En feuilletant les livres et journaux suisses. 16.30 Musique de chambre. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Musique populaire. 18.45 Tour cycliste de Romandie. 19.00 Actualités. 19.20 Communiqués. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Orchestre P. Walden. 20.20 Pièce. 21.25 Œuvres de B. Britten. 22.15 Informations. 22.20 Concert demandé. 23.15 Fin.

MONTE-CENERI 7.00 Marche. Petit concert. 7.15 Informations. 7.20 Almanach sonore. 7.30 Ici Autoradio Svizzera ! 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Musique variée. 13.00 Journal de 13 heures. 13.10 Musique et flash. 13.45 Ritournelle à l'accordéon. 14.00 Arrêt. 16.00 Journal de 16 heures. 16.10 Tour cycliste de Romandie. 16.20 Disques variés. 16.30 Orchestre Radiosa. 17.00 Sonate. 18.00 Pages d'écrivains du monde entier, dédiées à notre pays. 18.30 Chansons populaires. 18.50 Rendez-vous avec la culture. 19.00 Piano. 19.10 Communiqués. 19.15 Inf. Il Quotidiano. 19.45 C. Francis chante. 20.00 Disques volants. 20.30 Intermède instrumental. 20.40 Les Concerts de Lucerne 1963. 22.45 Informations. 22.50 Ultimes notes. 23.00 Fin.

TEI EVISION 17.00 Kinderstunde. 20.00 Téléjournal. 20.15 Tour de Romandie. 20.25 Un petit rien, parfois... 20.40 Le Troisième Homme. 21.10 Préfaces. La vie des lettres. 22.00 Rencontre de catch. 22.25 Dernières informations. 22.30 Téléjournal. 22.45 Fin.

L'âge d'aimer

par James Hilton

— Dans ces conditions, il me semble que c'est l'avocat qui commet une faute grave. Car enfin, il a le devoir de faire triompher la vérité, et non de gagner un procès ! A quoi bon « manœuvrer » le médecin qui vient à la barre à titre d'expert ? Cet homme, généralement honnête, n'a pas d'intérêts personnels dans l'affaire !

— Sait-on jamais ? répliqua Sir Havelock avec un regard brillant. Tenez, docteur, essayez donc ce whisky. C'est une merveille. Si vous êtes connaisseur, vous ne pourrez que l'aimer... Mais, pour en revenir à la question des experts et à la manière de les interroger... »

Charles se pencha sur la table.

Il n'aurait su dire si son visage était pâle ou empourpré, mais il sentait qu'une sorte de tic nerveux déformait ses traits.

« Papa... », murmura-t-il.

Il dut s'éclaircir la voix, tant sa gorge était serrée.

« Papa, il faut que le docteur dorme. Je vais le conduire à sa chambre. »

Blainey fit un petit geste apaisant.

« Mais non, mais non ! Je ne suis pas pressé. J'ai dormi un peu dans le train. »

Puis, après avoir trempé les lèvres dans son verre :

« Vous disiez, sir Havelock ?

— Excusez-moi de m'étendre un peu sur ce sujet, répondit le vieillard avec une expression animée. S'il me passionne, c'est sans doute en raison d'une aventure qui m'est arrivée jadis dans le Pays de Galles. A cette époque, les juges... »

Dix minutes passèrent encore. L'histoire galloise terminée, sir Havelock en entama une autre, sans laisser à Blainey le temps de faire le moindre commentaire. Alors, n'y tenant plus, Charles se leva, contourna la table et vint se placer derrière son père. Son corps se balançait gauchement. Ses mains tremblaient, Pour parler, il dut attendre d'avoir retrouvé son souffle.

« Pour l'amour de Dieu, articula-t-il d'une voix rauque, n'allez-vous pas la fermer ? Laissez cet homme se coucher ! Ne savez-vous pas ce qu'il doit faire demain matin ? »

Puis épouvanté par ce qu'il venait de dire, il s'appuya à la table et bredouilla :

« Excusez-moi... Excusez-moi...

— Mon fils est en train de perdre la tête, dit sir Havelock avec beaucoup de courtoisie. Je veux croire, docteur, que vous ne lui tiendrez pas rigueur... D'ailleurs, il est l'heure en effet d'aller nous coucher. Je vais vous conduire. Emportez votre verre... Bonsoir, Charles. Je te comprends très bien. Tâche de bien dormir toi-même.

— Bonsoir, monsieur Anderson », dit Blainey en se dirigeant lui aussi vers la porte.

Charles les entendit qui discutaient encore dans l'escalier. Ne voulant pas revoir son père, s'il prenait à celui-ci la fantaisie de redescendre ,il traversa le hall, ouvrit la porte du jardin et se promena dans les allées. Lorsque le grand air l'eut en partie calmé, il s'arrêta à un endroit d'où il pouvait surveiller les fenêtres de la chambre occupée par Blainey. Elles demeurèrent éclairées pendant près d'une heure. Charles attendit patiemment. Puis, dès qu'elles s'éteignirent, il rentra dans la maison et gagna sa chambre. Il se rendait compte qu'il s'était conduit comme un imbécile. Mais ce souci n'était rien comparé à l'autre... Bien qu'il fût persuadé qu'il lui serait impossible de fermer l'œil, il prit son réveil, plaça la petite aiguille sur le chiffre cinq. Il se proposait de se lever à cinq heures, puis de prendre toutes dispositions pour que Blainey ait le temps de déjeuner pendant que Farrow préparerait la voiture.

Cependant, rien de tout cela ne se produisit. Après être resté éveillé jusqu'à l'aube, Charles s'endormit d'un [illegible] si pesant qu'il n'entendit même pas la sonnerie. A ne seulement, il ouvrit les yeux. Il s'habilla en hâte, sa sa voiture, roula aussi vite que possible jusqu'à l'hôpita

Lorsqu'il arriva, l'opération était terminée.

* * *

(A suivre)

REDACTION-ADMINISTRATION : Sion, rue de l'Industrie, tél (027) 2 31 51. PUBLICITE : Publicitas SA Sion, tél. (027) 2 44 22 et toutes agence Publicitas. Rédactions régionales Monthey tél [illegible] 4 12 38 ; Saint-Maurice, tél. (025) 3 64 83 ; Martigny, tél (026) 6 17 10 et Sierre, tél (027) 5 19 86 PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr 38.— (6 mois Fr 20.—) CCP IIe 274 Editeur Imprimerie Moderne SA Sion

Avez-vous déjà essayé **Seti**

C'est un style de lavage fin absolument nouveau!

Henkel Henkel & Cie S.A. Prattein

2.45

mais si économique à l'emploi qu'il n'est qu'un peu plus cher que votre produit habituel.

Il faut que vous l'essayiez! Dès aujourd'hui, vous laverez votre fine lingerie intime avec plus de chic et d'agrément: dans sa ravissante robe de plastique rose, Seti sera devant vous, parmi vos flacons de toilette, délicatement parfumé, prêt à vous servir au moment de votre important petit lavage quotidien.

Ce qui touche la peau... se lave au Seti!

A vendre

pommes de terre

de consommation et plantons de ces deux espèces : Soʔri et marita au prix de 30 fr. les cent kg.

Tél. (025) 3 42 04.

Tilsiter 1ère qualité

1/4 gras à 3 fr. 40 le kg, tout gras à 5 fr. 50 le kg, petites meules entières d'env. 4 kg.

Expédition franche de port.

W. Siegenthaler, expédition de fromages, Fischenthal-Zh

P 640 Z

A vendre quelques belles machines à tricoter d'occasion

DUBIED

à bas prix, facilités de paiement. Instructions, garantie.

Travail à domicile

Tricotage BAUMLI à Willisau - Lu OFA 7 Lz

Rhubarbe DU PAYS kg. **-.50**

Pâtes à gâteaux

feuilletée 490 g. **-.85**

mi-feuilletée 510 g. **-.75**

Asperges DU VALAIS, 1er choix Kg. **3.–**

Mayonnaise tube 175 g. **1.–**

Jambon cuit DE DERRIÈRE 100 g. **1.10**

MIGROS

VAUXHALL VICTOR ESTATE CAR

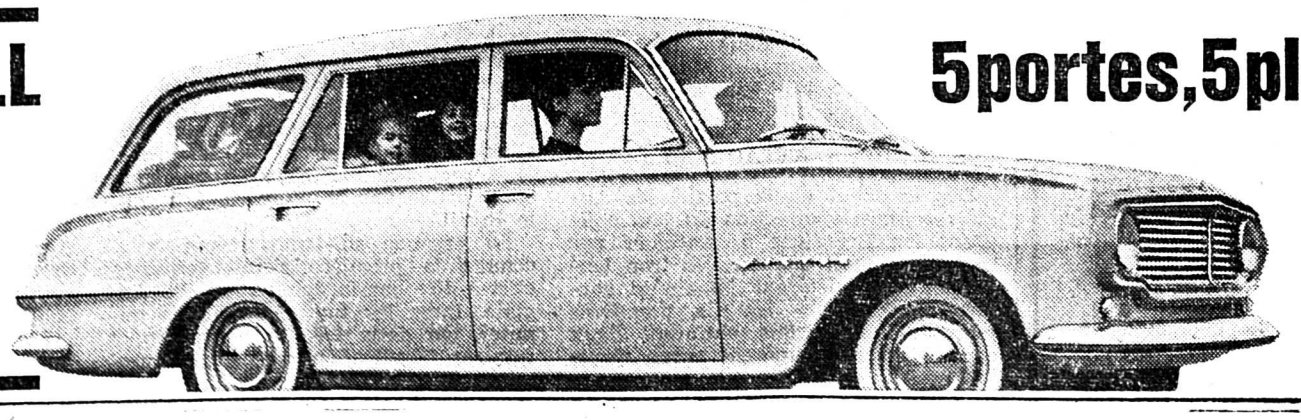

5portes,5places 7,68 CV, vaste compartiment à bagages accessible de 3 côtés. 9850.–fr.

Ne manquez pas de l'essayer!

Garage Neuwerth & Lattion, Ardon
Tél. (027) 4 13 46
Chippis, Garage L. Tschopp, tél. (027) 5 12 99.

EH 23/63 Su R+C

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

DIMANCHE SUR NOS STADES...

Championnat suisse de football

PROGRAMME DU 12 MAI	LNA
La Chaux-de-Fonds — Bâle	3-0 2-3
Chiasso — Grasshoppers	
Granges — Lucerne	2-0 1-1
Lausanne — Bienne	0-0 3-2
Young Boys — Servette	2-1 0-3
Young Fellows — Sion	
Zurich — Lugano	11-0 1-1

Zurich à l'épreuve du béton luganais

C'est toujours le duel Zurich-Lausanne qui retient l'attention générale. Certains disent que les jeux sont faits. D'autres plus prudents, affirment que rien n'est définitif. En fait ,la tâche de Zurich s'annonce très rude. Si l'on fait exception de dimanche prochain où il recevra Lugano, le leader devra ensuite se rendre à Genève pour y affronter Servette puis à La Chaux-de-Fonds; et ce ne sera pas tout, Lucerne (à Zurich), Granges (chez lui) et Young Boys (à Zurich) étant les adversaires suivants. Contre de telles équipes, 4 points sont vite perdus ! Il est vrai que Lausanne aura aussi ses difficultés contre Granges, Bâle, Young Boys et Grasshoppers. A priori, sa tâche apparaît moins dure et c'est pourquoi il convient d'attendre le match des Charmilles avant d'affirmer que Zurich sera champion suisse. Pour l'instant, il aura affaire au béton luganais, un superbéton même car tout laisse croire que les Tessinois dont la position est désespérée, vont tout tenter pour arracher un point. Lausanne, lui, aura la visite de Bienne qui, avec 20 pts, peut se considérer comme hors de la zone de relégation. De ce fait, la volonté des visiteurs sera peut-être amoindrie mais il faut relever qu'ils ont toujours tenu la dragée haute aux Lausannois.

Chiasso va se défendre avec becs et ongles contre les Grasshoppers qui ont encore quelques soucis. Riva et ses coéquipiers ont arraché un point à Bâle; ils sont capables d'en faire autant dimanche prochain et, ainsi, de se tirer (lentement) d'affaire !

Granges et Lucerne sont voisins au classement ; un point les sépare. Les Soleurois sont en progrès et Lucerne vient de prouver contre Servette et Lausanne qu'il avait retrouvé son allant.

Servette parviendra-t-il à battre les Young Boys au Wankdorf ? On hésite à répondre par l'affirmative car les Servettiens n'ont pas encore «digéré» leur élimination de la Coupe ni la perte du titre. Quant aux Bernois, ils ont toujours de l'énergie à revendre. Concluez vous-même !

Privé de Mantula, Sion se présentera à Zurich avec un handicap certain. Mais on peut lui faire confiance. La défense sait bien s'organiser et ne s'affole pas, même lorsque le danger est pressant. Le résultat dépendra de l'attaque où Anker est trop souvent seul contre 3 ou 4 adversaires. L'ailier Sixt doit être mieux servi et Gasser devrait intervertir son rôle avec Bornoz en se portant constamment dans le camp adverse.

● ● ●

LNB	
Aarau — Vevey	3-3 0-1
Bellinzone — Thoune	1-1 2-3
Bruehl — Bodio	3-1 1-2
Cantonal — Schaffhouse	
Porrentruy — Fribourg	
UGS — Moutier	
Winterthour — Berne	4-1 2-2

Les deux premiers face à face...

Les chances sont minces de déloger Schaffhouse de sa première place. Elles augmenteront si le leader subit une défaite à Neuchâtel. Mais dans ce cas, les poursuivants des Neuchâtelois, Bellinzone, UGS et Winterthour verraient s'envoler tous leurs espoirs. Mais voyons comment se présente cette 22e journée, le championnat en comportant 26.

Aarau et Vevey sont encore menacés. Aucun d'eux ne sera enclin à faire un cadeau. On va se battre jusqu'à l'épuisement. Bellinzone doit gagner pour rester dans le sillage des premiers. Thoune est sa «bête noire» de sorte que tout est possible. Bruehl est fort chez lui ; pour Bodio, un partage des points serait déjà heureux. Cantonal aura la visite de son grand rival Schaffhouse. Les visiteurs ne s'embarrassent pas de fioritures inutiles : ils vont droit au but et l'un d'eux est le roi des buteurs de LNB. Cantonal sera donc sur ses gardes. Techniquement bien armé, le team neuchâtelois manque parfois de vigueur et de volonté dans ses actions. De plus, il n'est pas à l'aise devant son public. Le pronostic est donc plutôt en faveur de Schaffhouse.

Fribourg ne peut guère espérer battre Porrentruy. La surprise serait de taille mais servirait-elle à grand chose ? Les «pingouins», ne l'oublions pas, ont 5 points de retard. Moutier termine bien son championnat ; il a repris confiance et sa dernière victoire sur Winterthour est significative. UGS trouvera à qui parler et n'aura pas la tâche aisée. Quant à Winterthour, tout marri d'avoir été berné à Genève contre UGS, il voudra sa revanche contre Berne. Mais un sursaut des visiteurs est attendu car ils sont pour l'instant à l'avant-dernière place du classement !

● ● ●

PREMIERE LIGUE

Le Locle — Versoix
Monthey — Etoile Carouge
Rarogne — Malley
Sierre — Xamax

Les matches de première ligue et tous ceux des ligues inférieures seront présentés, dorénavant, le VENDREDI. le JEUDI est réservé aux LNA et LNB. Cette répartition sur deux jours nous permettra d'illustrer nos articles sans empiéter dans le cadre de la place qui nous est accordée.

E.U.

Prévisions du Sport-Toto

CONCOURS No 35 DU 12-5-63

1. **La Chaux-de-Fonds - Bâle :** Les Montagnards seront très coriaces.
2. **Chiasso - Grasshoppers :** Déplacement difficile pour les Zurichois du Grasshoppers.
3. **Granges - Lucerne :** Granges a besoin de points...
4. **Lausanne - Bienne :** Bien que favori, Lausanne doit se méfier.
5. **Young Boys - Servette :** Match très disputé sans net favori.
6. **Young Fellows - Sion :** La rencontre est importante pour les deux clubs.
7. **Zurich - Lugano :** Victoire assurée des maîtres de céans, car Lugano est faible.
8. **Bellinzone - Thoune :** Les Tessinois sont redoutables en leur fief.
9. **Bruhl - Bodio :** Là également, les locaux peuvent s'adjuger l'enjeu.
10. **Cantonal - Schaffhouse :** Partie très importante où les chances sont égales.
11. **Porrentruy - Fribourg :** Fribourg ne doit pas espérer un miracle.
12. **Urania - Moutier :** Vu l'avantage du terrain, la cote est aux Genevois.
13. **Winterthour - Berne :** Chez eux, les Zurichois s'adjugeront la décision.

A 12 TIPS

1 1 2	1 2 2	x x x	x x x
1 1 x	1 1 x	1 2 1	1 x 1
x x 1	1 2 1	2 x x	1 1 1
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
x 1 x	1 2 2	x 2 1	1 x x
x x 2	2 1 x	1 2 x	1 2 2
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
x x x	x x x	x x x	x x x
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
1 1 1	1 1 x	x x 1	1 1 1
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1

YOUNG-BOYS-SERVETTE

Scène dramatique devant les buts de Schneider. Les Bernois seront-ils vainqueurs devant leur public ?

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL

Nuages dans le ciel de Monaco

Un sursaut d'orgueil de Nancy, pratiquement condamné à la relégation, a fait rebondir l'intérêt du championnat. Personne n'aurait osé miser un liard sur les chances des Lorrains sur le terrain de la vedette actuelle, Monaco. Sûr de son affaire, et en prévision de sa finale de Coupe de dimanche, le leader avait mis au repos deux atouts de taille : Douis et Biancheri. Bien que supérieurs dans l'occupation du terrain, les Monégasques ne parvinrent jamais à rendre le but que le centre-avant adverse Groschulski avait réussi à la 30ème minute. On crut à l'égalisation lorsque Cossou exploita une situation confuse peu avant la fin, mais l'arbitre annula le point pour faute préalable.

La situation de Monaco n'est donc plus si brillante malgré les quatre points qui le séparent de Sedan, car ce dernier a un match de retard. Comme le dernier acte de la Coupe de France déchargera encore les accus du grand favori, les Ardennais gardent encore un mince espoir de se parer de la couronne. Ils ont surmonté le terrible passage à vide de ces dernières semaines et se battront avec leur énergie coutumière pour capitaliser le maximum de points. Monaco doit encore recevoir Angers et se déplacer à Paris face au Stade. Une seule victoire suffirait pour ces rencontres mais la tâche ne sera pas facile. Les Angevins sont très incisifs actuellement et les Parisiens se souviennent que l'année dernière ils ont arraché le titre au Nîmois au cours du match de clôture. **Eschmann** et **Pottier** vont-ils arbitrer la situation ? Ils en sont capables car ils sont en ce moment, Pottier surtout, dans une forme éblouissante.

★ **PLUS DE CHANCES POUR LES BORDELAIS**

Grenoble a saboté le bateau girondin malgré l'absence de son homme de base, Guillas. Cette partie mit en relief l'incapacité de Bordeaux à s'imposer lorsqu'il doit mener les débats. Son brillant championnat s'explique par son habileté à accepter la domination adverse pour lancer des francs-tireurs très opportunistes. Une tactique parmi tant d'autres diront ceux pour qui le résultat passe avant tout. D'accord, mais alors il ne faut plus s'étonner de voir le public bouder les stades !

Valenciennes—Sedan fut une rencontre très ouverte bien que de piètre qualité. Après un premier quart d'heure agréable, au cours duquel furent marqués les buts, le jeu sombra dans la monotonie. Les Nordistes dominèrent légèrement mais les meilleures occasions furent pour leurs adversaires. Seule satisfaction : la forme retrouvée de Piumi et la révélation du jeune ailier gauche sedanais Roy. Notons que Masnaghetti a augmenté d'un point son capital-but et qu'il sera sans doute classé premier canonnier de Division I.

★ **EN LIQUIDATION**

Reims—Racing n'a pas donné lieu à la belle empoignade traditionnelle, l'absence d'enjeu enlevant une partie de son attrait à ce derby. L'offensive fut à l'honneur sous la baguette des inamovibles chef de file Kopa et Ujlaki. Reims s'imposa avec une relative facilité car la défense parisienne commit nombre de bévues.

Nîmes termine en roue libre en donnant une bonne réplique à un Strasbourg spécialement en verve. Les Alsaciens prirent un avantage de deux buts avant la pause par Koza et Hauss. Par la suite, ils durent se défendre avec becs et ongles pour enrayer les incisifs assauts menés par le néo-international Chilan. En cette fin de championnat, l'inter strasbourgeois Gress (22 ans) s'affirme comme un joueur de grand avenir et l'on en parle déjà pour l'équipe nationale.

★ **LA REVOLTE DES PAUVRES (EN POINTS)**

Ainsi que relevé ci-dessus, Nancy et Grenoble se sont imposés face à des adversaires côtés. Pour ne pas être en reste, les deux autres candidats à la relégation ont également montré les griffes. Marseille a battu sans discussion un Rennes décontracté, grâce au punch de Sansonetti. Montpellier enfin, a dû se contenter du partage des points avec Toulouse. Si les Phocéens sont mathématiquement condamnés, Nancy, Grenoble et Montpellier peuvent encore espérer rejoindre Lens, et même le Stade Français à condition d'empocher les gains maximums lors des prochaines échéances. En effet, Lens s'est incliné devant Rouen et paraît en pleine crise. Quant aux Parisiens, ils ne durent qu'au brio de leurs deux Helvètes de respirer un peu plus librement en triomphant du finaliste de la Coupe, Lyon.

Fram

RESULTATS

Monaco—Nancy	**0—1**
Volenciennes—Sedan	**1—1**
Grenoble—Bordeaux	**2—1**
Reims—Racing	**3—2**
Strasbourg—Nimes	**2—1**
Marseille—Rennes	**4—2**
Montpellier—Toulouse	**1—1**
Rouen—Lens	**3—2**
Angers—Nice	**3—0**
Stade Français—Lyon	**1—0**

CLASSEMENT

	J	G	N	P	p.—c.	pt.
1. Monaco	36	19	9	8	70—41	47
2. Sedan	35	10	5	11	64—42	43
3. Bordeaux	36	14	14	9	60—36	42
4. Reims	35	17	8	10	71—49	42
5. Nimes	36	15	10	11	65—43	40
6. Valenciennes	35	12	15	8	57—39	39
7. Lyon	34	13	13	8	42—33	39
8. RC Paris	36	13	13	10	70—68	39
9. Rennes	34	14	11	9	63—62	39
10. Toulouse	63	14	10	12	57—50	38
11. Rouen	36	16	6	14	55—55	38
12. Nice	35	14	9	12	56—67	37
13. Angers	35	13	10	12	48—56	36
14. Strasbourg	34	9	14	11	50—55	32
15. Stade Français	36	11	8	17	51—67	30
16. Lens	35	10	9	17	60—66	29
17. Grenoble	36	6	14	16	35—60	26
18. Nancy	35	8	10	17	30—57	26
19. Montpellier	36	8	9	19	44—65	25
20. Marseille	35	7	7	21	40—75	21

★ **FOOTBALL**

Benfica - Feyenoord 3-1

En match retour des demi-finales de la Coupe des champions européens, Benfica Lisbonne a battu Feyenoord par 3-1 (mi-temps 2-0). Lors du match aller à Rotterdam, les deux équipes ayant fait match nul 0-0, Benfica est donc qualifié pour rencontrer en finale (le mercredi 22 mai à Londres), l'A.C. Milan.

ECOSSE—AUTRICHE

A Glasgow, de violentes bagarres entre joueurs ont éclaté en seconde mi-temps du match international Ecosse—Autriche. Ne pouvant rétablir l'ordre, l'arbitre anglais J. Finney a quitté le terrain à la 69ème minute alors que l'Ecosse menait par 4 buts à un.

● Trois matches amicaux de caractère international se sont déroulés en Suisse mercredi soir. Au stade Saint-Jacques de Bâle, en présence de 13.000 spectateurs, le FC. Bâle a battu une sélection berlinoise par 2—0 (mi-temps 0—0).

Au Letzigrund, le FC. Zurich a pris le meilleur sur le Stade Français de Paris par 2—1 (mi-temps 1—0).

Enfin, au Wankdorf de Berne (14.000 personnes) les Young Boys ont été battus 3—2 (mi-temps 1—0) par l'équipe brésilienne AC. Bangu Rio de Janeiro.

● Matches amicaux: Juventus Turin—Real Madrid 1—3; Internazionale Milan—Université catholique de Santiago du Chili 1—2; Standard Liège—Torino 3—2; Sélection de Copenhague—Bologna 1—2.

L'Angleterre et le Brésil font match nul

C'est devant 95.000 spectateurs environ qu'a été donné le coup d'envoi de la rencontre internationale Angleterre-Brésil, au stade de Wembley, à Londres. Par un temps nuageux et légèrement frais, les deux équipes s'alignèrent devant la tribune principale dans les compositions suivantes :

BRESIL : Gilmar; Eduardo, Lima, Zequinha, Diaz; Rildo, Megalvio; Dorval, Amarildo, Coutinho et Pepe.

ANGLETERRE : Banks; Armfield, Wilson; Milne, Norman, Moore; Douglas, Greaves, Smith, Eastham et Charlton.

LES ANGLAIS ATTAQUENT...

Dès le début de la partie, les Anglais prirent la direction du jeu, obligeant les Brésiliens à pratiquer par contre-attaques, qui, menées trop lentement, n'inquiétèrent jamais le gardien Banks. Dans les dix premières minutes, les Anglais obtinrent deux corners qui ne donnèrent aucun résultat positif, de même que leur continuelle domination, et c'est au contraire les Brésiliens qui ouvrirent le score contre le cours du jeu. En effet, à la 18e minute, une faute de l'arrière central britannique Norman était sanctionnée par l'arbitre hollandais Horn, à l'angle gauche de la surface de réparation. L'ailier gauche sud-américain Pepe tirait le coup franc et, d'un tir qui lui est coutumier, perforait le mur anglais, battant le gardien Banks, qui était resté sans réaction.

Les Anglais ne se décourageaient pas et reprenaient leur domination territoriale. Cinq minutes avant la fin de cette première période, l'avant brésilien Amarildo quittait le terrain et était remplacé par Ney. La mi-temps était sifflée sur le score de 1-0 pour le Brésil.

La seconde mi-temps commençait, comme la première s'était terminée, c'est-à-dire par la domination des Anglais. Dans les toutes premières minutes, par deux fois, les Britanniques rataient l'égalisation de peu. La première fois, une reprise de la tête de Charlton était renvoyée par le montant gauche, alors que Gilmar était battu. Puis, à la 6e minute, Rildo dégageait de la tête, sur la ligne de but, un tir du même Charlton, alors que Gilmar, sorti de sa cage, était encore battu. Petit à petit, les efforts anglais commençaient à se faire plus rares.

Ce milieu de deuxième mi-temps voyait le réveil de l'attaque brésilienne, qui, après une absence totale, redonnait signe de vie. Le gardien anglais était alors, de la 65e à la 75e minute, mis à contribution, mais le score restait toujours de 1-0 en faveur du Brésil. Dans les dix dernières minutes, les Anglais repartaient à l'attaque, aidés par leurs lignes arrières, qui venaient leur prêter main forte. A la 86e minute, sur un tir de loin de l'arrière Armfield, Douglas parvenait à reprendre le ballon au milieu de deux défenseurs brésiliens et marquait le but égalisateur.

La fin de la rencontre survenait quatre minutes plus tard sans que le score ait été modifié.

EMISSION

HISA FONDS DE PLACEMENT POUR INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS ET HYPOTHECAIRES EN SUISSE

22 avril 1963 — 31 mai 1963

Les parts de copropriété HISA en coupures de 100, 500 et 1000 francs peuvent être souscrites auprès des domiciles de souscriptions et de paiement indiqués ci-après, ainsi que dans toutes les banques

Cours des parts	Fr. 105.—
Intérêt rétroactif à compter du 1. 1. 1963	Fr. 1.60
Prix d'émission net	Fr. 106.60

HISA

Le rendement s'est élevé à 4½ % net en 1961
4½ % net en 1962

Le rendement prévu pour 1963 est également de

4½% net

Veuillez demander, s'il vous plaît, le rapport de gestion et bulletin de souscription

HISA ADMINISTRATION DE FONDS DE PLACEMENT SA

Zurich Badenerstrasse 156 Téléphone (051) 25 04 30

Domiciles de souscriptions et de paiement:

BANK IN BUCHS SG
HANDELSBANK LUZERN AG
BANQUE WITTMER SA, LAUSANNE
HISA VERWALTUNGS-AG, ZURICH

Offices de souscriptions et de renseignements:

Suisse romande:

Bulle:	Gérance Michel Clément
Fribourg:	Gérance G. Gaudard
Genève:	Néac SA, société financière
Martigny:	Bureau fiduciaire Dupuis
Moudon:	Fiduciaire D. Augsburger
Neuchâtel:	Fiduciaire A. Soguel,
Sion:	Me J. Rossier, Notaire

Suisse alémanique:

Arbon:	Dr. iur. Paul Lemmenmeyer
Arosa:	Notar Dr. iur. Hans Schmid
Altendorf SZ:	Dr. iur. Josef Mächler
Basel:	Dr. iur. Hans Fehlmann, Gerbergasse 30
Bern:	Notar R. Meer, Spitalgasse 40
Burgdorf:	Verwaltungsbüro F. Oppliger
Chur:	Treuhandbüro A. Neeser
Ilanz:	Notar Dr. iur. Donat Cadruvi
Lenzburg:	Notariatsbüro Brütsch & Co.
Olten:	Notar Max Rauber
Poschiavo:	Notar Dr. iur. F. Luminati
Stans:	Dr. iur. Bruno Geiser
Thun:	Geschäftsstelle HISA, Bahnhofstrasse 12
Wetzikon:	Verwalter Hermann Stauber
Zug:	Verwaltungsbüro W. Kuhn-Baumgartner
Zürich:	HISA Verwaltungs-AG

Suisse italienne:

Locarno:	Nottaio Dott. Giorgio Bianchetti
Lugano:	Notaio Dott. Renzo Rezzonico

SION – CENTRE DE LA VILLE

APPARTEMENTS A LOUER

1 appt 5 p.	dès le	1.9.63	Fr. 375.— par mois
1 appt 4 p. ½	dès le	1.8.63	Fr. 335.— par mois
1 appt 4 p.	dès le	1.6.63	Fr. 320.— par mois
1 appt 3 p. ½	dès le	15.7.63	Fr. 260.— par mois
1 appt 3 p. ½	dès le	1.6.63	Fr. 260.— par mois
1 appt 3 p. ½	dès le	1.8.63	Fr. 270.— par mois
1 appt 3 p.	dès le	1.9.63	Fr. 225.— par mois
1 appt 3 p.	dès le	15.6.63	Fr. 225.— par mois
2 appt 3 p.	dès le	1.7.63	Fr. 225.— par mois
1 appt 3 p.	dès le	15.7.63	Fr. 225.— par mois
2 appt. 2 p.	dès le	1.8.63	Fr. 170.— par mois
1 appt 2 p.	dès le	1.9.63	Fr. 170.— par mois

Quelques studios, à partir de différentes dates à Fr. 140.—

S'adresser à l'étude René Favre, avocat et notaire, rue du Rhône 25, à Sion, tél. 2 36 52 et 2 11 76, de 11 h. à 12 h.

P 7130 S

A vendre

terrain industriel

en bordure de route principale. Eau, électr., tél. sur place. Prix à discuter.

S'adr. chez Florey Aloïs, route de Bottire, Sierre.

P 20754 S

A vendre

3000 rames pour haricots

Tél. (027) 2 40 32.

P 7158 S

A vendre, cause de départ une

cuisinière électrique

à l'état de neuf,

un aspirateur

Hoover,

un meuble de télévision

Tél. (027) 2 40 32.

Machines à écrire

Location-vente
Demandez nos conditions

Hallenbarter SION

Tél. (027) 2 10 63

A LOUER A SION

av. de la Gare, dans immeuble commercial, 1er étage.

BUREAU

comprenant 2 pièces, hall de réception, WC. Libre tout de suite. Loyer mensuel : **Fr. 220.—** charges comprises.

Se renseigner sous chiffre P 449-2 S à Publicitas Sion.

MARTIGNY
Place Centrale

Monsieur

VETEMENTS

CHIC ET DISTINCTION

MIEGE - 11-12 MAI

LXIIIe Festival des musiques

des districts de Sierre et Loèche

1000 musiciens

Samedi soir et dimanche

BAL A LA CANTINE

Orchestre PIERRE DONY, Genève

P 702-385 S

perfection dans le goût

CAILLER FRIGOR

Partout Frigor, au goût absolument parfait, est accueilli comme le chocolat d'élite par excellence. Son bel emballage rouge paré d'or souligne encore sa qualité: la douceur inégalée de sa crème d'amandes en fait un régal de choix, apprécié de chacun.

Cailler

les chocolats fins
des fins connaisseurs

NESTLÉ AVEC CHÈQUES IMAGES KOHLER PETER CAILLER

CHOCOLAT FRIGOR Fl. Cailler

Organol

fongicide organique de l'arboriculteur

Contre la tavelure, la rouille du prunier et la maladie criblée des abricotiers et cerisiers. S'emploie sur toutes les variétés.

Siegfried S.A., Zofingue

* Lectures en pantoufles * Lectures en pantoufles *

« LA VIE »

ar Jean Rostand et Andrée Tétry
diteur : Librairie Larousse, Paris

L'éditeur a été particulièrement bien inspiré en demandant au célèbre biologiste Jean Rostand de l'Académie française et à Andrée Tétry, directeur adjoint à l'Ecole pratique des hautes études, d'écrire le bel ouvrage « La Vie ».

Avec un sens aigu de l'humain, les auteurs font surgir du texte une multitude de détails d'une extrême profondeur. Ils donnent un relief saisissant aux problèmes se rapportant au développement, à l'évolution des espèces, à la formation de l'être, à l'hérédité. Il y a en plus, dans cette étude biologique et ses applications à la médecine, à la zoologie, à la botanique et à l'agriculture, une volonté évidente d'éviter tout préjugé d'école.

La valeur indéniable de l'ouvrage tient également, il faut le dire, au grand effort accompli dans le domaine de l'illustration en couleurs. Je dirais même qu'il y a ici comme dans l'ouvrage « Les Sciences » une rencontre providentielle, une correspondance mystérieuse entre le biologiste et l'artiste Hans Erni pour restituer avec un charme et une fraîcheur incomparable une œuvre scientifique à la portée de chacun.

Les contrastes de la «Vie» se retrouvent à chaque page par les expériences du passé et par les traditions aussi. Les réalités vitales se mélangent, se côtoient sans se confondre grâce aux conditions apportées par la science dans la multiplicité de ses tendances. Belle conquête en vérité, que celle d'un livre de cette valeur qui cherche à élargir notre horizon. Je suis frappé à juste titre par le souci de l'éditeur d'adapter aux aspects les plus récents des questions vitales les thèses traditionnelles et immuables.

Cet ouvrage jette une lucide et nouvelle lumière sur tous les aspects de la vie.

Le géant russe Machnov mesurant 2 m. 85 et pesant 182 kg., photographie tirée de l'ouvrage «LA VIE» édité par Larousse.

Les Sciences

Chimie, physique, astronomie
Editeur : Librairie Larousse, Paris

La nouvelle collection Larousse *Pour connaître,* dont le premier titre *Les Sciences,* vient de paraître, constituera en une série de volumes (Sciences, Sociologie, Technologie, Arts, etc.) la parfaite encyclopédie du foyer, la meilleure initiation aux sciences humaines et techniques de notre temps, l'ouvrage de documentation et de référence que chaque famille se devra de posséder.

Cette collection, rédigée par une équipe internationale, est destinée à fournir, à de nombreux lecteurs n'ayant pas une formation spécialisée, la documentation nécessaire dans les divers domaines de connaissances avec lesquelles chacun entre en contact aujourd'hui: les sciences et leurs applications; les diverses techniques; les questions de géographie, de sociologie, d'art, etc. Le niveau des exposés est accessible à tous, et l'abord en est d'autant plus facile et agréable que les ouvrages sont très illustrés.

Les trois branches principales de l'ouvrage développent les nouvelles théories nées au cours des dernières découvertes : il y a 100 ans, en effet, on était plus proche encore de l'alchimie que de la chimie. Mais nous sommes maintenant familiers des *atomes et des éléments,* de leur combinaison, des métaux et de leur structure.

La physique a permis de dégager les grandes lois qui régissent les rapports entre matière et énergie. Elles nous conduisent par le mouvement des molécules à la construction de la machine. Il n'y a pas loin du monde des sons au monde de la lumière : seuls les séparent le chapitre de l'énergie des électrons et celui des ondes électromagnétiques.

L'astronomie n'est plus la science diffuse où s'exerçait autrefois l'imagination des docteurs à bonnet pointu: nos téléscopes atteignent les limites de l'univers observable et ont permis de déterminer la place de la terre et la frontière de son espace dans le système solaire.

Un glossaire des termes scientifiques et un index permettent d'utiliser ce livre comme un dictionnaire encyclopédique.

Les illustrations de Hans Erni révèlent des qualités de nuance et de finesse extraordinaires.

« Si tu ne te renonces... »

Editions Salvator
par Michel Gasnier O. P.

Le texte en exergue et qui sert de préface à la présente publication en contient toute la profonde analyse. Ces lignes sont du docteur spirituel par excellence saint Jean de la Croix : « Je voudrais convaincre les personnes adonnées à la spiritualité que le chemin qui mène à Dieu ne consiste pas dans la multiplicité des considérations, ni des méthodes, les exercices ou les goûts, bien que cela soit d'une certaine manière nécessaire aux commençants, mais dans une seule chose indispensable, celle de savoir se renoncer véritablement à l'intérieur et à l'extérieur, et de se dévouer à la souffrance par amour pour le Christ, et à la mort complète de soi-même ».

Qui que nous soyons, la croix se trouve à tous les carrefours de nos chemins. Les uns l'acceptent avec amour et les autres la fuient avec horreur, ainsi la croix devient fardeau à ceux qui l'évitent et divin transport à ceux qui l'accueillent au nom de Jésus.

« Si tu ne renonces... », voilà un programme de vie qui tombe comme caillou en mare au milieu de notre soif de bien-être. Dieu n'en demande pas tant, tel est le slogan de l'homme moderne fasciné de confort. C'est bien notre folie de vouloir édulcorer l'Evangile sous prétexte qu'il a fait son temps et n'est plus conforme à nos goûts actuels. Seul pourtant l'Evangile peut encore nous sauver des pluies de fer et des forces démoniaques de la désintégration atomique.

L'Imitation de Jésus-Christ nous donne en formules lapidaires la substance de l'Evangile ; l'exposé du père Gasnier nous en rappelle de manière direct et saisissante. Toutes les âmes soucieuses de perfection chrétienne trouveront en cette publication un aliment des plus fort à leur idéal. Que ce soit les âmes consacrées spécialement à Dieu, que ce soit celles de la multitude, toutes sont appelées à la parfaite ressemblance au Christ ; c'est le but essentiel de toute vie, les voies seules diffèrent, mais sur ces diverses voies, le « si tu ne te renonces... » est de rigueur, sous peine de faire fausse route. Que voilà donc un livre précieux que celui du père Gasnier puisqu'il nous indique en formules vivantes la façon de rendre libre notre route jusqu'à Dieu.

M. Michellod

Le Théâtre du Jorat et René Morax

par Stéfane Audel
Editions Rencontre, Lausanne

Dans ce beau et intéressant ouvrage, René Morax, interrogé par Stéfane Audel, raconte ce que fut son expérience de poète, de dramaturge et d'animateur, de la fondation du Théâtre du Jorat à la création de la dernière de ses œuvres. Ces entretiens apportent une contribution à l'histoire du théâtre de notre pays et relèvent le rôle joué par la nef de Mézières, dont les lignes ont séduit Adolphe Appia, Romain Rolland et Jacques Copeau.

Mais encore cette contribution dépasse-t-elle nos frontières puisque d'aucuns n'hésitent à mettre en parallèle l'expérience du théâtre du Jorat avec celles du Vieux-Colombier, de Max Reinhardt, de Stanislavski. Pourtant, ainsi que le souligne René Morax lui-même, l'entreprise de Mézières n'a eu d'autre intention que celle de recréer la vie sur ces tréteaux, ce qui, de Sophocle à Shakespeare et de Plaute à Molière, demeure le but du théâtre.

Au delà de la découverte et de la signification de cet apport, ces entretiens nous font pénétrer à l'intérieur de la vie des compagnies éphémères qui ont interprété des œuvres du poète morgien, de *La dime* à *La lampe d'argile.*

Des visages renaissent au cours de la conversation. Ceux des peintres notamment : Jean Morax, Aloys Hugonnet, Gaston Faravel, Alexandre Cingria, tous quatre disparus. Ceux des musiciens aussi : Gustave Doret, Arthur Honegger, Alexandre Dénéréaz, Frank Martin, André-François Marescotti, Ignace Paderewski, Igor Stravinsky. Des écrivains, des poètes, surgissent à leur tour : Cocteau, Lucien Descaves et des comédiens, comédiennes, metteurs en scène, des amis du théâtre.

Par la voix du poète qui se passionne, s'émeut, rit, s'emporte, ces entretiens restituent pour l'auditeur devenu lecteur le livre d'une époque, une page dont s'enrichit la vie artistique de notre pays et qui doit être retenue comme un exemple.

L'ouvrage, précédé d'un avant-propos de M. J.-P. Méroz, directeur de Radio-Lausanne, et d'une notice sur le Théâtre du Jorat due à son président d'honneur, M. Gaston Bridel, s'achève avec le texte intégral de la charmante et populaire comédie de René Morax : *La Belle de Moudon.*

Miro

par Jacques Lassaigne
Editeur : Skira, Genève
Exclusivité : Weber & Co. Genève

Joan Miro, l'Espagnol de Barcelone, est le cas typique du phénomène dans l'art pictural moderne et aussi dans la céramique.

Mon tempérament ne peut pas retenir et aimer tout ce qu'à produit Miro jusqu'à ce jour. Par contre, l'auteur, Jacques Lassaigne, dont l'analyse sur Duffy m'avait déjà impressionné, apporte avec une extrême finesse et beaucoup d'accents, l'homme et l'artiste. Il s'inspire dans un soin précieux de l'équilibre de la marche continue, de l'ascension du peintre.

Quelques réserves que je serais tenté de faire sur l'ensemble de l'œuvre, je me réjouis de découvrir un si brillant présentateur au talent vigoureux et large d'idées.

Miro n'a pas attendu longtemps pour obtenir la clef du succès. « L'œuvre de Miro, nous dit Lassaigne, est sans doute celle qui, dans l'art moderne, incarne la conquête de l'innocence avec le plus de bonheur. » L'œuvre et l'homme restent attachés ; ils ne peuvent se dissocier et c'est là que ressort cette purification poétique que laisse sous-entendre la phrase de l'auteur.

L'œil apercoit ces espaces fait de peu de choses qui donnent le mystérieux et l'impalpable des toiles et qui traduisent les effets de lumière dans la délicatesse des tons. Ce qui me touche peut-être le plus en étudiant les 50 planches en couleurs, c'est la diversité de la technique de Miro et la façon de tirer parti de peu de choses. Du surréalisme par excellence ! Le rayonnement de Miro ne s'arrêtera pas si vite.

gil.

Laxatif doux et efficace

vient à bout
de toutes les constipations
Boîte de 20 dragées Fr. 2.30
Dans votre pharmacie
P 156-3 F

« Jeux d'enfants »

par Brueghel-Portmann et Heinen
Editeur : Payot, Lausanne

Cette réussite des éditeurs de la charmante collection Orbis Pictus nous convainc une fois de plus de l'excellence de la formule de ces petits livres d'art. Introduite et commentée par P. Portmann et A. Heinen-Tardent, l'œuvre du grand peintre flamand nous apparaît dans toute sa verve : réaliste, poétique, parfois tragique, burlesque, extraordinairement mouvante et colorée. Brueghel a peint les jeux d'enfants de partout, qui restent les mêmes à travers les temps: saute-mouton, la toupie, le cerceau, les cabrioles, toutes les merveilleuses inventions de l'imagination enfantine peuplent le tableau. Mais ces jeux universels décrivent aussi un pays, une époque.

Et il y a plus : dans un thème d'apparence pourtant joyeuse, c'est le profond pessimiste humain, sousjacent à toute l'œuvre de Brueghel, qu'on découvre en regardant attentivement les détails que les éditeurs ont su choisir et cadrer de façon saisissante.

Rome

par Paul Chaulot
Editions Rencontre, Lausanne

La collection *Atlas des voyages* jette une nouvelle et vive lumière sur le monde d'hier et d'aujourd'hui. Ce n'est le premier Rome qui me tombe dans les mains, mais le vigoureux plaidoyer de Paul Chaulot contribue à aimer les traits bien séduisants qu'il trace au hasard de ses rencontres, au gré de ses observations, le long de ses promenades dans la ville éternelle.

Le ton du voyageur peut surprendre dans les épisodes les plus cocasses mais il sait toujours retrouver un bon dosage de féroce exactitude, d'humour et de fantaisie. L'auteur est de ceux dont le seul souci est de présenter la vie telle qu'elle est même si celle de Rome semblerait pleine en éléments de constellations !

Il entre dans le jeu de la rue, de la politique, du sport, s'y prend avec une impétuosité et une virtuosité rares, y ressort dans un tournoiement aveugle pour tomber sur les deux pieds.

Il y a aussi quelque chose de sympathique dans les citations qu'il a choisies sur Rome. Il procède de la façon la plus simple en apparence et met chaque fois un nouvel accent de raffinement.

Les photographies révèlent un artiste délicat et qui a mis tout son cœur et son savoir pour montrer Rome de chaque jour.

gil.

Grand Larousse encyclopédique

Tome 7 (Marli-Orly)
Editeur : Librairie Larousse, Paris

L'amélioration des conditions techniques de l'imprimerie et la conception de travail des auteurs du Grand Larousse encyclopédique permettent les réalisations les plus parfaites. Les volumes sortis de presses jusqu'ici nous en donnent la plus éloquente démonstration.

Et pourtant, rien n'est plus malaisé, apparemment, que le ton à donner à une œuvre d'une pareille envergure. Nul n'ignore les difficultés inouïes de cette coordination internationale. L'éditeur sait mettre l'accent sur la qualité exceptionnelle de l'encyclopédie en dix volumes autant par l'ordonnance des formes que par l'expression de la rédaction des textes.

Près de 700 collaborateurs participent à l'ouvrage monumental et le numéro 7 illustre une fois de plus ce travail en profondeur.

Le lecteur trouvera Martigny en compagnie de Frank Martin, Jacques Massu et François Mauriac ; Matisse et Enrico Mattei ; Saint-Maurice représenté par le texte et une excellente reproduction de la merveilleuse chasse de Saint-Maurice d'Agaune ; Mikopan et le cardinal Mindszenty ; Mistinguett et Modigliani, les oiseux et les montres ; Ollon et ses vins ; Onassis et l'ONU, Monaco et Montreux... Je ne cite qu'une dizaine de mots sur les 16 671 que contient ce tome. On passe des beaux-arts à l'histoire, de la géographie à la littérature, des sciences aux magnifiques cartes en noir et en couleurs dont on ne fera jamais assez l'éloge.

Comme toujours la dernière couche a été bien appliquée car le plan de l'ouvrage a été intelligemment conçu.

gil.

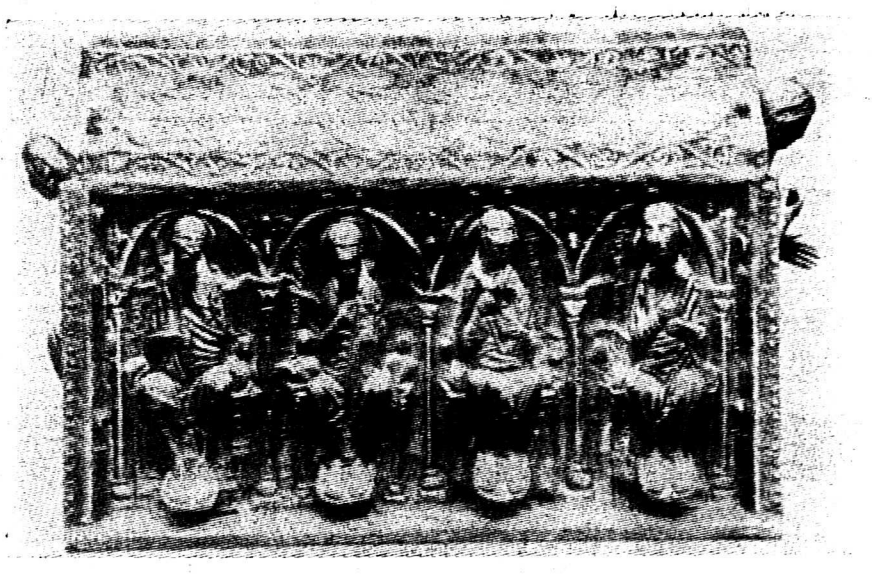

«La chasse de Saint-Maurice d'Agaune», photographie tirée du tome 7 de l'Encyclopédie Larousse.

SAVEZ-VOUS QUE...

la dragée Franklin, grâce à sa double action, chimique et opothérapique, supprime la constipation, favorise le travail du foie et prévient l'obésité ? Les effets malheureux d'une mauvaise digestion disparaissent et le foie travaille normalement. Dès aujourd'hui, faites-en l'essai, vous en serez heureux.

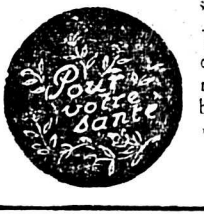

Toutes pharmacies et droguerie Fr 1.95 la boîte de 30 dragées Franklin.

P 1524 L

INCA

café instantané

Profitez - plus du double de points Silva

Jusqu'à épuisement du stock: L'offre spéciale INCA et INCA sans caféine!

12 SILVA pour la petite boîte

27 SILVA pour la grande boîte

50 SILVA pour le bocal ménage

...et de plus encore plus avantageux!

Thomi + Franck SA Bâle

Un seul YOGOURT

Abonnez-vous au « NOUVELLISTE »

Baisse du prix de la DKW Junior de Luxe

Avant que vous vous décidiez, faites donc un essai avec la DKW JUNIOR... une vraie voiture à 5 places avec un coffre très spacieux.

Vous aussi vous serez enchanté de la marche tranquille, du confort, de la tenue remarquable, hors de pair, et de la grande sécurité du déplacement.
Nous nous réjouissons d'avance de l'avantage de vous présenter à titre gracieux ce produit d'avant-garde de l'AUTO UNION.

Prix de la DKW Junior de Luxe Fr. 6650.—

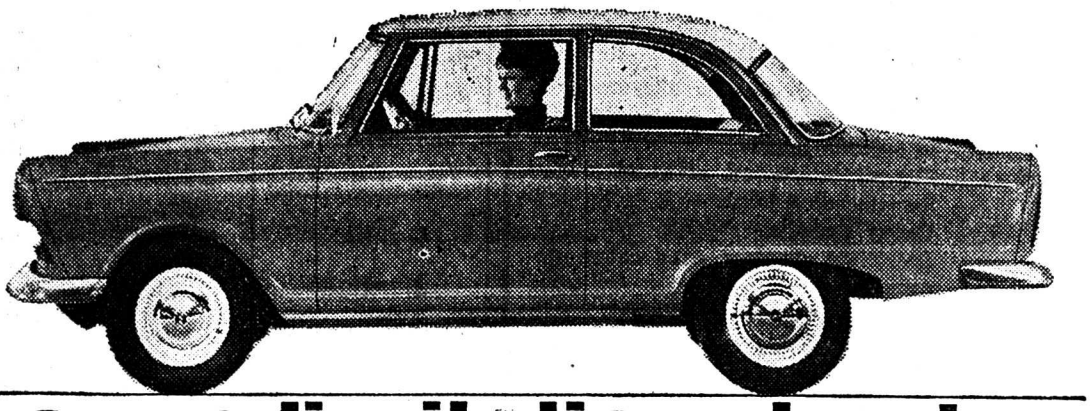

2 ans de garantie* sans limitation des km

* pour le moteur, la boîte de vitesses et le différentiel

Werbeagentur Ruperti

GARAGE DU CASINO

RENE DISERENS

SAXON - Tél. (026) 6 22 52

AGENTS : GARAGE HEDIGER, SION
GARAGE CENTRAL, A. & M. PERRIN, SIERRE
GARAGE MAGNIN, SEMBRANCHER
Garage des Sports, Ch. Launaz, Monthey

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE PAIEMENT PAR « CREDIT-VENTE »

Le journal de tout le Valais : le « Nouvelliste du Rhône »

B+C

balastore

la persienne pliante – montée en un tournemain!

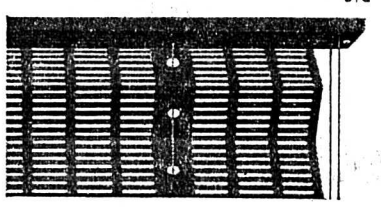

Montage des plus simples: un tournevis suffit
Prix: 8 fr. 40 à 39 fr. selon la largeur

Un produit de la maison Balatum;
Garantie de 5 ans.
En vente dans les quincailleries, les magasins d'articles ménagers, de meubles, les tapissiers et les grands magasins.
Représentation générale:
A. Eberhard S.A., Case postale, Zurich 9/47

Un nouveau confort dans votre appartement – à peu de frais: balastore protège vos meubles, rideaux et plantes, diffuse une clarté régulière et maintient une température agréable dans les pièces pendant les chaudes journées d'été. Balastore est idéal pour les pièces de séjour, maisons de vacances ou de week-end, bureaux, ateliers, entrepôts, etc.

VOLVO VOITURES POUR LA SUISSE

Agent général pour le Valais
Garage de l'Aviation S.A. * Sion
Route Cantonale, tél. 027 2 39 24

Sous-agent * Garage Touring, Brigue, tél. 028 3 17 30

Garage de l'Aviation, Sion

Atelier mécanique
serait mis à disposition de petite industrie désirant s'établir dans la région de Martigny. Place suffisante, accès facile, ainsi que locaux appropriés.
S'adresser sous chiffre P 7098 S, Publicitas, Sion.

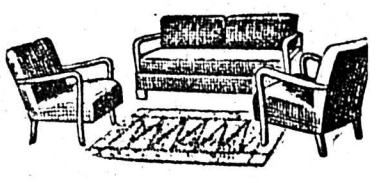

Couch transformable en lit une place. Les trois pièces **Fr. 390.—** Couch seul, **Fr. 220.—**. Grand choix de tissus.

KURTH, tél. (021) 24 66 66, avenue de Morges 9, Lausanne.

P 616 L

Pour la Fête des Mères

vous trouverez un magnifique assortiment de

Combinaison Nylon Charmor
Chemises de nuit
Pullovers coton et dralon
Blouses, jupes
Superbes jaquettes toutes teintes
Robes, ensembles deux pièces

ainsi que de nombreux autres articles

Magasin Friberg

CONFECTIONS — NOUVEAUTES

Martigny-Bourg. Tél. (026) 6 18 20

P 189-12 S

A vendre pour le compte d'une banque :

1 trax à cheville
Modèle 59

1 camion M.A.N.
Modèle 63, avec direction à système.

Facilités de paiement.

S'adresser à M. L. Planchamp, Vionnaz.

Téléphone : (025) 3 42 75.

PRETS

- Sans caution jusqu'à 5000 fr.
- Formalités simplifiées
- Discrétion absolue

BANQUE COURVOISIER & Cie

NEUCHATEL - Tél. 038 5 12 07

SOCIÉTÉ ANONYME
ZSCHOKKE
CONRAD ZSCHOKKE

CHERCHE

pour son bureau de calculation à GENEVE

INGENIEUR ET TECHNICIEN

en génie civil

Nous demandons : bonne expérience de chantier. Capacité d'étudier et de calculer des soumissions de génie civil de toute nature.
Esprit de collaboration.
Langues : français ou allemand, de préférence bonnes connaissances de la seconde langue.

Nous offrons : Travail intéressant et varié.
Semaine de 5 jours.
Caisse maladie.
Possibilité d'entrer dans caisse de retraite.

Société Anonyme Conrad ZSCHOKKE
42, rue du 31-Décembre, Genève

P 230 X

Cherche

jeune fille

pour servir au magasin et aidé au café.
Bons gains. Congés réguliers. Entrée de suite ou à convenir.

S'adr. au Cercle démocratique, Fully. (VS)
Tél. (026) 6 32 58.

P 7058 S

Nous cherchons bonne

sommelière

pour tout de suite ou pour date à convenir.
Bon gain.
Travail agréable.

S'adresser à l'Arlequin, Sion.
Tél. : (027) 2 15 62

P 7050 S

On cherche

barmaid

Entrée tout de suite.

Hôtel Central, à Sierre.

Fabrique de tuyaux

Toutes dimensions — Gros stocks

JEAN-PIERRE FONTANNAZ
Plaine du Rhône
NOVILLE
Tél. (021) 60 11 86

BEL AGENCEMENT

pour épicerie moderne, rayons et éléments démontables.
Etat de neuf.
Magnifique occasion.
Téléphone : (021) 4 28 47.

P 827 L

Organisation complète de
TOMBOLA
100 000 lots
Articles de fêtes
Gravure de coupes de sociétés
Veuthey fers
SAXON
Tél. 026 / 6 23 51

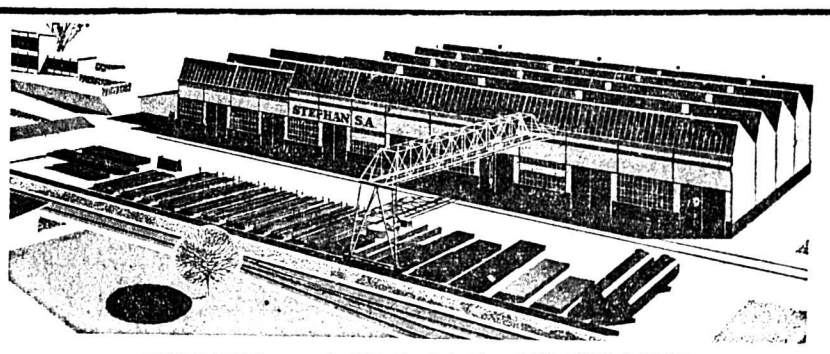

BUREAUX : rue de l'Industrie 7 — Tél. (037) 2 35 23

Nous engageons pour tout de suite ou date à convenir, pour nos ateliers de Givisiez (FR)

1 électricien diplômé

pour notre département engins de levage

3 serruriers ou maréchaux
3 soudeurs à l'électricité

qualifiés et ayant de préférence déjà travaillé dans la métallurgie. Travail très varié. Conditions intéressantes.

Adresser vos offres à :

Ateliers de constructions métalliques et mécaniques

P 238-3 F

Stephan S.A. Fribourg

A vendre sur plan dans petit immeuble résidentiel de huit logements, à 3 km entrée ouest de Sion,

magnifiques appartements

de 3-4 et 5 chambres, cuisine moderne avec balcon. WC indépendant, grande loggia de 14 m2. Prix de vente : Fr. 55 000.— ; 70 000 et 85 000.—. Garage 5000.—

S'adresser chez Michel Knupfer, architecte, rue du Petit-Chasseur 82, Sion. Tél. (027) 2 17 43.

P 7161 S

Pour la Fête des Mères

Fleurs - Terrines fleuries -
Plantes vertes, etc.

BN Neurg SAXON

Téléphone (026) 6 23 63

P 132-8 S

Gonset G

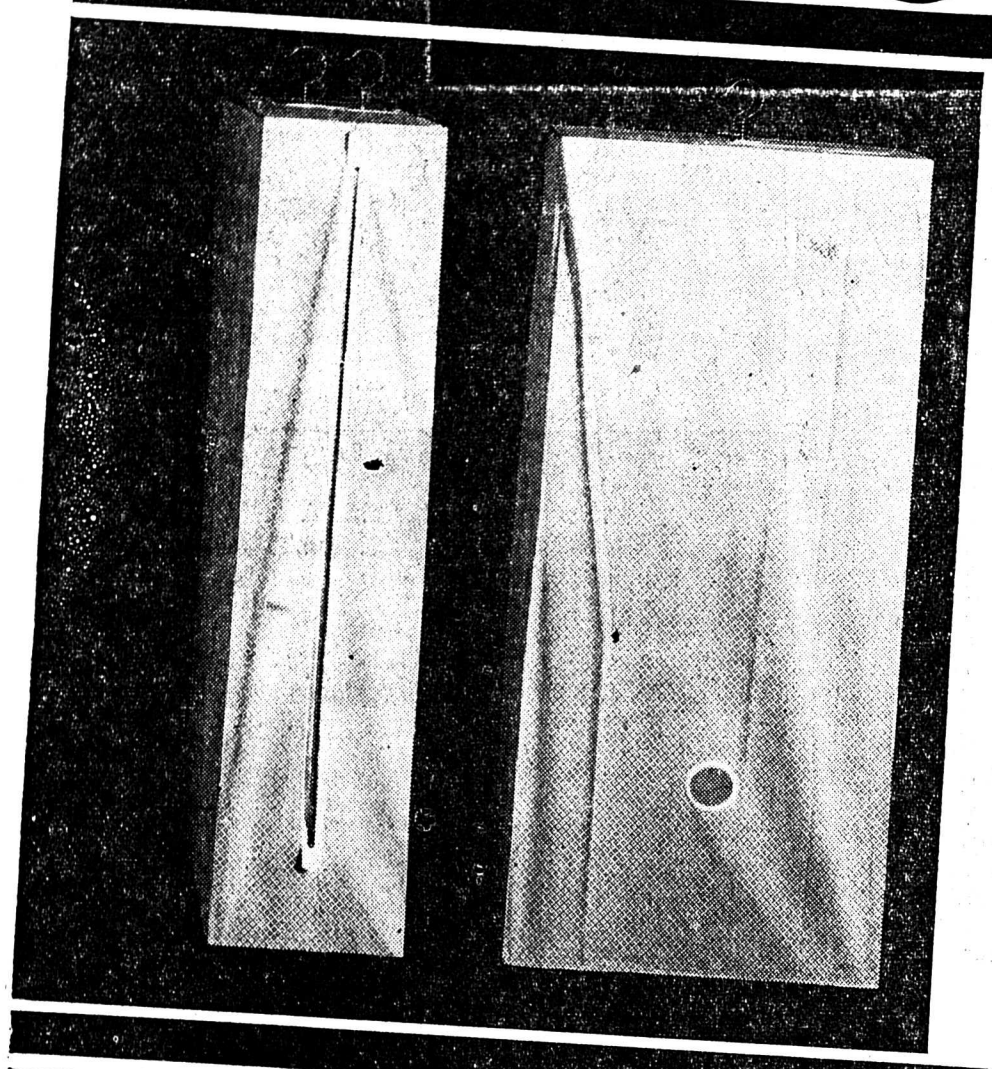

Sac anti-mites, en plastique opaque, avec cadre métal, 24 x 48 cm., longueur du sac 135 cm.

Coloris: vert – rouge – jaune – bleu

3.95

ANNONCES DIVERSES

ON DEMANDE

1 jeune fille

pour travailler comme **femme de chambre.**

1 jeune fille

pour aider à la cuisine. (Pas de vaisselle).

S'adresser à l'**Hôtel Suisse,** Martigny-Ville.
Téléphone : (026) 6 12 77

P 90659 S

On demande

2 filles de salle

pour la saison.
Entrée à partir du début juin.

S'adresser à l'**Hôtel Suisse,** Martigny-Ville.
Téléphone : (026) 6 12 77.

P 90660 S

A vendre, à SAXON

une ferme de 13 000 m2

en plein rapport.

Tél. : (026) 6 22 76 (heures des repas)

P 90668 S

Entreprise de MARTIGNY

cherche

UNE EMPLOYEE DE BUREAU

Entrée immédiate.

Ecrire sous chiffre P 90635 S, à Publicitas, Sion.

P 90635 S

On cherche pour CHAMPEX pour la saison d'été,

1 sommelière
Débutante acceptée.

1 jeune fille
pour le ménage et le magasin.

Entrée tout de suite.
Téléphone : 026) 6 82 52

P 90644 S

Famille catholique cherche

jeune fille

pour aider dans ménage de 4 personnes.

Pas de gros travaux.
Congés réguliers.
Vie de famille.

Faire offres au Garage du Simplon, Viscardi & Cie, BEX-GARE.

On demande, cause accident

jeune fille

simple, honnête et de confiance comme

sommelière

pour tout de suite ou à convenir.
Gros gains. Fr. : 1.000.— par mois.
Vie de famille.
Vie de famille Bonne occasion pour débutante.
Service facile.

Offre : Café de Riex, Riex (entre Lausanne et Vevey). Au bord du lac.
Téléphone : (021) 4 21 55.

A vendre

ardoises brutes

très bon état, 200 toises, à prendre sur place au plus vite, cause démolition.

Tél. : (026) 6 13 55.

P 90661 S

Helvetia Incendie
Saint Gall

CHERCHE

Agence Générale

Cyrille Pralong,

20, rue de la Dent-Blanche,

SION

Tél. : 2 10 08.

apprenti (e)

Consciencieux, dynamique et intelligent.

Nous nous occuperons avec soin de votre formation commerciale en général et tout particulièrement en matière d'assurance.

C'est une branche très intéressante qui vous ouvrira de larges possibilités d'avenir.

Vous pourrez, une fois l'apprentissage terminé, profiter de notre organisation mondiale en faisant des stages auprès d'une autre Agence en Suisse ou à l'étranger.

Si cette offre vous intéresse, veuillez prendre contact avec nous au plus vite.

P 7111 S

A vendre une

vache

prête au veau, ainsi qu'une

fraîche

avec 17 l. de lait par jour, race du Simmental.

Tél. (026) 6 31 21.

A vendre

ALFA-ROMEO
Giulia TI, mod. 63 voiture neuve à céder à prix exceptionnel.

FIAT 1500
mod. 1962, roulé 20 000 km. couleur grise équipée avec radio, 2 roues supplémentaires avec pneus neige et chaînes.

PEUGEOT 404
mod. 61-62, roulé 40 000 km couleur crème, entièrement contrôlée pneus neufs, prix exceptionnel.

D.K.W. 1000
véhicule entièrement revisé, livré avec garantie, peinture neuve.

S'adresser au Garage J.-J.

CASANOVA
Saint-Maurice
Tél. (025) 3 63 90
P 260-1 S

A vendre pour cause de maladie,

camion Magirus Deutz

5.000 km., tout terrain, basculant 3 côtés, 150 CV, direction assistée. Charge utile, 7.800 kg. Valeur 84.000 francs.

A céder pour Fr. 70.000.—.

Tél. : (021) 51 17 53
P 865 L

Austin Cooper

1962, comme neuve. 11.000 km.

Téléphoner préférence le main à (021) 28 46 82.

P 857 L

Famille de trois personnes cherche à louer pour le mois d'août.

chalet

centre de localité exclu.

Offre sous chiffre P 3064 N, à Publicitas, à Neuchâtel.

P 54 N

A vendre

quelques milliers d'échallas courts

pour tomates.
Bas prix.

S'adresser chez M. Hugo BRUCHEZ, à Saxon.

P 90664 S

Lits d'enfants

70 x 140 cm.
avec matelas

Fr. 125.-

KURTH
R. de la Morges 6
Tél. : (021) 71 39 49
MORGES
P 1533 L

Café-Restaurant du Col des Planches sur Martigny, cherche

sommelière

pour la saison d'été.
Tél. : (026) 6 11 49

On demande une bonne

sommelière

S'adr. au Café de l'Aviation, Sion.

Tél. (027) 2 21 19.

A QUOI RECONNAISSEZ-VOUS L'ARÔME DU CAFÉ USEGO ?

Préparez une petite tasse de café USEGO.
Aussitôt vous le reconnaissez:
il est plus vigoureux et plus riche.

Pour quelle raison ?

Parce que le café USEGO est un café soigné.
Cela signifie pour USEGO
un choix minutieux des sortes, une torréfaction poussée jusqu'à un art,
un renouvellement rapide des stocks.
Voilà pourquoi l'arôme de ce café toujours fraîchement torrefié reste riche et arrondi.

Publicité Ruperti S

Apportez-vous un soin consciencieux à la préparation de votre café? L'achat du bon café USEGO toujours frais et votre façon particulière de préparer cette boisson feront de chaque tasse un vrai délice, et vous assureront les éloges de chacun.

Café USEGO – café soigné.

Je cherche

sommelier

sommelière

garçon ou fille de cuisine

S'adr. Restaurant Casino, Sierre.

Tél. (027) 5 16 80.

P 6822 S

BUREAU D'ETUDE

cherche pour entrée tout de suite ou date à convenir,

bons dessinateurs génie civil

Faire offre à

PROJETS TECHNIQUES S. A.
Martigny-Ville P 90665 S

L'Administration communale et les Services

LE fait le plus marquant du pays valaisan, durant l'année 1962, fut l'élection au Conseil fédéral de M. Roger Bonvin, président de la ville de Sion, député et conseiller national. La ville de Sierre l'a reçu le 4 octobre 1962 dans un délire de joie, pour prouver sa reconnaissance, son estime envers un enfant du district. Le 14 mai 1962, Sierre a reçu M. Charles Dellberg, président du Grand Conseil valaisan. La population lui a réservé un accueil chaleureux, voulant ainsi honorer l'activité débordante de toute sa vie pour la chose publique et pour son pays.

La Fête cantonale de chant, ayant eu lieu à Sierre les 2 et 3 juin 1962 a, par son éclat et sa réussite, laissé un excellent souvenir.

Nombreuses ont été les sociétés, associations et groupements de tout genre qui, durant l'année 1962, eurent leurs assises à Sierre. Ainsi la Cité du Soleil prend rang parmi les villes de congrès. Son attrait ? L'hospitalité traditionnelle, le bon renom de ses hôtels, de ses restaurants, son paysage incomparable, sa situation centrale.

L'année 1962 a été caractérisée par une activité économique très intense et très satisfaisante. La construction de bâtiments, l'industrie locale, le mouvement touristique, toute l'ampleur des affaires, sont le reflet de l'évolution de la conjoncture en Suisse.

Dans les réalisations immédiates, l'administration communale s'est consacrée à la réalisation des programmes des grands travaux routiers à l'intérieur de la ville et pour ses accès.

Elle prépare l'avenir par des études suivies, par une analyse financière précise, qui jettent des bases solides aux réalisations et nécessités futures : édifices administratifs, nouvelles routes, aménagements et équipements scolaires des quartiers, hygiène et services publics, bref tout ce qui est nécessaire au confort des citoyens. La construction de logements sociaux la préoccupe également et les études en cours à ce sujet laissent prévoir des réalisations dans un avenir pas trop éloigné.

Un exemple de notre assainissement financier peut être trouvé dans le fait que les actifs à amortir ont été fortement diminués durant les derniers exercices, malgré de nouveaux investissements considérables. Les amortissements financiers ont suivi un rythme normal. Cette constatation, à elle seule, prouve l'effort qui a été apporté dans le domaine des amortissements et de la planification financière. Nous avons ainsi créé une excellente base pour les réalisations futures.

Résultats :

	Boni
1957	Fr. 4 241.—
1958	11 663.06
1959	29 133.23
1960	27 327.01
1961	34 223.28
1962	33 931.92

La structure financière de la commune reste solide, grâce à une prudence constante, à un plan d'ensemble et aussi à une collaboration des bonnes volontés au sein du Conseil communal, des membres des différentes commissions et de tout le personnel.

C'est le sens de la responsabilité qui règne !

C'est réjouissant pour la communauté sierroise tout entière. L'avenir ne se réalisera cependant jamais sans efforts, sans sacrifices, sans peines même. Mais il nous appartiendra, si nous voulons bien le conquérir à ce prix !

1. CULTES

La nouvelle église Sainte-Croix fut consacrée le 29 avril 1962 par S. E. Mgr Adam, évêque de Sion. De conception architecturale moderne, elle marquera, à n'en pas douter, notre époque. La paroisse tout entière peut être fière de cette réalisation et son auteur, l'architecte Ellenberger, satisfait de la réussite de son œuvre.

De son côté, la Communauté évangélique a vu grand en entreprenant la construction d'un nouveau presbytère complétant admirablement son lieu de culte. Le Conseil communal a apporté son soutien financier à cette réalisation ; ceci nous donne l'occasion de nous féliciter de l'entente parfaite et de la collaboration qui règne entre chrétiens de Sierre.

En 1962, ont été entrepris les travaux de restauration de la cure de Sierre ; cet antique immeuble, dont la valeur historique est certaine, a subi un rajeunissement complet ; cette œuvre permet un embellissement du quartier tout en mettant à la disposition du clergé des logements décents.

L'un des joyaux de notre ville, l'ancienne église de Notre-Dame-des-Marais, n'a pas laissé les autorités indifférentes ; en 1962, une délégation de la commission fédérale des monuments historiques est venue sur place ; les premières études pour une restauration sont en cours, en étroite collaboration avec le bureau de l'archéologue cantonal ; il n'est pas exclu que les sondages préalables et les premiers travaux puissent débuter encore cette année. Conjointement, tout le possible sera fait pour sauver les ruines encore existantes de la chapelle Saint-Félix à Géronde, l'un des rares vestiges mérovingiens dans notre canton.

2. INSTRUCTION PUBLIQUE

L'événement principal de 1962 sera certainement l'acceptation par le peuple valaisan de la nouvelle loi sur l'instruction publique, monument législatif moderne adapté aux nécessités actuelles et futures, la loi du siècle ! comme on l'a appelée.

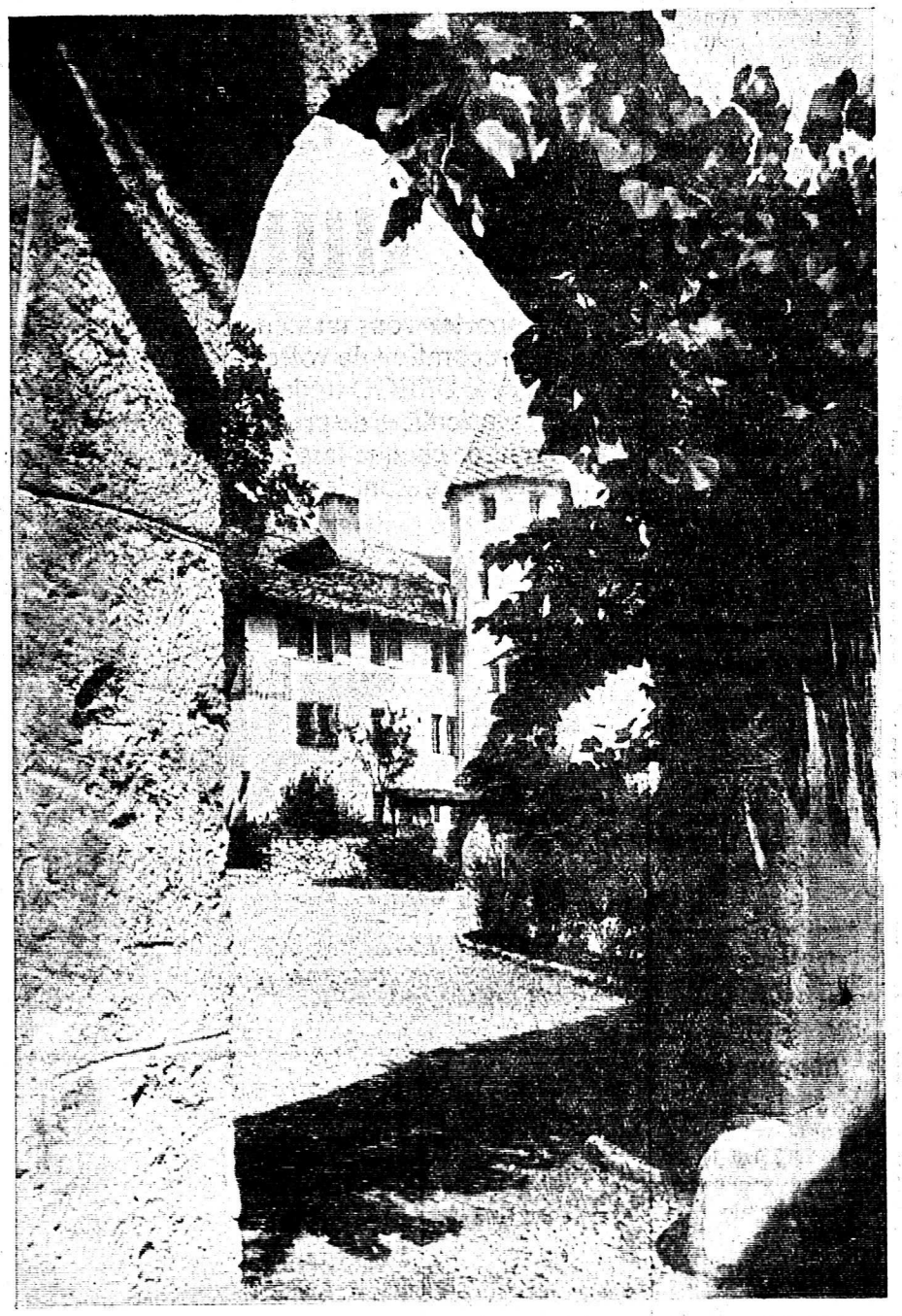

Le Château de Villa.

Notre effort tendant à la décentralisation des écoles enfantines s'est poursuivi ; après le quartier de Muraz, c'est celui des Liddes qui a vu l'installation d'une classe, provisoirement dans la grande salle attenante à la nouvelle église Sainte-Croix. Nous continuons à préparer les terrains nécessaires à la construction de centres scolaires à Muraz, Liddes, Glarey et Sous-Géronde. Il s'agira évidemment pour débuter de classes enfantines et préparatoires, qui seront complétées ultérieurement par les premières classes primaires.

Certains projets étant dans l'air au sujet de la création d'un technicum valaisan, la commune de Sierre s'est mise sur les rangs en offrant les terrains nécessaires.

Depuis quelques années, un certain montant est prélevé annuellement sur les comptes communaux en vue de la création d'un Fonds pour bourses d'études ; au stade actuel, il est possible de prévoir l'entrée en vigueur de cette aide aux élèves méritants, en sorte qu'un projet de règlement a été préparé et sera soumis dans le courant de cette année aux commissions scolaires et au Conseil communal.

En relation avec les dispositions de la nouvelle loi scolaire, nous avons obtenu l'ouverture, l'automne prochain, d'une classe littéraire à l'école secondaire ; nul doute que cette nouvelle ne réjouisse nombre de parents et enfants pouvant dorénavant suivre la classe de principes sans de coûteux déplacements.

Le Conseil communal est convaincu que la formation de notre jeunesse est primordiale ; la jeunesse est la vie et la richesse d'une nation. Jamais un gouvernement ne fera trop pour en augmenter les sources, pour en faciliter le progrès, pour en conserver la stabilité et la valeur !

Nous ne voudrions pas terminer ce chapitre sans relever le bon état d'entretien de tous les immeubles communaux et spécialement des bâtiments d'école, que nous devons spécialement au savoir-faire et au dévouement de notre concierge, M. Alphonse Salamin.

3. BIENFAISANCE, ASSISTANCE, ŒUVRES SOCIALES

Le service social de la commune, principalement la sœur Marie-Louise, a continué à s'occuper des personnes âgées ainsi que des familles nombreuses dans les difficultés ; quant aux cas d'assistance, soit en faveur des ressortissants valaisans, soit pour les Confédérés, ils ont été traités par le Greffe communal. Si les vieillards qui conservent un domicile privé sont aidés efficacement, ceux de l'asile Saint-Joseph bénéficient des soins dévoués des rvdes sœurs auxquelles nous transmettons nos remerciements les plus chaleureux.

Dans le courant de l'année, de nombreux pourparlers ont eu lieu pour obtenir des parcelles de terrains en vue de la construction de logements à caractère social ; ces pourparlers sont sur le point d'aboutir et il reste maintenant à déterminer la forme juridique à donner à la société qui sera appelée à procéder aux constructions nécessaires ; à la commission communale constituée à cet effet s'en occupe activement.

4. EDILITÉ

Autorisations de construire délivrées en 1962 :

Villas, maisons familiales	12
Immeubles locatifs et commerciaux	19
Ateliers, artisanat, industrie	18
Transformations, améliorations de logements	44
Divers, clôtures, citernes, enseignes, etc.	117
Total	210

Nombre d'appartements construits en 1962 : 118

Valeur des travaux exécutés en 1962 : environ 15 millions.

Valeurs des travaux projetés en 1963 : environ 20 millions.

Le plan d'extension soumis l'année dernière pour homologation au Conseil d'Etat a dû subir quelques modifications de minime importance ; néanmoins, étant donné qu'il était indispensable de le mettre à nouveau à l'enquête publique, nous avons préféré le compléter en obtenant des services compétents de l'Etat les indications précises au sujet des jonctions à l'autoroute et à la future route du Rawyl. Cette procédure a quelque peu retardé les choses mais nous aurons ainsi un nouveau plan d'extension tenant mieux compte des réalisations futures en ce qui concerne le réseau des routes nationales.

Quant au nouveau règlement des constructions et au plan de zonage, il a été soumis à un spécialiste ; sa discussion est virtuellement terminée en sorte que la mise au point définitive touche à sa fin. Nous espérons vivement que l'année 1963 verra la mise sous toit du nouveau plan d'extension, du plan de zonage ainsi que du nouveau règlement des constructions.

5. TOURISME, SPORTS, ARTISANAT, INDUSTRIE

Comme par le passé, la fructueuse collaboration entre la commune et la Société de développement s'est continuée, pour le plus grand bien du tourisme sierrois.

Nous ne saurions passer sous silence le travail fructueux effectué par l'Office du tourisme, son directeur et son personnel. Tout au long de l'année, la collaboration de cet office nous est assurée. Dans nombre de problèmes importants, le travail en commun a porté ses fruits : liaisons routières, autoroute, propagande touristique, zone bleue, etc.

La route Lens-Chermignon, dont on parle depuis trente ans, est enfin réalisée et entrera en service au début de l'été 1963 ; elle sera un apport effectif au commerce local, le SMC y assurant un service régulier pour lequel nous le remercions.

La route Sierre-Corin-Ban est virtuellement terminée ; il reste encore un petit tronçon à terminer, le pont à construire ; ces travaux pourront probablement être menés à chef cette année ; il restera ensuite la jonction sur Loc à réaliser en 1964.

La liaison routière Vercorin - val d'Anniviers connaît quelques difficultés ; néanmoins, nous ne désespérons pas de sa réalisation si toutes les bonnes volontés veulent bien s'unir. Nous pensons activement à la réalisation de la liaison Sierre - Salquenen - Varone - Rumeling pour Loèche-les-Bains qui, pour Sierre, est d'une grande importance vu le développement pris par cette station. Il va sans dire que nous ne nous désintéressons pas d'une seconde liaison envisagée de Varone à Loèche.

La Quinzaine valaisanne a eu lieu encore en 1962 ; M. Paul Germanier, conseiller communal, et toute son équipe, sont à remercier pour le dévouement dont ils ont fait preuve ; si certaines expériences ne paraissent pas très concluantes, le principe même de la Quinzaine est à retenir afin que Sierre garde sa place dans les manifestations annuelles en Valais.

Dans le domaine culturel, nous relevons le magnifique effort fait, avec l'appui financier de la commune, par les organisateurs de la saison théâtrale qui, chaque année, a été un succès. La valeur des troupes et des spectacles présentés à Sierre nous est enviée par bien des cités plus importantes.

Les cours de l'Université populaire connaissent une fréquentation réjouissante, soit en langue française, soit en langue allemande.

L'artisanat et le commerce continuent leur marche en avant ; nous en voulons pour preuve l'extension prise par de nombreux commerces, par les modernisations que nous voyons surgir un peu dans tous les quartiers ; à l'heure actuelle, nos commerces sierrois n'ont rien à envier à ceux des grandes villes ; nous le devons au dynamisme et au sens des affaires de nos commerçants. Dans le domaine artisanal, un développement tout aussi réjouissant se manifeste ; nous ne pouvons que nous en réjouir.

Sur le plan industriel, nous nous devons de relever l'extension enregistrée par plusieurs entreprises typiquement sierroises ; le sens commercial et social de leurs dirigeants et animateurs a fait merveille.

Il est évident que c'est avec plaisir que nous enregistrons les agrandissements et constructions nouvelles d'un volume considérable effectués par la S. A. pour l'industrie de l'aluminium sur le territoire de notre commune ; ils sont un gage certain de développement et de bien-être pour toute notre population.

6. AUTOROUTE

Après de nombreux contacts avec les services compétents, soit cantonaux, soit fédéraux, l'administration communale, d'entente avec la Société de développement, a préavisé pour le projet No 2 passant à Sous-Géronde ; l'élément déterminant ce choix a été d'éviter le partage de la ville en deux, car tel aurait été le cas avec le projet No 1 passant entre les lacs. Nous croyons cette solution la plus rationnelle pour le développement de Sierre, pour éviter les grands inconvénients d'une intense circulation à deux pas du centre, tout en ne gênant pas l'extension future de nos industries, en particulier de l'AIAG.

7. ROUTE ET TUNNEL DU RAWYL

Rappelons que la percée du Rawyl a été admise dans le réseau des routes nationales ; c'est déjà là un grand point d'acquis. Diverses possibilités ont été examinées :

Tunnel à l'altitude de	Délai de construction
1800 m.	45 mois
1600 m.	100 mois
1460 m.	120 mois
1300 m.	125 mois

De nouvelles variantes sont à l'étude au sujet de l'emplacement du tunnel et des jonctions ; si apparemment certaines confusions sur les conclusions définitives se sont manifestées, nous avons la ferme conviction que la traversée des Alpes bernoises par le Rawyl est proche, si le Valais sait former l'union autour de ses propres intérêts, sans laisser se disperser ses forces par d'autres considérations.

Rappelons encore qu'à la suite de l'élection de M. Roger Bonvin au Conseil fédéral, c'est le président de la ville de Sierre, M. Maurice Salzmann, qui a été appelé à la présidence du comité Pro-Rawyl valaisan ; c'est un gage pour nous que les intérêts de notre région, qui rejoignent d'ailleurs sans conteste les intérêts du Valais seront défendus au maximum.

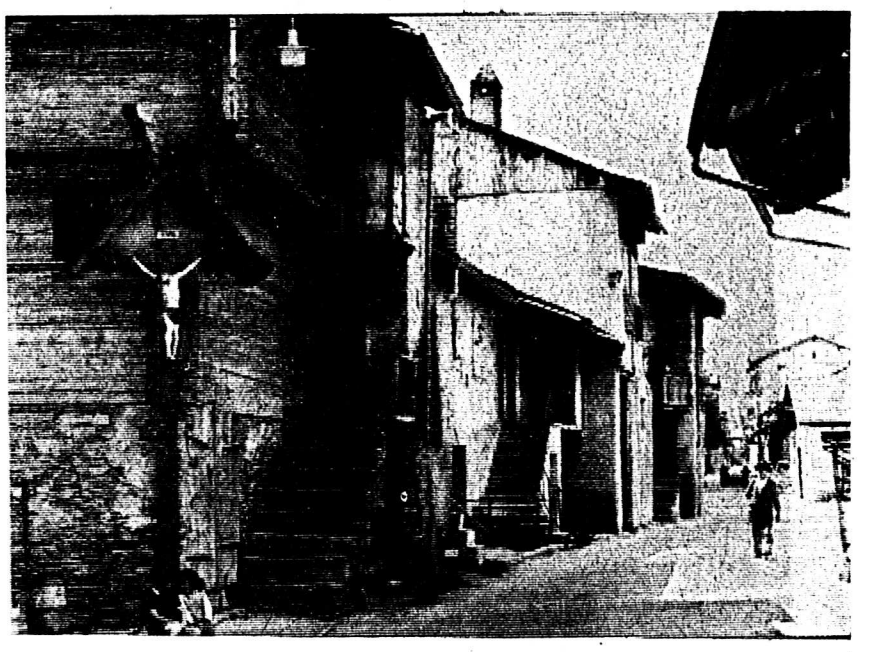

Un quartier du Vieux-Sierre.

8. HYGIÈNE ET SALUBRITÉ PUBLIQUES

Nos eaux de consommation sont régulièrement analysées par le Laboratoire cantonal ; jamais un rapport défavorable ne nous a été présenté, en sorte que notre population peut être certaine de la qualité irréprochable de l'eau distribuée par le réseau communal ; des contrôles réguliers sont également faits pour les rares particuliers encore desservis par des sources privées ; nous tendons, dans toute la mesure du possible, à éliminer ces raccordements privés afin que toutes les habitations soient branchées sur le réseau communal. Sous l'impulsion de la commune de Sierre, de fructueux contacts ont déjà été pris dans le courant de l'année 1962 avec les communes de la région jusqu'à Montana-Crans, en vue de l'étude d'organisation et de mise sur pied d'un service régional des eaux potables : cette initiative a été fort bien accueillie par toutes les communes intéressées et nous avons la conviction que cette réalisation pourra se faire, pour le plus grand bien et à l'avantage de la population de tout le territoire compris entre la vallée du Rhône et les stations de Montana-Crans et Vermala.

Un problème important a retenu l'attention des autorités communales en 1962 ; il s'agit des projets d'établissement d'une station d'épuration des eaux usées. Comme une telle installation n'aurait guère de sens sans la collaboration de toutes les communes de la contrée et du plateau de Montana, des contacts ont été pris avec les représentants des diverses communes intéressées. Une étude détaillée a été confiée à un bureau d'ingénieurs spécialisés dans ce genre de réalisations ; dès que des plans définitifs auront été établis, l'Assemblée primaire devra se prononcer sur un emprunt en vue de financer la construction de cette station, car le coût d'une telle installation est très élevé ; nous bénéficierons cependant des subsides de la Confédération et du canton.

Un autre problème se greffe sur celui de l'épuration des eaux, c'est celui de la destruction des ordures ménagères ; il est évident qu'étant donné le développement de la ville, il ne sera plus longtemps possible de procéder au déversement des ordures à une décharge publique ; les premières études

industriels de Sierre font le point

tendant à l'installation d'une usine d'incinération sont en cours ; là encore, il sera indispensable d'obtenir la collaboration des communes environnantes pour arriver à une réalisation rationnelle.

9. IMPOTS

L'année 1962 a été une année fiscale intermédiaire. En effet, selon les dispositions de la loi des finances de 1960, les taxations, à quelques exceptions près, ne se font plus que chaque deux ans. L'impôt foncier, par contre, est annuel. De ce fait, la plupart des bordereaux 1962 ne différaient pas de ceux de 1961. Une innovation cependant : le rabais spécial de 4 p. cent accordé par le Conseil communal sur les postes influencés par le cœfficient qui est resté fixé à 1,25 soit l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune. Cette mesure a occasionné une dépense de 92 000 francs en chiffres ronds.

La Commission d'impôt du district a eu pour principale tâche, au cours de l'année écoulée, de s'occuper des contribuables dont les taxations étaient restées provisoires en raison du surcroît de travail occasionné par l'entrée en vigueur des nouveaux textes légaux. Les recettes fiscales brutes, pour 1962, se sont élevées à 2 956 749,92 de francs. Nous faisons abstraction dans ce chiffre de l'impôt anticipé, de la ristourne des impôts ouvrier et industriel aux diverses communes, des montants versés au fonds de péréquation intercommunale, de la provision de cent mille francs reportée de l'exercice 1961, ainsi que de l'impôt ouvrier bonifié sur les bordereaux. Il en résulte ainsi une augmentation de 458 905,96 de francs sur les recettes de 1961.

10. JUMELAGE

La manifestation officielle de 1962 a eu lieu les 14 et 15 juillet dans notre ville jumelle d'Aubenas, en France. La délégation sierroise, forte d'une quinzaine de personnes, accompagnée par le groupe de danse de Mlle Cilette Faust, a grandement apprécié l'hospitalité de nos amis français. L'idée du jumelage a certainement fait un grand pas en 1962. Les multiples échanges privés se sont poursuivis et développés avec l'ensemble de nos villes jumelles, ceci d'une manière réjouissante.

11. COLONIE DE VACANCES

Grâce au dévouement et à la collaboration du personnel enseignant consacrant une partie de ses vacances à nos enfants, une colonie a pu être à nouveau organisée en 1962 dans notre ville jumelle de Cesenatico ; ainsi, cette année encore, 80 petits Sierrois ont bénéficié d'un changement d'air tout en faisant connaissance avec le climat de l'Adriatique.

12. POLICE

L'effectif du poste de police a enregistré, au cours de l'année 1962, une augmentation d'une unité en raison de l'accroissement des tâches lui incombant ; le Conseil communal a porté son choix sur M. André Duc qui est entré en fonction le 1er août 1962. En fin d'année, nous avons dû enregistrer la démission de M. Pierre Elsig en raison de son engagement à plein temps par la commune de Chippis ; il a été remplacé par M. Léon Barmaz, entré en fonction le 1er février 1963. Le travail et les activité du poste de police sont multiples et il s'en est acquitté au mieux des intérêts de la commune au cours de l'année écoulée. Il a dressé en 1962 les rapports suivants :

35 rapports au Greffe municipal
17 rapports à la Chambre pupillaire
3 rapports à la Commission d'hygiène
13 rapports à la Commission scolaire
10 rapport aux Travaux publics
3 rapports à la Commission de protection ouvrière
4 rapports à la Commission du feu

En outre, il a effectué :

29 mises aux arrêts
7 conduites à Malévoz
9 conduite à l'asile de La Souste
6 conduites dans des établisements divers
14 interventions de premiers secours au feu.

De plus, il a donné 480 contraventions diverses, 370 taxes d'avertissements et 532 taxes de stationnement irréguliers de véhicules.

Au 31 décembre, les promotions suivantes ont eu lieu :

M. Aloys Guntern a été nommé caporal, MM. Jacques Muller et Robert Favre ont reçu les galons d'appointés.

13. CONTROLE DES HABITANTS

Voici le mouvement de la population pendant l'année 1962 :

Arrivées : 524 Suisses ; 1332 étrangers.
Départs : 573 Suisses ; 677 étrangers.
Naissances : 156
Décès : 66
Mariages : 47
Population au 31 décembre 1962 : 10 000

14. TRAVAUX PUBLICS

A part l'exécution de ses tâches ordinaires, le Bureau des travaux publics s'est attaché plus particulièrement en 1962 aux réalisations suivantes :

— Pose du tapis de la place de la Gare
— Finition du parking de Sous-Géronde
— Correction de la route Lonfat - Maison-Rouge
— Ouverture provisoire de la rue d'Orzival
- Route et quai CFF - Imesch
- Route de Tschêtroz, protection des talus
— Parking Est Valésia
— Adjudication et début des travaux de l'avenue de France
— Adjudication et début des travaux de la route de Sous-Muraz
— Etude des plans de la route cantonale, tronçon Centre-Gobet.
— Etude du nouveau tracé de l'élargissement de la rue de l'Hôpital.

15. AGENCE AVS ET AI

Le travail de l'agence a été encore assuré en 1962 par le Greffe communal. Il n'y a rien de spécial à mentionner pour cette année, si ce n'est que la situation des demandes de prestations de l'Assurance-Invalidité s'est stabilisée, ce qui a permis aux commissions et au secrétariat cantonal de liquider la plupart des dossiers dans un délai relativement rapide.

L'expérience prouve que cette nouvelle institution sociale est appelée à rendre de nombreux services, spécialement dans le domaine de la réadaptation des handicapés, en permettant très souvent leur réintroduction dans le circuit économique, en libérant les familles de lourdes charges.

16. LE PERSONNEL COMMUNAL

L'effectif du personnel communal, sans le poste de police et les abattoirs, est le suivant :

Employés de bureau	11
Apprenti de bureau	1
Techniciens et dessinateurs	3
Concierge	1
Personnel du cimetière	4
Voirie	26

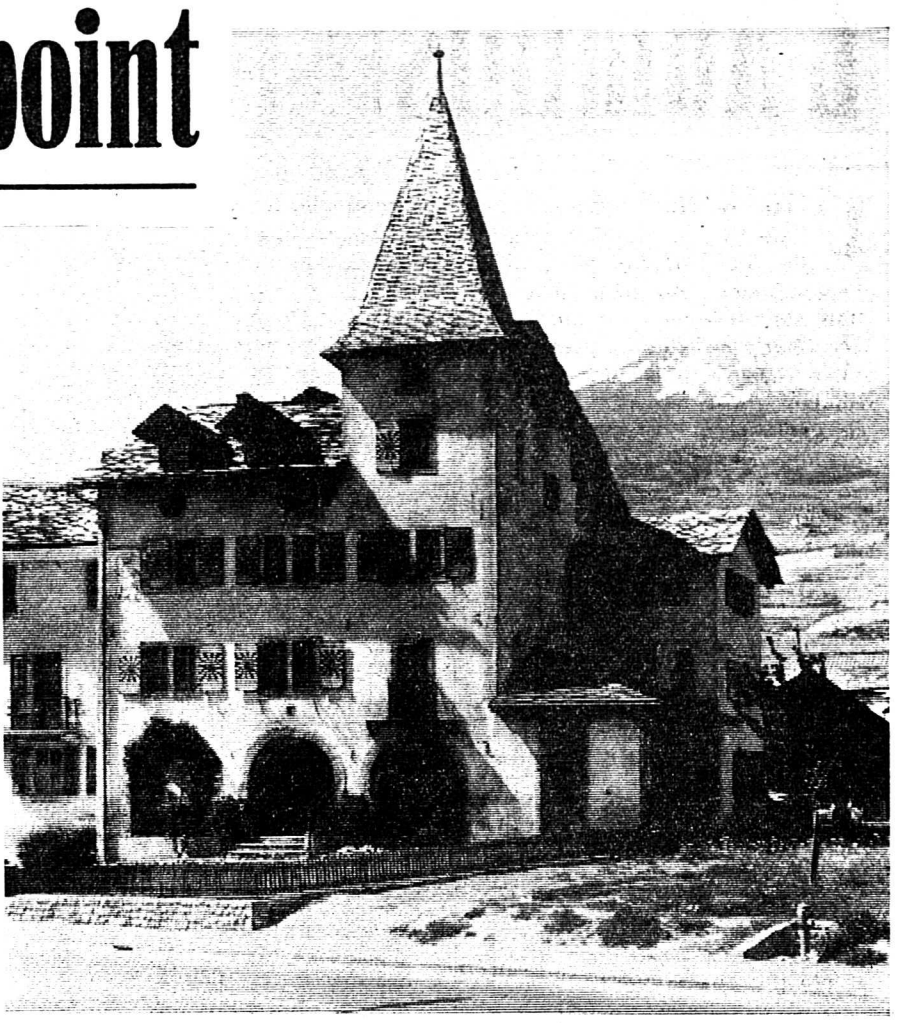

La Maison de Chastonay.

FINANCES

Le budget de l'exercice 1962 a été approuvé par le Conseil dans sa séance du 13 février 1963. La comparaison des comptes 1962 avec le budget donne la situation suivante :

	Comptes		Budget	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Compte ordinaire	4 560 005.37	4 544 413.31	3 689 057.—	3 332 130.—
Excédent des dépenses		15 592.06		356 927.—
Compte extraordinaire				
Programme des grands travaux	238 207.40	1 746 878.—	885 000.—	670 000.—
Excédent des dépenses				215 000.—
Excédent des recettes	1 508 670.60			
Solde du compte financier	1 493 078.54			571 927.—

Compte de clôture	**Comptes**	**Budget**
Solde du compte financier	+ 1 493 078.54	— 571 927.—
Charges	— 2 481 904.05	— 1 051 426.60
Produits	+ 1 022 957.43	+ 1 635 560.—
Boni	**34 131.92**	**12 206.40**

Considérations finales

En conclusion, nous pouvons constater, et nous espérons que telle sera également l'opinion des citoyens sierrois, que la commune de Sierre continue son extension, tout en conservant une situation financière très saine. Nous pensons que cet état de fait est dû, tout autant qu'à la conjoncture favorable de ces dernières années, à la politique judicieuse et prudente du Conseil communal. Nous ne cachons cependant pas que de lourdes dépenses nous attendent pour ces prochaines années ; il appartiendra alors aux autorités et aux citoyens d'assumer entièrement leurs responsabilités.

Sierre, le 19 avril 1963.

Le président : Maurice Salzmann

Le secrétaire : André Biollay

Vue aérienne de la ville du Soleil.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

CUISINIERE

pour notre service traiteur, en collaboration avec deux cuisinières, demandée pour entrée immédiate ou date à convenir.

Nourrie, non logée.

Pas de travail le soir.

Pâtisserie LIVET, Vevey.
Téléphone : (021) 51 13 69.

P 868 L

On demande

UNE SOMMELIERE

pour la brasserie

Bon gain.

Entrée tout de suite.

Offre : Hôtel de l'Aigle, à Villeneuve.
Téléphone : (021) 60 10 04.

P 859 L

Nous cherchons

mécanicien de chantier

pour travaux en galeries.
Entrée tout de suite.

Faire offre sous chiffre J 30-14 M, au « Journal de Montreux ».

P 854 L

Je cherche un

garçon ou fille de cuisine

S'adresser au Café-Restaurant du Casino, Sierre, tél. 5 16 80.

P 7132 S

Bonne à tout faire

éventuellement

volontaire

de confiance, aimant les enfants, est demandée par petit ménage avec fillette de 2 ans.
Bon traitement.
Vie de famille.

Ecrire à Mme P. Müller-Milanesi, av. d'Echallens 41, Lausanne.
Tél. : (021) 25 21 15

P 856 L

On cherche
gentille

sommelière

Bon gain.
Entrée tout de suite.
S'adresser au Café - Restaurant la Croix-Blanche, Aigle.
Tél. : (025) 2 24 64

P 856 L

Personnes

pouvant faire cuisine et aider à la cuisine sont cherchées pour colonie de vacances juillet-août.

Ecrire ou téléphoner à M. Bérard, Poterie 11, Genève.

Téléph. : 33 50 73 (heures de bureau) ou 33 96 94 (heures des repas).

P 235 X

Femme de chambre

est demandée tout de suite.
Bons gages.
Bons traitements.
Ecrire ou se présenter : **Hôtel du Conseil,** VEVEY.
Tél. : (021) 51 18 05

P 866 L

Pour restaurant du centre du Valais, on cherche pour entrée tout de suite

jeune fille

de 18 à 20 ans, de bonne moralité pr aider au service de la salle. Gages 300 fr. par mois pour débuter, logée et nourrie.
Milieu sérieux, vie de famille.

Faire offres par écrit sous chiffre P 7148 S à Publicitas, Sion.

On cherche

jeune fille

de préférence habitant Sion pour aider à l'office et pour petits travaux de ménage.
Date d'entrée : début juin.
S'adresser :
Café-Restaurant pinte «Tous-Vents» SION
Tél. (027) 2 46 84

P 7129 S

Jeune fille diplômée d'école de commerce expérimentée cherche place comme

secrétaire

libre à partir du 15 juin

Faire offres sous chiffre P 20751 S à Publicitas, Sion

Cherche deux

effeuilleuses

Bon traitement et bonnes conditions.
Se recommande : Cl. Cochard, propriétaire - viticulteur, Planchamp-Dessus, Montreux-Clarens.
Tél. : (021) 61 61 47

On demande une jeune fille comme

sommelière

Débutante acceptée. Café-restaurant sur bon passage.
Adresser offres à Mme Thuillard, Café de la Poste, Forel-Lavaux.

Magasin d'alimentation-primeurs de Martigny demande pour tout de suite ou époque à convenir

vendeuse

S'adr. à M. Jean Klaus, av. de la Gare, Martigny-Ville.
Tél. (026) 6 13 07.

Cherchons pour tout de suite un

chauffeur

poids lourd pour terrassement.

Travail sur la place de Genève.

Téléphone (026) 6 19 06.

P 7136 S

VENDEUSE

qualifiée est demandée.
Bon salaire, libre le dimanche, plus une demi-journée par semaine.

Confiserie Flaction, rue Centrale 6, à Lausanne.
Téléphone : (021) 22 82 43.

P 864 L

La Société de contrôle fiduciaire (R. Amann, dir.) Sion, cherche

1 sténo-dactylo

1 apprenti(e)

Faire offres détaillées à case postale 331, Sion I.

P 7163 S

On cherche

bon appareilleur

Entrée tout de suite.

S'adresser André Pichard, installateur sanitaire, tél. (025) 6 41 18, Les Diablerets.

Nous cherchons

chauffeur de trax à pneus Michigan

Permis poids lourds. Place à l'année, bien rétribuée.
S'adresser au tél. (027) 4 11 67.

P 7146 S

CUISINIER

pouvant travailler seul.

2 sommelières

deux services ; deux dimanches de congé par mois, sont demandées.
Entrée tout de suite.

Hôtel de l'Union, Morges (au bord du Léman). Téléphone : (021) 71 21 55.

P 861 L

On demande

jeune fille

pour servir à la boulangerie.

S'adr. à la Boulangerie-Pâtisserie René Richard, rue du Rhône, Sion

Tél. (027) 2 18 73.

P 7194 S

On cherche à 1000 mètres ou plus

chambre et pension

sans confort du 20 juillet au 4 août pour deux personnes.

Faire offres avec prix à Werner Monnier, Place 9, Cortaillod.

Tél. (038) 6 46 08

P 55 N

A vendre de première main,

moto BMW 250

1953, très bon état. 35.000 km. avec notices d'entretien.

Tél. : (026) 6 02 80

Lola-chocolats à prix choc!

100g Lola chocolat au lait fourré praliné-orange -.65

300g Lola chocolat au lait aux noisettes entières 1.75

200g Lola chocolat suisse extrafin au lait -.95

avec ristourne coop

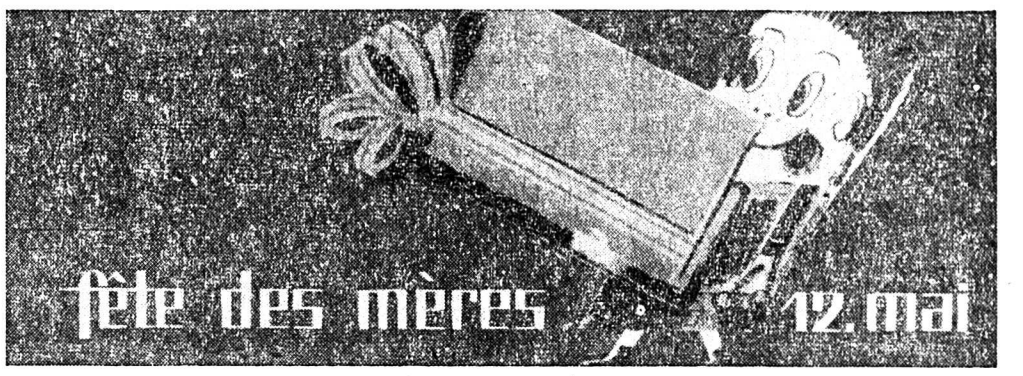

« Primavera ». Faïence émaillée, décor multicolor sur fond uni bleu ou jaune. Un cadeau inédit pour maman.
En exclusivité dans nos magasins.

Tasse et sous-tasse à moka	3.95	4.95
Tasse et sous-tasse à café		5.95
Bonbonnière	6.95	9.90
Bonbonnière sur pied		10.90
Assiette à dessert		4.95
Plat à gâteau	7.95	11.95
Compotier	4.95	10.90

GRANDS MAGASINS Jonset

meublez-vous selon vos goûts... Leidi

VISITEZ LES 6 ÉTAGES D'EXPOSITION-VENTE RUE CÉSAR-ROUX 14 LAUSANNE FRÈRES

Bas ARABELLE
filet, 20 den., sans couture, semelle extra renforcée, 1er choix, se fait en teintes mode bronze et melon. Pointures 8½–10½. **2.75**

Sèche-cheveux «Princess»
de forme élégante, avec socle et buse à onduler. Boîtier en matière synthétique. Réglable sur chaud et froid, 220 volts, 450 watts, approuvé par l'ASE. **24.50**

Véritable eau de Cologne «Johann Maria Farina am Dom zu Köln»
emballage d'origine. Flacon de poche 30 cm³ **1.25**

Parapluie en nylon
imprimé, jolis manches. Etui en nylon ou en matière plastique. **17.90**

Demi-tabliers
ravissants modèles, combinaisons de teintes mode. **3.90**

Mouchoirs
divers dessins et coloris. **3 pièces sous emballage de fête.** **2.50**

MIGROS

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

LE CHŒUR DES INSTITUTEURS ET « ARS ANTIQUA », CE SOIR, A L'AULA DU COLLEGE DE SION

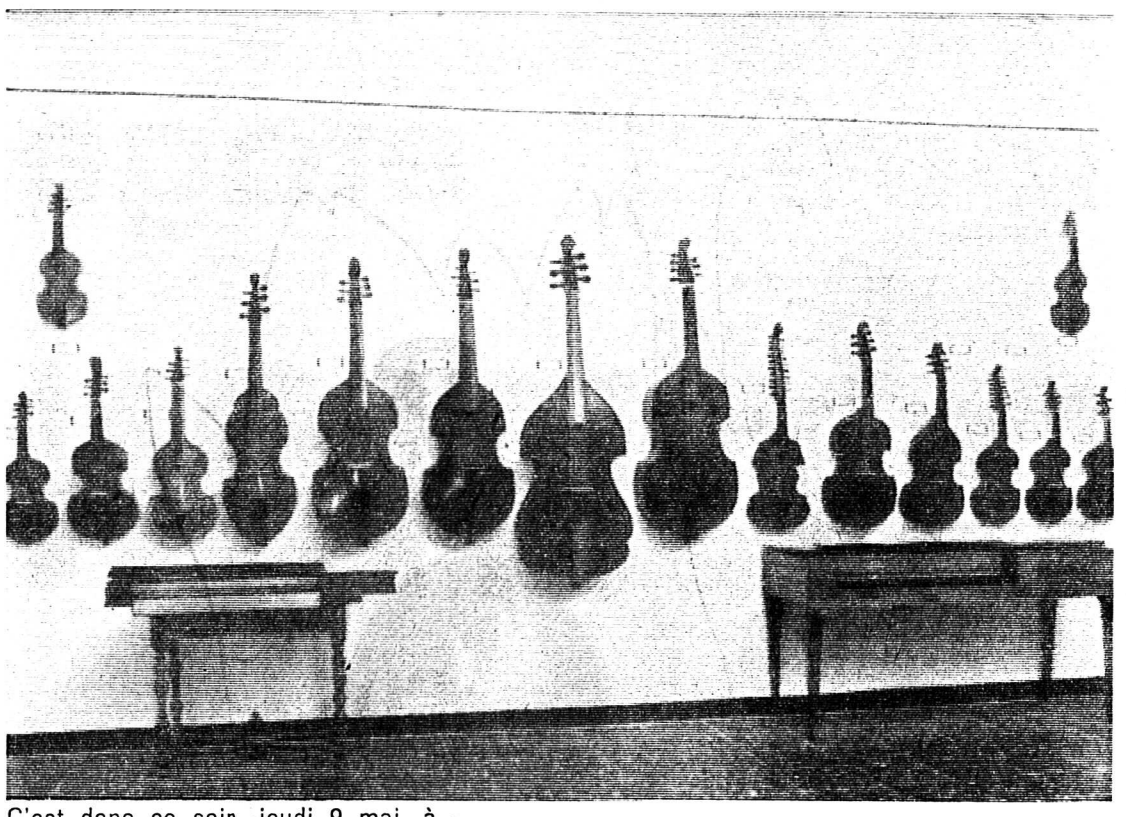

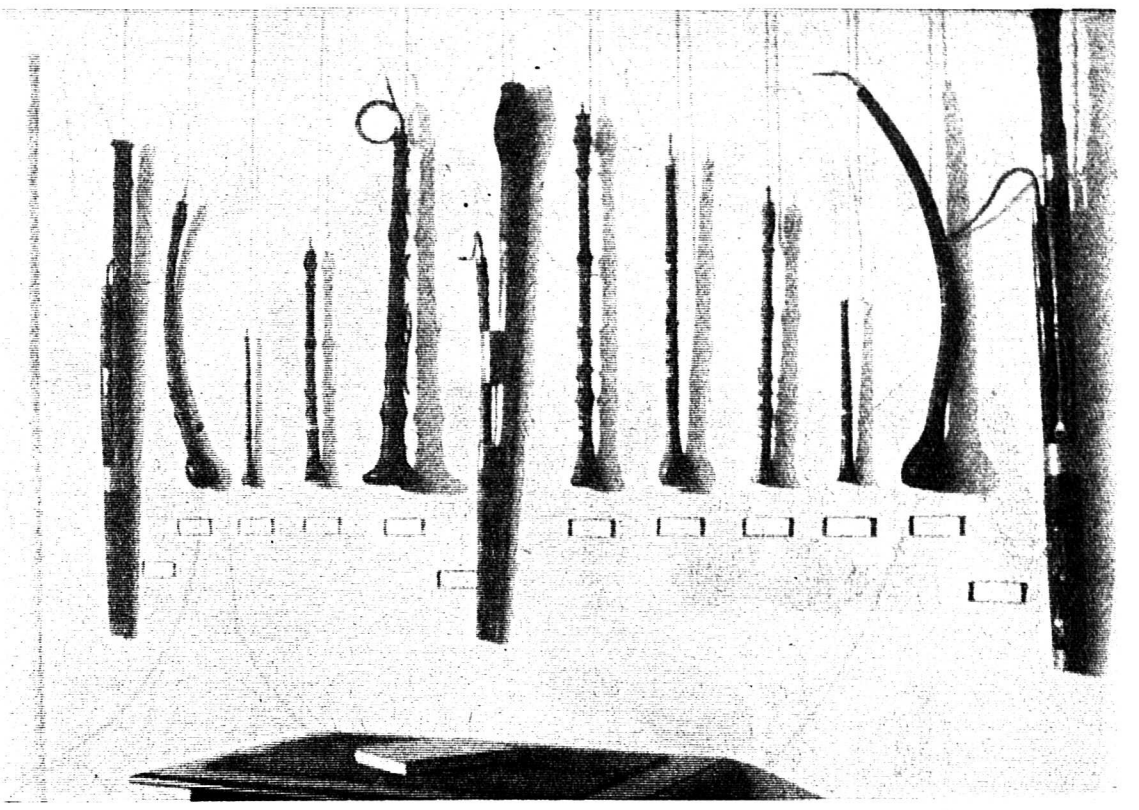

C'est donc ce soir, jeudi 9 mai, à 20 h. 30, à l'aula du collège de Sion, que le chœur mixte du personnel enseignant, dirigé par le professeur Jean Quinodoz, avec le bienveillant concours de l'ensemble « Ars antiqua », de Genève, donnera son concert annuel, sous le patronage des Jeunesses musicales.

Le programme consacré aussi bien aux œuvres anciennes que contemporaines, contentera tous les auditeurs qui, nous l'espérons, emporteront de cette soirée un enrichissement.

Nos photos : à gauche, famille de violes et à droite famille de hautbois, bassons.

Première rencontre des sacristains du Valais romand

SION. — La charmante et paisible maison de retraites de Notre-Dame-de-Silence, à Sion, accueillait, dimanche dernier 5 mai, 37 sacristains du Valais, parmi lesquels plusieurs jeunes.

Cette première rencontre, approuvée et bénie par S. E. Mgr Adam, était due à l'initiative du sacristain de Martigny, M. Bossetti, qui avait visité tous les sacristains l'été dernier ; le chanoine Charles Giroud, du Grand-St-Bernard, s'était chargé de l'organisation.

Mgr Joseph Bayard, vicaire général, présidait la journee et célébra la messe au cours de laquelle il félicita les sacristains et rappela leur noble tâche qui correspond à celle que confère au futur prêtre l'ordre mineur de portier.

Après un premier contact et un repas très fraternel et jovial, sans oublier un moment de détente, le chanoine Giroud fit l'historique de l'origine des sacristains, montrant combien leur fonction est proche de celle que confèrent les ordres mineurs comme ceux de portier et d'acolyte. C'est là une tâche d'église, une tâche d'auxiliaire du prêtre. Puis il fit bien ressortir la place du sacristain dans la communauté paroissiale. Le sacristain doit être un exemple pour les fidèles et un formateur pour le service de l'autel.

Au début de l'heure prévue pour un carrefour, un frère auxiliaire du clerge du nord de la France, M. Bernard Lecourtois, presenta aux sacristains ce jeune groupement que l'Eglise a reconnu comme societe de vie commune. Il a pour but de former pendant trois ou quatre ans des hommes et des jeunes gens qui veulent consacrer leur vie à aider les prêtres dans les diocèses et dans les missions. Ils n'ont pas de costume spécial mais font les trois vœux comme les religieux. Ils sont en quelque sorte des vicaires laïcs vivant avec le prêtre. Leur maison-mère est l'ancienne abbaye de Saint-Riquier au diocèse d'Amiens. Depuis 1959 ils ont un noviciat au Gabon, à Libreville pour les jeunes africains.

Les sacristains purent ensuite échanger leurs idees, et décidèrent de se reunir ainsi chaque annee. La preparation en sera confiee à tour de rôle aux differents décanats. Le salut du Saint-Sacrement clôtura la journee.

Puisse cette première rencontre porter ses fruits et être un véritable point de depart.

Verlassen Sie sich auf NOBLESSE

La Dôle et les autres vins valaisans issus de cépages Pinot noir et Gamay

L'arrêté du Conseil d'Etat du 15 janvier 1963 concernant la protection de la « Dôle » et les appellations des autres vins rouges issus des plants Pinot et Gamay, contient quelques nouvelles dispositions qui peuvent intéresser non seulement les encaveurs, mais également les producteurs.

Toujours dans le but de garantir au consommateur l'authenticité et la qualité de la « Dôle », **les vendanges rouges devront, dès l'automne 1963, être présentées au contrôle en caissettes ;** toute vendange foulée sera déclassée et devra être vendue comme Goron. Les **producteurs de raisins rouges** sont donc invités à commander dès maintenant les caissettes en quantité suffisante, afin d'assurer la réception normale de leurs vendanges rouges.

L'art. 8 du nouvel arrêté intéresse avant tout les encaveurs; il prévoit en effet de nouvelles appellations pour les vins issus de raisins rouges, peu ou pas cuvés. Ainsi, **« l'Œil de Perdrix du Valais »** doit provenir exclusivement d'un Pinot noir répondant aux exigences fixées pour la « Dôle », alors que le **« Rosé du Valais »** sera un vin provenant du Gamay ou de vendanges répondant aux exigences fixées pour le Goron.

Le Laboratoire cantonal.

Les VIe Journées romandes de sous-officiers se dérouleront à Sion, sous le patronage de M. Paul Chaudet, chef du Département militaire fédéral

La préparation des VIe Journées romandes de sous-officiers se poursuit activement. Le Comité d'organisation se compose comme suit : sgt Albert Godel, président ; four. Alfred Kramer, vice-président ; sgtm. Eric Zimmerli, secrétaire ; cpl. Léonard Pfammatter, caissier ; cap. Bernard Gaspoz, président de la commission technique ; adj. sof. Jean Schuttel, mutations ; cap. André Juilland, subsistance et logement ; cap. Pierre Moren, prix ; major Antoine Dubuis, constructions ; major Pierre Lathion, transports ; plt Paul Dayer, police et feu ; Dr Henri Pitteloud, sanitaire ; major Maurice Deléglise, banquet ; sgt Ernest Planche, manifestation et cortège ; sgt Alexandre Theler, réception ; sgt F.-Gérard Gessler, presse et propagande ; cap. Charles-Henri Lorétan, président du jury ; major René Bonvin, calculs.

Toutes les disciplines faisant partie des concours sont dirigées par des officiers ou des sous-officiers supérieurs dont : major Pierre Bovey, cap. René Salamin, cap. Jean-Pierre Clivaz, plt André Bonvin, plt E. Fardel, plt Marcel Pralong, adj sof. André Luisier, adj. sof. Rodolphe Gentinetta.

On voit donc que ces journées sont animées par des hommes compétents et dévoués. Cela veut dire qu'elles connaîtront un succès légitime, à Sion, les 22 et 23 juin 1963.

M. Paul Chaudet, conseiller fédéral, chef du Département militaire fédéral, a bien voulu patroner cette manifestation militaire, tandis que le colonel commandant de corps Robert Frick, chef de l'instruction de l'armée suisse, y participera et prononcera le discours principal.

Parmi les invités d'honneur, nous trouvons les noms de hautes personnalités civiles, militaires et religieuses.

Rappelons que ces VIe Journées romandes de sous-officers réuniront à Sion plus de trois cents sous-officiers.

Assemblée générale de l'Association valaisanne des installateurs électriciens

SION. — C'est à Sion que s'est tenue samedi 4 mai l'assemblée annuelle de l'Association valaisanne des installateurs électriciens, sous la présidence de M. Robert Faust, de Sierre, et en présence d'une quarantaine de collègues.

Passant à l'ordre du jour, le président donne connaissance du rapport d'activité qui est accueilli par de vifs applaudissements. Ce rapport touche tout d'abord la situation internationale puis oriente les membres sur des problèmes d'ordre professionnel et social, dont le comité cantonal a dû maintes fois s'occuper durant l'année 1962. Il s'agit en particulier de la formation professionnelle, des ateliers-écoles, du règlement de concurrence, des revendications ouvrières, etc.

L'adhésion de trois nouvelles entreprises porte l'effectif de l'Association cantonale à cinquante membres.

Dans les élections statutaires, c'est avec regret que l'assemblée prend acte de la démission du président Faust. Pour le remplacer l'assemblée désigne comme nouveau président, M. Louis Baud, maître électricien à Sion. La vice-présidence est confiée à M. Albert Amherdt de Glis.

M. Esselier de Sierre, au nom de l'association remercie le président Faust pour tout le travail accompli durant les quatorze années à la tête de l'association. En reconnaissance des services rendus, l'assemblée acclame M. Faust, président d'honneur de l'Association valaisanne des installateurs électriciens.

Dans les divers, quelques interpellations sont présentées et des discussions ouvertes sur des sujets d'ordre professionnel et social qui témoignent de l'intérêt que portent les membres à la bonne marche de l'association et à son prestige professionnel.

La partie administrative liquidée, on trinque le verre de l'amitié à la prospérité du nouveau président et en souvenir reconnaissant pour son prédécesseur, M. Robert Faust.

Cette journée s'achève par une invitation à tous les membres de l'association à participer à l'assemblée générale de l'USIE qui se tiendra à Interlaken les 21, 22 et 23 juin.

Une ferme détruite par un incendie

SION — Hier soir, vers 21 h. 30, le feu s'est déclaré soudainement dans la ferme de M. Jordan, à Chandoline. La famille était rassemblée dans la maison d'habitation lorsque l'on s'aperçut que le feu avait pris dans un appentis situé sur l'avant du bâtiment. Très rapidement les flammes prirent de l'ampleur rendant vains les efforts tant des voisins que des habitants.

L'incendie prit une rapide extension.

Alertés, les pompiers étaient très vite sur place, mettant deux lances à incendie en action. Bientôt les flammes rendirent les opérations fort difficiles car le feu ne pouvait être attaqué que de l'extérieur.

Une foule considérable assistait, consternée, sur la route de Nendaz à ce dramatique spectacle.

L'incendie gagna bientôt le galetas, faisant exploser les munitions de guerre qui y étaient stockées. Les poutres du toit devinrent à leur tour la proie des flammes qui s'élevèrent à une hauteur impressionnante dans le ciel.

Cepedant, grâce à la ténacité des soldats du feu, arrosant inlassablement le brasier, l'incendie diminua d'intensité vers 22 h. 15 et l'on put mettre une lance en batterie dans le bâtiment. A 22 h. 30 le feu était pratiquement maîtrisé.

L'origine du feu n'est pas encore connue. Peut-être s'agit-il d'un court-circuit vue la soudaineté du sinistre. Cependant, il faut noter que, selon le propriétaire, l'installation électrique venait d'être refaite à neuf.

Les dépendances qui renfermaient le bétail ont été épargnées, mais il n'en va pas de même du bâtiment d'habitation. Outre l'appentis, totalement brûlée, la façade et le toit ont été la proie des flammes. A l'intérieur, la moitié des planchers sont probablement effondrés. S'il n'y a fort heureusement pas de victime, les dégâts matériels sont certainement considérables et nous prions la famille Jordan si durement éprouvée de trouver ici l'expression de notre sympathie.

Nous savons que déjà des voisins ont prévu un gîte pour cette première nuit des 8 sinistrés et nous sommes certains que l'aide ne fera pas défaut à ces gens victimes d'un mauvais coup du sort.

Le championnat corporatif

S.I. OLYMPIA 1—0 (0—0)

Cette rencontre s'est disputée mardi soir sous les ordres de M. Rudaz, dont l'arbitrage fut assez partial. Ce n'est que vers la fin de la partie que les « orange » purent marquer le but de la victoire par leur avant-centre Willy. Les Italo-Sédunois ne purent profiter de plusieurs occasions pour scorer et tout compte fait la victoire revint au plus « routinier ».

Nous donnons ci-dessous le calendrier de la saison en cours :

Date	Equipes	Arbitre
9.5.63	P.T.T. I - Prolait	Rocchi
10.5.63	Olympia—C.F.F.	Godel
13.5.63	Technic—Audace	Chammartin
14.5.63	Air Boys—Etat	Godel
16.5.63	C.F.F. - P.T.T. II	Page
28.5.63	Prolait—Seba	Rudaz
30.5.63	S.I.—Audace	Godel
4.6.63	P.T.T. I—Air Boys	Rocchi
6.6.63	Technic - C.F.F.	Chammartin
10.6.63	Etat—Espana	Rocchi
11.6.63	P.T.T. II - Olympia	Rudaz
17.6.63	Air Boys—Seba	Page
18.6.63	C.F.F.—S.I.	Chammartin
20.6.63	Etat - P.T.T. I	Godel
24.6.63	P.T.T. II - Technic	Rocchi
25.6.63	Espana—Prolait	Page
27.6.63	Olympia—Audace	Chammartin
1.7.63	Seba—Etat	Rudaz
2.7.63	P.T.T. II - S.I.	Rocchi
4.7.63	Espana - P.T.T. I	Godel
8.7.63	Olympia—Technic	Rudaz
9.7.63	Prolait—Air Boys	Page
11.7.63	Audace—C.F.F.	Chammartin

Jeudi 9 mai, dès 8 h. 30

Ouverture de notre 1er étage

VENTE - EXPOSITION

de Meubles - Rideaux - Blanc - Tapis d'Orient

C'EST UNE ŒUVRE D'ART
AUTHENTIQUE ET INSPIREE
DE L'ECLAT DE L'ORIENT

Notre conseiller technique vous parlera des noués, des rites et des mystères qu'entourent chaque œuvre.

Un tapis d'Orient s'harmonise-t-il avec chaque intérieur ? Oui ! il est le seul qui s'y adapte bien mais il faut savoir choisir et nous vous y aiderons.

A chaque visiteur une petite attention

GRANDS MAGASINS Gonset SA.
SION

Nos magasins sont ouverts tous les jours dès 7 h. 30

Le lundi ouverture à 13 h. 30 - Fermés le matin

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

La forêt morte

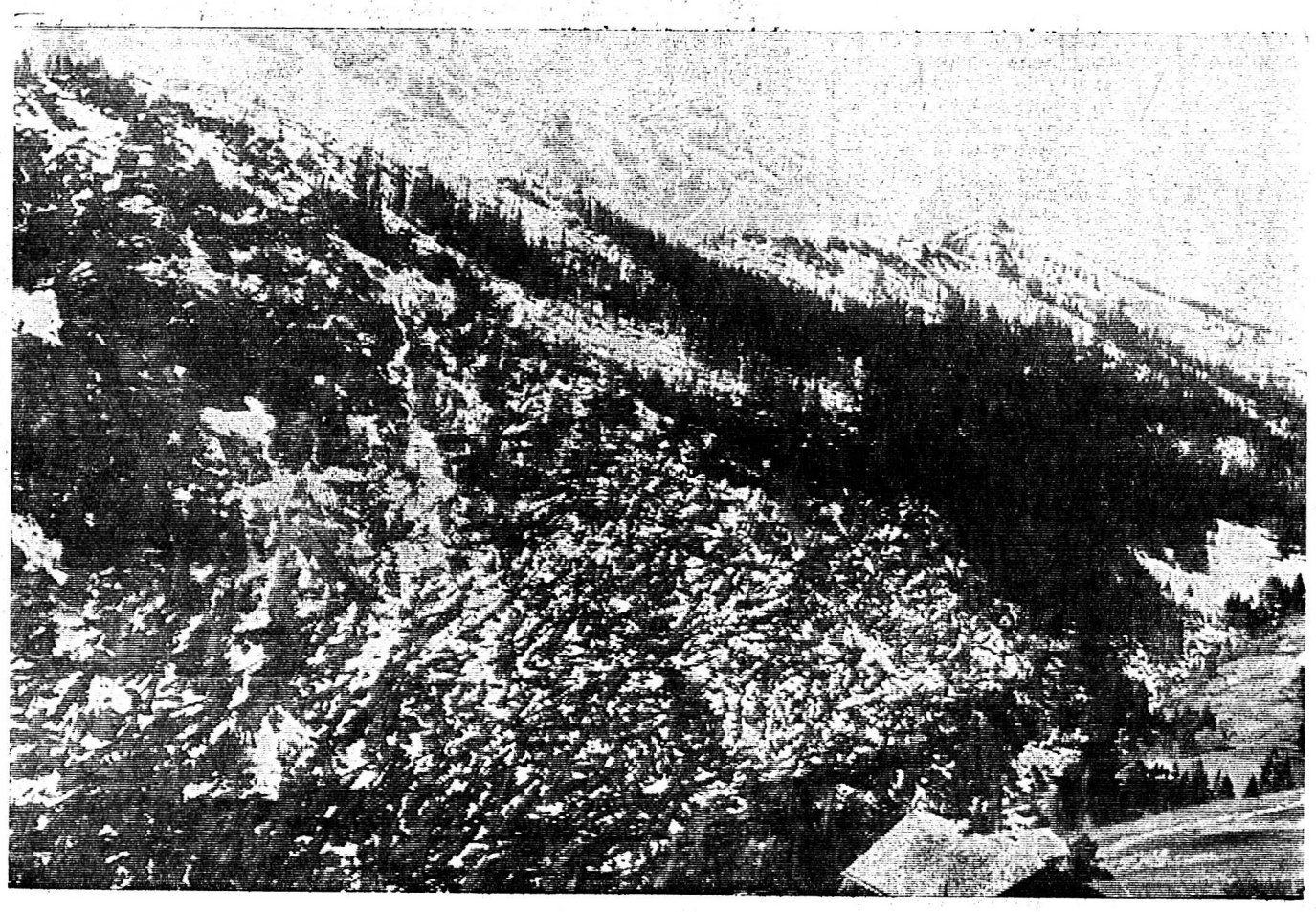

MONTHEY. — Maintenant que la neige se retire des sommets, on se rend mieux compte du désastre qui a frappé le val d'Illiez en ce début de novembre 1962 après un ouragan qui, de mémoire d'homme, n'avait encore jamais soufflé avec une telle furie. De magnifiques forêts alpestres ont totalement disparues. Il ne reste que des troncs déracinés, des fûts cassés à mi-hauteur, des arbres entiers s'enchevêtrant les uns aux autres, ce qui rendra encore plus difficile le travail des bûcherons.

Elle est finie pour plusieurs générations, votre puissance, arbres qui mettiez partout, sur les lieux les plus sauvages et les plus désolés, avec vos frustres broderies, votre sourire et votre grâce, votre beauté pensive et parfois solitaire.

Forêts de mon pays, collectivités immenses où la vie besogne sans bruit, où un travail gigantesque s'accomplit et se poursuit sans trépidations, sans fracas et sans poussière, où de magnifiques choses visibles sortent de menues choses invisibles ; retraites discrètes et paisibles où toute plainte se calme, où toute joie devient plus intime, où la méditation naît comme la source surgit, où la souffrance s'apaise, où la mort est constamment absorbée par la vie, vous avez été meurtries à telle enseigne que plusieurs d'entre vous ont été complètement anéanties en quelques minutes en ce début de novembre 1962.

Le fœhn a terrassé l'arbre ; couché sur son lit d'aiguilles vertes, cadavre mutilé, son aspect est lugubre. Des centaines, des milliers de ses semblables jonchent le sol parfois tourmenté. Vu de loin on dirait un jeu d'aiguilles remué par des géants. Les rayons du soleil printanier, ardents et criards, tombent d'aplomb sur le sol, étonné de ses nudités exposées au grand jour. C'est le triomphe de la mort.

Nos forêts ont été assassinées. Elles ont subi la loi du plus fort ; celle de l'ouragan. Evocation d'effroi ! Mouvement et voix dans la montagne dont un souffle méchant a ébranlé les rampes. Ainsi qu'un monstre qui s'exaspère le fœhn s'est complu, tel un génie malfaisant, à détruire en quelques minutes ce que des générations avaient plantés.

Aujourd'hui, nos montagnards travaillent d'arrache-pied pour sauver ce qui peut l'être de ces énormes quantités de bois qui ont été ainsi brisés, voire broyés, pris dans un tourbillon d'une puissance que l'on ne peut imaginer qu'en constatant les résultats.

Forêts meurtries, vos troncs ont quelque chose de vivant ; ils ont des reflets de chair, comme des corps immobilisés par la souffrance.

Cg

Notre photo : Une vue de la forêt de Barmaz, au-dessus de Champéry, au trois quarts anéantis par l'ouragan de novembre 1962.

Assemblée du parti conservateur chrétien-social

MONTHEY. — Nous rappelons que l'assemblée du parti conservateur chrétien-social aura lieu ce soir, dès 20 h. 30, dans la grande salle de l'Helvétia Lors de cette assemblée, nous aurons le plaisir d'entendre une conférence de Me Raymond Deferr, sur le système de la représentation proportionnelle. Nous vous y attendons nombreux.

Cynologie

A Attalens a eu lieu le premier concours de l'entente du groupement de l'est des clubs de dressage de chiens, qui comprend le Club cynophile de Vevey-Montreux, organisateur du concours, que dirigeait M. S. Barman, le S. C. Vevey, les clubs de Bex et les Ormonts. Les juges étaient MM. Vallélian (Lausanne) et Lavanchy (Aigle).

Voici les résultats :

Classe A : 1. Gérard Jenzer, avec « Rochi », Vevey, 242 p., (excellent) ; 2. Raymond Clément, avec « Dolly », Attalens, 238 p. (excellent). — **Classe I :** 1. Michel Bierkens, avec « Pégy », La Tour-de-Peilz, 379 p. (excellent); 2. Alphonse Borner, avec « Ajax », Clarens, 376 p. (excellent) ; 3. Gustave Brandt, avec « Alfo », Bex, 367 p. (excellent) ; 4. Roger Pichard, avec «Arlette», Le Sépey, 360 p. (excellent) ; 5. Pierre Petten, avec « Rex », Vevey, 355 p. (excellent ; 6. Claude Cornut, avec « Marra », Saint-Maurice, 343 p. (très bien) ; 7. Roger Monnard, avec « Zoro », Vevey, 267 p. (bien). **Classe II :** 1. Millio Benzi, avec « Emir », Corsier/Vevey, avec 530 p. (très bien). — **Classe III: 1.** Willy Bender, avec « Anouk », Saxon, 585 p. (excellent) ; 2. Gaston Bays, avec « Asso », Martigny, 542 p. (excellent) ; 3. Ami Chabloz, avec « Dodo », Vevey, 527 p. (très bien) ; 4. Joseph Koffel, avec « Godin », Villeneuve, 509 p. (très bien) ; 5. Jo Vidoudez, avec « Jan », Bex, 503 p. (très bien).

Primes pour les cultures de céréales fourragères : orge - avoine et maïs récoltés à mâturité

L'Office cantonal pour la culture des champs communique :

Nous rappelons aux agriculteurs que les cartes d'inscription concernant les céréales fourragères doivent être remises à l'administration communale de leur commune jusqu'au 31 mai, au plus tard.

Les agriculteurs qui n'auraient pas encore leur carte sont priés de la demander à l'administration communale.

HAUT - VALAIS

Récollection des infirmières et auxiliaires

LONGEBORGNE ☆ La journée de Récollection des infirmières et auxiliaires médicales et sociales, aura lieu comme de coutume à Longeborgne le mardi 28 mai. Retenez dès maintenant cette date; un dernier avis fixera l'heure et le programme de la journée.

Le temps des asperges

Fraîches, délicates... irrésistibles, les asperges trônent aux étalages. Déjà les asperges du Valais s'imposent par leur qualité incomparable. S'il est un mariage heureux dans le monde de la gastronomie, c'est bien celui de l'asperge et de la mayonnaise. Mariage de raison aussi, puisque la teneur en calories des asperges est de 120 unités par botte seulement, ce qui permet à tous ceux ayant un budget de calories restreint de se régaler de la mayonnaise. Savourons donc sans arrière-pensée ces asperges succulentes, annonciatrices de l'été déjà proche...

TENDRES JUSQU'AU BOUT !

Si vous voulez des asperges bien tendres, gardez-vous d'être trop parcimonieux lors de l'épluchage. Enlevez non seulement la première membrane protectrice, mais aussi la seconde et même la troisième, jusqu'à ce que l'asperge cède de bout en bout sous la pression du couteau qu'il faut manier avec précaution pour éviter de casser ou d'abîmer les pointes délicates.

La cuisson se fait à l'eau salée additionnée d'une cuillerée à café de sucre. S'il suffit de 20 à 30 minutes pour cuire les asperges minces, il faut compter 40 à 50 minutes pour les plus épaisses. Quant à l'eau de cuisson, elle peut servir à préparer un délicieux velouté.

A défaut de plat spécial (à fond côtelé ou percé de trous), on dressera les asperges sur un plat chauffé à l'avance garni d'une serviette pliée où elles finiront de s'égoutter.

A ce régal, la mayonnaise ne saurait jamais manquer.

SAUCE REMOULADE

Hacher trois cornichons, une cuillerée à soupe de câpres, quatre à cinq filets d'anchois et un petit bouquet de persil avant de les mélanger au contenu d'un sachet de mayonnaise.

SAUCE AIOLI

Ecraser une gousse d'ail au mortier et l'incorporer avec une cuillerée à café de vinaigre ou de jus de citron au contenu d'un sachet de mayonnaise.

MAYONNAISE CHAUDE

Juste avant de servir, chauffer au bain-marie en remuant constamment le contenu d'un tube de mayonnaise agrémenté de fines herbes hachées.

Voici encore deux manières originales d'accommoder ce délicieux légume:

ASPERGES SURPRISE

Mélanger une à deux cuillerées à soupe de madère, quelques gouttes de jus de citron, 100 gr de séré, sel et poivre, au contenu d'un sachet de mayonnaise, puis y incorporer les asperges coupées en petits morceaux.

Faire refoidir au frigo. Servi en verres, garni de pointes d'asperges, de persil et de petits rouleaux de saumon fumé, ce cocktail est un vrai délice.

GRATIN D'ASPERGES FAÇON THOMY

On peut fort bien utiliser pour cette recette des asperges maigrichonnes ou cassées. Cuites à point et égouttes, nous les arrangeons dans un plat à gratin et les nappons du contenu d'un sachet de mayonnaise avec assaisonnement dîun filet de jus de citron (une cuilerée là café) et d'un petit oignon râpé. Et nous faisons dorer au four chaud pendant un petit quart d'heure.

Menu de la Fête des Mères

Dimanche 12 mai

au Restaurant de la Grotte
Grand Lac de Géronde
SIERRE

Consommé Julienne
☆
Asperges Sauce Hollandaise
☆
Cabri et rôti de veau
Garniture de légumes
Pommes frites
☆
Salade
☆
Cassata «La Grotte»
☆
Prix spécialement fixé pour les mamans : **Fr. 9.50**
W. Lehmann, chef de cuisine
Prière de réserver vos tables
Tél. (027) 5 11 04
P 554-3 S

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

La Fête des harmonies

SIERRE. — Dimanche 9 juin prochain, les quatre harmonies municipales de Monthey, Martigny, Sion et Sierre se rencontreront en la Cité du Soleil dans un festival qui promet de belles heures de délassement artistique tout en faisant la joie des mélomanes les plus difficiles.

C'est en effet Sierre qui a été chargée d'organiser cette manifestation qui se tient à tour de rôle dans les villes précitées. Et l'on peut croire qu'elle mettra tout le zèle qu'on lui connaît et sa proverbiale hospitalité à bien recevoir les belles phalanges des harmonistes.

Celles-ci groupent quelque 250 musiciens placés sous les ordres de chefs expérimentés et qui ont porté à un haut degré la formation musicale de leurs sociétés respectives. On peut donc prévoir que le festival de Sierre répondra à ce que l'on peut attendre d'une manifestation de ce genre.

La fête sera précédée, le samedi soir 8 juin, d'une soirée de gala comme Sierre sait les préparer.

De plus amples détails seront communiqués en temps voulu. En attendant, retenons bien les dates des 8 et 9 juin, sous le fidèle soleil de Sierre.

CINEMAS

MARTIGNY - ETOILE

Jusqu'à dimanche 12 - 18 ans révolus
Un film spirituel et gai...
Une réussite du cinéma français
LE BATEAU D'EMILE
avec Annie Girardot et Lino Ventura

MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à dimanche 12 - 16 ans révolus
Réédition de la superproduction
LE PLUS GRAND SPECTACLE DU MONDE
avec Betty Hutton et Charlton Heston

SAXON - REX

Jeudi 9 - 16 ans révolus
Un drame de la Résistance
LE GENERAL ENNEMI
Dès vendredi 10 - 18 ans rév.
Un captivant «policier» français
La loi des hommes

FULLY - CINE MICHEL

Dès vendredi 10 - 16 ans rév.
Mieux qu'un film policier...
un film historique
F.B.I. STORY
(la Police fédérale enquête)
avec James Stewart et Vera Miles
P 71-7 S

SAINT-MAURICE-ROXY

Dès ce soir et jeudi à 20 h. 30 - Dimanche à 17 h. — Un épisode hallucinant de l'histoire de l'aviation supersonique
« THE X-15 »
Un document authentique « Une action fulgurante... » Un film qui bat tous les records du «suspense» aérien ! En Panovision Technicolor - Téléphone 3 64 17
Dès 16 ans révolus
P 119-66 S

MONTHEY - MONTHEOLO

Tél. 4 22 60
Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30)
— Dès 16 ans révolus —
La plus grande victoire du rire et le plus grand succès à Paris et en Suisse
La guerre des boutons
Fraîcheur, innocence, humour, dans un mouvement endiablé
Dimanche à 17 heures
Lundi et mardi à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Dans les bas-fonds grouillants de Hong-Kong...
L'empreinte du Dragon rouge

MONTHEY - PLAZA

Tél. 4 22 90
Le film le plus violent d'Eddie Constantine dans
En pleine bagarre
Un « coup » à ne pas manquer
Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30)
— Dès 18 ans révolus —
Sabato e domenica alle ore 17
— da 16 anni comp. —
Jacques Sernas - Geneviève Grad
Gianna-Maria Canale
Il conquistatore di Corinto
scope-color - in italiano
texte français - d.Titeln

BEX - REX

Tél 5 21 77
J.-P. Belmondo - Claudia Cardinale
J.-P. Cassel
Cartouche
Scope-couleurs — Jusqu'à dimanche
Dimanche à 17 heures
Mardi - Mercredi à 20 h. 30
Le shériff aux mains rouges
Un « western » en scope-couleurs

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

UN MATCH DE FOOTBALL CORPORATIF

MARTIGNY ✱ Vendredi soir, les équipes de football des imprimeries Jonneret et Montfort, dans lesquelles on retrouvera des joueurs connus, disputeront, au parc des sports, dès 18 h., un match amical. Excellente idée qu'ont eue nos chevaliers du composteur et du taquoir. Souhaitons que ce premier pas vers la formation à Martigny d'équipes corporatives, soit emboîté par d'autres, pour que puisse un jour se disputer un championnat fort sympathique.

TIRS MILITAIRES

FINHAUT ✱ Le stand, après avoir vu l'entrainement de quelques tireurs pour le championnat de groupe de Vernayaz, commence son activité officielle par les tirs militaires, samedi 11 mai, de 15 h à 18 h. et dimanche 12 mai, de 7 h. à 9 h. 30 et de 13 h. à 18 h.

Chaque tireur doit se munir des livrets de service et de tir. Que les sociétaires viennent nombreux, c'est un encouragement tangible pour la société.

Jazz-session à Martigny

MARTIGNY ✱ Samedi 11 mai, dès 20 h. 30, grand concert de jazz dans la nouvelle salle du Casino Etoile. Cette soirée, organisée par des jeunes et pour les jeunes, leur permettra de passer quelques heures en compagnie de l'orchestre de jazz « The Blue Boys ». Alex Botkine fera revivre les grands moments de la musique de jazz depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Ce festival de jazz durera jusqu'à l'aube, puisqu'après le concert, l'orchestre et ses sept musiciens, bien connus de la Télévision suisse, ouvriront le bal.

Gageons que les admirateurs du jazz, ainsi que la jeunesse du Bas-Valais, viendront nombreux assister à cette « nuit de jazz », à Martigny.

Un piéton renversé par une voiture

SAILLON ✲ Un habitant de Saillon, M. Léonce Thurre, a été renversé par une voiture alors qu'il se trouvait sur la route qui relie Fully à Saillon, le long du canal. L'accident s'est produit à hauteur des bâtiments d'Optigal. On n'a aucune nouvelle de l'automobiliste, qui semble bien avoir pris la fuite, à moins qu'il ne se soit pas rendu compte de l'accident. La police le recherche. Le blessé a pu regagner son domicile après avoir été soigné pour une commotion cérébrale et des fissures de côtes.

M. Thurre, ancien employé de la Grande-Dixence, est le père de Me Francis Thurre, avocat à Martigny. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

APPEL DE LA POLICE CANTONALE

Mardi soir, entre 22 h. 15 et 22 h. 45, M. Léonce Thurre, de Saillon, qui cheminait sur la route Saillon-Fully, a été renversé par un véhicule automobile inconnu, et fut assez sérieusement blessé. Il se peut que le conducteur du véhicule en cause ne se soit pas aperçu de l'accident. Aussi, tous les usagers qui ont circulé sur l'artère précitée entre 22 h. 15 et 22 h. 45, et qui ont aperçu un piéton à la hauteur des bâtiments Optigal, à La Sarvaz, sont priés de s'annoncer au bureau du commandant de la police cantonale à Sion (tél. 027 2 91 11) ou au poste de gendarmerie de Saxon (tél. 026 6 23 40).

CHAMPIONNAT FEMININ DE BASKET-BALL

Martigny champion valaisan

Martigny - Sion 31-19 (10-10)

MARTIGNY - EQUIPE

Donnet (15) Gaillard M. (14) Bovisi (2) Bender — Darbellay — Gaillard C.

Confirmant sa bonne tenue du premier tour, l'équipe de Martigny a conquis pour la seconde fois le titre de champion valaisan. En effet, hier soir, se disputait la dernière rencontre du championnat qui a vu la nette victoire de Martigny face à Sion.

La première mi-temps fut très équilibrée, mais par la suite le tandem Donnet-Gaillard creusa un écart que Sion ne parvint plus à réduire.

Bravo à toutes ces dames d'Octodure et que ce nouveau succès serve d'encouragement pour l'avenir.

Voici les championnes valaisannes: de gauche à droite: G. Berguerand (entraîneur), Mme Bender, P. Bovisi, C. Darbellay, L. Margaroto ; à genou : Ch. Gaillard, M.-A. Donnet, M. Gaillard.

Concert spirituel en l'église paroissiale de Martigny

MARTIGNY ✱ Dimanche 12 mai, à 16 h. 15, pour la célébration de la fête patronale de notre paroisse et pour le jour de la fête des mères, un concert spirituel aura lieu en notre église.

Les Jeunesses musicales de Martigny, grâce à l'appui des autorités religieuses, sont heureuses d'avoir pu organiser cette brillante manifestation qui sera donnée avec le concours de l'orchestre d'Aigle, dirigé par M. Hertel, ainsi que la chorale de Montreux, sous la direction de M. Cornaz.

Le programme de ce concert comprend une ouverture de J.-S. Bach avec en solo M. Jacques Gesseney, flûtiste ; la Cantate numéro 82 pour hautbois (Bernard Schenkel, soliste), basse et orchestre, de J.-S. Bach. M. Claude Gafner interprétera l'air « Ich habe genug ». Enfin, la pièce maîtresse de ce concert spirituel sera l'audition intégrale de la grand-messe « In tempore belli », de J. Haydn, pour soli, chœur et orchestre. Les exécutants en seront : Micheline Gesseney, soprano ; Iris Amati, alto ; Marc Burgat, ténor ; Claude Gafner, basse ; ainsi que la chorale de Montreux et l'orchestre d'Aigle au complet.

Cette manifestation célébrera avec faste et dignité notre fête patronale.

CHASSE A L'HOMME

MARTIGNY ✲ Hier, un agent de la police cantonale avait pris livraison d'un jeune détenu venant de Sion et qui devait être interné. Brusquement, vers la place Centrale, le prisonnier prit les jambes à son cou et lui faussa compagnie. Avec l'aide d'un civil, il put être récupéré au coin de la ville, près du Café du Valais. On l'a mis en lieu sûr.

Quelle famille... bien intentionnée ?

Les agents consulaires de Suisse à l'étranger ont établi, après enquête minutieuse, une liste — hélas ! fort longue — d'enfants suisses qui ont besoin de changement d'air. Il s'agit, dans la plupart des cas, de garçons de 5 à 13 ans.

Le Secours aux enfants suisses à l'étranger adresse un pressant appel aux familles valaisannes qui pourraient en recevoir un pendant les deux mois d'été. Les inscriptions seront acceuillies avec gratitude au Secrétariat valaisan, 2, rue du Léman, à Martigny-Ville.

Bientôt, à MARTIGNY...

WEST SIDE STORY

le film qui triomphe depuis 62 années à Paris !

✲

A ce jour, 461.649 spectateurs enthousiastes l'ont applaudi !

✲

Ne pas voir ce film
c'est vouloir ignorer
un chef-d'œuvre !

P 71-15 S

SURPRIS PAR UNE MANŒUVRE...

RIDDES — *Hier, vers 15 h. 30, à l'entrée est de Riddes, entre le pont jaune et le pont du Rhône, 2 camions roulant tous deux sur Riddes se sont violemment emboutis; le premier appartenant à l'entreprise Michellod, de Leytron, allait bifurquer hors de la route cantonale. Surpris par cette manœuvre, le second camion de l'entreprise Ducret, eaux minérales à Montreux est allé se jeter contre son arrière. Un occupant du camion vaudois, saisonnier italien, a dû être hospitalisé à Martigny. Gros dégâts matériels.*

Circulez ! Circulez !

MARTIGNY — Hier soir, au Casino, l'Ecurie des Treize Etoiles avait organisé une très intéressante conférence patronée par la commune de Martigny-Ville sur la nouvelle loi de la circulation.

Elle avait été mise sur pied par MM. Jules Fermont et Philippe Simonetta.

Les personnalités présentes : MM. Pierre Veuthey, préfet, Edouard Morand, président de la ville, plusieurs conseillers : Zufferey, président de l'Ecurie des Treize Etoiles, le brigadier Ernest Udriot, Paul Boven, président du TCS, section Valais.

La nouvelle loi sur la circulation par sa complexité laisse rêveurs nombres d'automobilistes. On s'observe, on s'interroge, on lit aussi les communiqués publiés par la presse. Mais tout cela est tellement touffu. Aussi faut-il remercier les organisateurs d'avoir pris l'initiative de convoquer les usagers de la route à une séance d'orientation donnée par M. Ernest Schmidt, commandant de la gendarmerie cantonale et M. Marcel Coutaz, officier instructeur.

Peu de monde, malheureusement, car de nombreux conducteurs, pleins de suffisance, pensent en savoir assez sur le sujet.

Hélas! il y a loin de la coupe aux lèvres. Mais un homme averti en vaut deux.

Il fut très intéressant d'entendre ces exposés qui ne pouvaient toutefois toucher tous les problèmes.

Mais enfin les auditeurs ont pu se rendre compte de la sévérité des peines qui seront dorénavant appliquées en cas d'infraction et des améliorations apportées aux problèmes de la circulation.

On n'a pas voulu peindre le diable sur la muraille mais il ne faut pas oublier que la route est une source de maladies graves.

Aussi les autorités devront-elles sévir avec vigueur car chaque conducteur doit se faire médecin pour lutter contre cette plaie qui s'appelle l'accident.

Car demain, ne l'oublions pas, sera beaucoup plus dangereux qu'aujourd'hui.

L'exposé du plt Coutaz a été illustré par des projections lumineuses.

Une intéressante discussion termina cette soirée.

La nouvelle loi dans la vie ..et l'usager du tram

Bon gré, mal gré, nous sommes tous, à l'occasion, usagers des transports publics, et plus particulièrement du tram, si nous sommes citadins. Malheureusement, il existe encore quantité de voitures et de remorques dont les portières ne se ferment pas automatiquement. La tentation est donc grande de monter sur le tram en marche ou d'en descendre avant l'arrêt. Les accidents sont fréquents.

Lors d'une discussion dans un tram de la ville d'Y., entre un agent de police et un passager, ce dernier a pu apprendre que la nouvelle loi sur le trafic routier concerne aussi les usagers du tram. Elle prescrit en effet que lorsqu'un tram ou un chemin de fer routier est en marche, il est interdit d'y monter, d'en descendre et même de se pencher en dehors. Une autre disposition légale précise qu'aux haltes du tram, dépourvues de refuge, les piétons ne s'engageront sur la chaussée qu'au moment où le tram sera arrêté. S'il est vrai qu'automobilistes et motocyclistes doivent en toutes circonstances avoir des égards pour les piétons, on ne saurait leur en vouloir s'ils dépassent encore, avec la prudence nécessaire, le tram qui s'approche de la halte. Si le piéton s'engage trop tôt sur la chaussée, c'est lui qui est en faute, parce qu'il gêne le trafic.

En revanche, les motorisés doivent attendre derrière un tram à l'arrêt, à une distance d'au moins deux mètres.

Tableau des foires pour 1964

JANVIER		**MAI**		**OCTOBRE**	
Monthey	22	Bagnes	8	Bagnes	9 - 23
Viège	7	Brigue	14	Blitzingen	5
FEVRIER		Glis	6	Brigue	1 - 16 - 22
Brigue	20	Loèche-Ville	5 - 26	Evolène	20
Monthey	12	Martigny-Bourg	4 - 18	Gampel	20
Sierre	24	Monthey	13 - 27	Loèche-Ville	6 - 27
Sion	29	Orsières	21	Martigny-Bourg	5 - 19
MARS		Sembrancher	15	Monthey	7 - 21
Brigue	5 - 18	Sierre	25	Naters	28
Loèche-Ville	3	Sion	2 - 9 - 23	Orsières	1 - 15
Martigny-Ville	23	Stalden	12	Rarogne	24
Monthey	11	Tourtemagne	11	Riddes	31
Sierre	7 - 21	Viège	11	Sierre	12 - 26
Sion	28	**JUIN**		Sion	3 - 10 - 17
Viège	14	Brigue	4	Stalden	14
AVRIL		Martigny-Bourg	1	Viège	12
Brigue	2 - 16	Monthey	10	La Souste-Loèche	13
Conthey-Bourg	24	Orsières	5		
Gampel	21	Sion	6	**NOVEMBRE**	
La Souste-Loèche	7	**AOUT**		Brigue	19
Martigny-Bourg	6	Monthey	12	Conthey-Bourg	6
Martigny-Ville	27	Tourtemagne	13	Evolène	3
Monthey	1	Val d'Illiez	18	La Souste-Loèche	10
Naters	15	**SEPTEMBRE**		Martigny-Ville	2
Rarogne	11	Bagnes	29	Monthey	11
Riddes	25	Brigue	17	Naters	18
Sierre	13	Champéry	16	Sierre	9 - 23
Sion	18	Kippel	24	Sion	7 - 14 - 21
Stalden	8	Martigny-Ville	28	Stalden	4
Tourtemagne	14	Monthey	9	Viège	12
Viège	30	Sembrancher	26	**DECEMBRE**	
		St-Nicolas	25	Martigny-Bourg	7
		Stalden	30	Monthey	9 - 31
		Val d'Illiez	23	Sion	19
		Viège	19		
		Zermatt	23		

N.B. : Ne seront acceptées à ces marchés que des bêtes portant une marque d'identification et accompagnées d'un certificat valable d'absence de tuberculose et de Bang.

SION ET LE CENTRE

Le président de la Confédération à Sion

SION — La commission du Conseil des Etats désignée pour enquêter sur le problème des atterrissages touristiques en haute montagne a siégé à Sion sous la présidence de M. Spühler, président de la Confédération. Notons que M. Spühler a également tenu une conférence à la poste centrale de Sion, conférence au cours de laquelle les problèmes qui se posent aux P.T.T. à Sion et en Valais ont été évoqués.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun la famille de

Monsieur Camille PANNATIER

à Grône

remercie bien sincèrement tous ceux qui, par leurs prières, dons de messes, présence, messages et envois de fleurs, et de couronnes, l'ont entourée si gentiment dans sa rude épreuve.

Un merci tout particulier à la Société de chant de Grône, au cercle Saint-Marcel, de Grône, à la Société des Camille, à la Société des Gais Compagnons de Grône, aux scouts de la région, à l'agence générale Patria-Vie, aux représentants du syndicat FCOBB, ainsi qu'à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à leur chagrin.

P 7169 S

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

Y aura-t-il un compromis en Alabama ?

BIRMINGHAM (Alabama), 8 mai ✶ **A cause de la tension créée à Birmingham par les manifestations antiségrégationnistes, les 600 hommes de la gendarmerie de l'Etat d'Alabama sont arrivés dans la ville, dans la nuit de mardi à mercredi.**

Ces troupes sont équipées de mitraillettes et de gaz lacrymogènes. Mardi déjà, le gouverneur Wallace avait levé 250 hommes lorsque les manifestants noirs commencèrent à lapider la police communale et les pompiers.

Les manifestations de Birmingham durent depuis jeudi passé. Au total, plus de 2000 noirs furent arrêtés. Un millier était encore sous les verrous lundi, mais ce nombre est tombé mardi à 40 ou 50.

Des leaders noirs ont affirmé qu'au cours de barrages effectués ce mercredi matin, par les «Highway Patrols» (police de la route), sur les routes aux environs de Birmingham, de nombreuses armes légères (carabines, mitraillettes) auraient été saisies à bord de plusieurs voitures conduites par des «roughnecks» (paysans blancs sudistes). Ces voitures se dirigeaient toutes sur Birmingham. Ces mêmes leaders ont affirmé : « Si l'on n'arrive pas à un accord d'ici quelques heures, cette situation risque d'aboutir à un chaos sanglant ».

L'égalité pour tous « made in Alabama ».

VERS L'APAISEMENT ?

« J'ai l'impression qu'un règlement définitif du problème pourrait intervenir dans les 24 heures », a déclaré, cependant, mercredi après-midi, le pasteur Luther King, dans une conférence de presse au cours de laquelle il a également indiqué qu'il avait annulé les manifestations prévues pour le jour même.

« Nous avons pris cette décision parce que, à la suite de négociations qui ont eu lieu ce matin avec les représentants de la communauté blanche de Birmingham, nous avons le sentiment qu'un effort honnête a été fait pour parvenir à un accord ».

Le leader noir s'est néanmoins refusé à préciser les conclusions de ces négociations non plus que les noms des personnes avec lesquelles il avait traité.

LIBERATION DES PETITS NOIRS

L'autorité judiciaire a commencé, mercredi, à remettre en liberté les enfants arrêtés au cours des dernières journées de manifestations anti-ségrégationnistes par les noirs de la ville.

Près de 300 de ces enfants ont été libérés mercredi matin et remis à la garde de leurs parents.

DES MANIFESTATIONS

Mais les dirigeants noirs de Birmingham ont décidé de reprendre leurs manifestations, ceux de leurs principaux leaders ayant été incarcérés mercredi après-midi.

GREVE DANS LES CHEMINS DE FER ITALIENS

ROME, 9 mai ✶ Un ordre de grève de 24 heures des mécaniciens de locomotives des chemins de fer de l'Etat italien a été lancé mercredi soir, par le Syndicat des cheminots contrôlé par les communistes. Cette grève doit avoir lieu les 20 et 21 mai.

LE PROCÈS CONTRE LES AGENTS ISRAÉLIENS

BALE, 8 ✲ On a annoncé mercredi que le procès intenté aux deux agents israéliens Josef Ben Gal et Otto Joklik se déroulera devant le tribunal criminel de Bâle du 10 au 12 juin 1963.

Panorama...

... M. Kennedy espérait une solution prochaine au problème racial en Alabama. Mais les nouvelles manifestations ne sont-elles pas la preuve que rien n'est vraiment résolu ?

... L'espion britannique Wynne reconnaît devant ses juges soviétiques qu'il a eu tort et qu'il regrette amèrement ses actes passés.

... Le ministre des A.E. haïtien estime que la presse a exagéré et n'a pas donné des faits une version exacte. Alors supprimez la censure... lui ont demandé les journalistes !

Cérémonie de commémoration de la victoire alliée

GENÈVE, 8 ✲ Mercredi en fin de journée, plusieurs centaines de personnes se sont assemblées devant le monument aux morts du consulat de France afin de commémorer la victoire de 1945. On notait la présence, aux côtés du consul général de France et de ses collaborateurs, des représentants du Conseil d'Etat et de la ville de Genève. Le monument avait été fleuri de plusieurs couronnes offertes par les autorités consulaires françaises, la colonie française et les autorités genevoises. Les clairons ont sonné et une minute de silence a été observée. Un discours a été prononcé par M. Henri Dubois, premier vice-président de l'Union des français de Genève, qui a demandé à l'assistance d'associer à son hommage le nom de M. Emile Derippe, président honoraire de la Chambre de commerce française pour la suisse et ancien président de l'Union des Français de Suisse. Cette personnalité avait été inhumée peu auparavant au cimetière de Saint-Julien en Haute-Savoie, après avoir passé toute sa vie à Genève.

LE MINISTRE HAITIEN DES AFFAIRES ETRANGERES :

On a beaucoup exagéré !

NEW-YORK, 8 mai ✶ **La situation est normale en Haïti et le calme y règne, a déclaré M. René Chalmers, ministre des Affaires étrangères d'Haïti, au cours d'une conférence de presse tenue mercredi.**

Le ministre qui se trouve à New York depuis mardi, afin de représenter son pays devant le Conseil de sécurité de l'O.N.U., a ajouté que les informations parues dans la presse américaine sur Haïti étaient exagérées et contraires à la réalité.

M. Chalmers a indiqué qu'il dénoncera devant le Conseil de sécurité « l'agression dominicaine à l'égard d'Haïti, l'agression verbale, prélude à l'agression armée ». Il a déclaré qu'il pensait que le Conseil de sécurité se prononcerait en faveur de son pays.

Des journalistes lui ayant fait remarquer que les correspondants étrangers avaient des difficultés pour se rendre en Haïti et que leurs informations étaient retenues par la censure, le ministre haïtien des Affaires étrangères a promis qu'il allait envoyer « immédiatement » un câble au président Duvalier. M. Chalmers demandera au président d'Haïti de permettre l'entrée et la libre circulation dans le pays des journalistes étrangers et la levée de la censure.

Questionné sur « l'instabilité » qui semble régner en Haïti, M. Chalmers a répondu : « L'instabilité règne partout en Amérique latine. La raison en est économique, mais le Gouvernement de Haïti est un des plus stables de tous. »

Enfin, le ministre a démenti catégoriquement toutes les informations parues dans la presse américaine sur l'existence de « chambres de torture », sur les exécutions massives et sur l'énorme proportion du budget haïtien qui serait consacrée à la protection du président Duvalier.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

NEW YORK, 8 ✲ Le représentant de la République Dominicaine, M. Guarca Velasquez, a demandé au Conseil de Sécurité de suspendre l'examen de la plainte haïtienne, l'Organisation des Etats américains étant déjà saisie.

ÉVACUATION DES AMÉRICAINS

Les Etats-Unis ont commencé mercredi l'évacuation de leurs ressortissants de la République de Haïti. En revanche, seuls quelques Britanniques se sont préparés à partir, malgré un appel au départ qui leur fut adressé par leur ambassade.

L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Le Conseil de l'Organisation des Etats américains, constitué en organe provisoire consultatif dans le cadre du traité inter-américain d'assistance mutuelle, a approuvé mercredi à l'unanimité une résolution autorisant la commission d'enquête à agir comme médiateur dans le conflit qui oppose la République Dominicaine à Haïti.

Conseil des ministres des «Six»

BRUXELLES, 8 mai ✶ **La seule question politiquement intéressante à l'ordre du jour de la première séance du Conseil des ministres des « Six », mercredi après-midi — l'aide financière à la Turquie — a été remise à jeudi.**

Cette décision a été prise à la demande de la délégation belge, elle a fait état de l'absence des ministres des Finances des « Six » qui avaient préparé, à Baden-Baden, une décision à ce sujet.

D'autre part, au cours de l'après-midi de mercredi, M. Jean Rey, ancien ministre belge, membre de la commission européenne chargée des relations avec l'extérieur, a évoqué brièvement, dans un exposé, son récent voyage au Mexique. Parlant des problèmes des relations avec les pays de l'Amérique latine, M. Rey a envisagé la création d'un groupe de contact à Bruxelles avec les pays latino-américains et celle d'un bureau de liaison en Amérique du Sud.

Le Conseil des ministres des « Six » a décidé de mettre à l'ordre du jour de sa prochaine réunion, les 30 et 31 mai, la question des relations avec les pays de l'Amérique latine.

Après l'exposé de M. Rey, M. Alfred Mueller Armack, secrétaire d'Etat allemand, et M. Emilio Colombo, ministre italien du Commerce, ont pris la parole pour demander que l'on fasse « quelque chose » dans ce domaine.

M. Henry Fayat (Belgique), ministre adjoint des Affaires étrangères, a demandé que l'on prépare soigneusement la discussion : « Faire quelque chose, mais quoi ? ». Il a été approuvé par le représentant français, M. Jean-Marc Bœgner.

Le sort du cardinal Mindszenty

VIENNE, 8 — On rapporte de bonne source à Vienne que des pourparlers « ultra-secrets » sur le règlement de l'affaire Mindszenty et d'autres problèmes de l'église romaine ont commencé à Budapest entre le Gouvernement hongrois et une haute personnalité du Vatican. Cette personnalité serait Mgr Agostino Casaroli, directeur du secrétariat pour les Affaires spéciales.

A en croire des témoins oculaires, le plénipotentiaire serait arrivé mardi en Hongrie dans une voiture diplomatique du gouvernement magyar. Cependant, la police autrichienne de sécurité à Nickelsdorf refuse de confirmer cette information.

Mgr Casaroli aurait ouvert ses négociations avec Mgr Hamvas, président de la Conférence des évêques hongrois, et avec des membres de l'office d'Etat pour les Affaires religieuses. Commencés mardi, les pourparlers se poursuivaient mercredi matin.

Au procès de Moscou, Wynne, l'espion britannique, est repentant

MOSCOU, 8 mai ✶ **Le procès Wynne-Penkovski a continué, mercredi matin, par l'interrogatoire de l'accusé soviétique Penkovski. Puis le Britannique Wynne est à son tour interrogé.**

Il dément avec vivacité qu'il ait su, dès la première rencontre, que Chisholm était non pas un diplomate, mais un agent de renseignement.

Une discussion s'engage alors pour savoir si Wynne a rendu une ou deux fois visite à Chisholm pour en recevoir un message qu'il devait remettre à Penkovski.

Après quelque trois heures d'interrogatoire, Wynne admet qu'il avait finalement compris à sa seconde visite à Moscou qu'il s'était engagé dans une affaire d'espionnage.

Le « point tournant », raconte-t-il, fut un dîner au restaurant « Budapest » de Moscou, où Penkovski l'avait invité et où il devait lui remettre une boîte de bonbons et une enveloppe. « J'ai senti alors que je ne pouvais plus faire confiance aux paroles de mes compatriotes », dit Wynne. Il ajoute qu'il avait rencontré une seconde fois à l'ambassade de Grande-Bretagne Chisholm — dont il ignorait toujours le nom — qui lui avait remis une boîte de bonbons pour Penkovski.

Les deux inculpés se contredisent souvent, Wynne affirmant qu'il n'y avait qu'un seul paquet et des bonbons, Penkovski soutenant qu'un second paquet lui avait été remis deux jours plus tard.

En outre, Wynne affirme qu'il ignorait le contenu du paquet, qui, suivant l'accusation, renfermait des instructions d'espionnage pour Penkovski.

Wynne maintient d'autre part qu'il avait seulement vu des photos de Mme Chisholm et de son enfant.

Penkovski, de son côté, prétend que le paquet contenait un nouvel appareil photographique « Minox ». Il ajoute que Wynne cherche à minimiser son rôle d'intermédiaire.

A LA CROISÉE DES CHEMINS

Ce dernier déclare qu'après sa dernière rencontre avec Penkovski, il se sentait « arrivé à la croisée des chemins ». A plusieurs reprises, il explique qu'il souhaitait en finir avec cette affaire, mais que ses « contacts britanniques » l'avaient menacé et que, chaque fois qu'il voulait faire marche arrière, on lui « serrait la vis de plus en plus fort ».

De retour à Londres en octobre 1961 Wynne remit à King sa note de frais pour son séjour à Paris. King le convoqua de nouveau au début de décembre dans un appartement de Chelsea où se trouvait également le « chef ». Celui-ci lui demanda de se rendre à nouveau à Moscou en janvier ou février 1962. « Je refusai, affirme Wynne. Je ne voulais plus rien avoir à faire avec tout cela. Je n'étais plus d'accord, car j'estimais qu'on n'avait pas été honnête avec moi, qu'on m'avait raconté des mensonges, aussi n'y suis-je pas allé. »

« Pourtant, fait observer le procureur, vous vous y êtes rendu en juin 1962. »

« C'est que l'étau s'était resserré », répond Wynne qui emploie pour la seconde fois cette expression à propos de la pression exercée sur lui.

La salle, très en verve, rit lorsque Wynne, ayant expliqué qu'il était venu à Moscou pour la première fois en 1957, et qu'il avait fait neuf voyages au total, le procureur l'interrompt pour dire : « Sans compter celui-ci ».

PRIS DANS UN FILET

Puis son avocat, Me Nicolas Borovik, intervient à son tour.

L'argumentation du défenseur consiste essentiellement à démontrer que les services de renseignements britanniques, en menaçant Wynne des désagréments qu'il pourrait subir dans son affaire commerciale, le contrôlaient de telle façon qu'il ne pouvait se dégager de leurs filets.

A l'issue du long interrogatoire des deux accusés, une brève discussion s'est engagée entre le président, les experts, le procureur et les avocats, sur l'importance des rapports communiqués par Penkovski aux services secrets anglo-américains.

Il a été révélé à cette occasion que vingt-cinq rapports techniques d'experts soviétiques avaient été divulgués, dont certains rédigés par des délégations soviétiques à l'issue de visites dans des démocraties populaires.

Après avoir consulté les experts, le président a annoncé que l'audience de jeudi matin, portant sans doute sur la teneur des documents en question, se tiendrait à huis clos.

L'audience de cet après midi a été close à 19 heures trente locales. Celle de demain matin s'ouvrira à 10 heures locales.

COUVRE-FEU A ALEP

BEYROUTH, 8 ✲ A la fin de la matinée, les autorités militaires ont décidé d'imposer le couvre-feu dans la ville et la région d'Alep, à partir de 14 heures (11 heures GMT), et jusqu'à nouvel ordre, apprend-on à Beyrouth de bonne source.

LA SERIE NOIRE CONTINUE

Encore un incendie à bord d'un sous-marin nucléaire

VALLEJO (Californie), 8 ✶ Un incendie s'est déclaré mercredi dans le nouveau sous-marin nucléaire « Woodrow Wilson ». Trois ouvriers ont été blessés. L'incendie n'a provoqué que de légers dégâts au submersible, dont la construction avait coûté 45 millions de dollars. Le « Woodrow Wilson », qui entrera en service dans le courant de l'année, sera armé de missiles « Polaris ». C'est le deuxième incendie qui se produit en deux jours à bord de submersibles nucléaires.

REPUBLIQUE FEDERALE

Les métallos acceptent (en principe) le compromis élaboré à Bonn

STUTTGART, 8 ✶ A l'issue de deux heures de négociations menées à Bad-Cannstatt, près de Stuttgart, les patrons et les ouvriers de l'industrie métallurgique du Bade-Wurtemberg sont parvenus à s'entendre sur la base du compromis élaboré à Bonn. Ce compromis envisage une augmentation de 5 p. 100 des salaires avec effet rétroactif au 1er avril de cette année, et une nouvelle augmentation de 2 p. 100 au 1er avril 1964.

Cependant, les nouvelles dispositions n'entreront en vigueur que si, jeudi et vendredi, au moins un quart des 220 000 métallos syndiqués les approuvent. La plupart des usines métallurgiques du Bade-Wurtemberg ont rouvert leurs portes mercredi déjà.

Mardi peu après l'accord intervenu à Bonn, les industriels avaient décidé de rapporter immédiatement la mesure de lock-out prise le 30 avril. On signale toutefois que mercredi des piquets de grève ont interdit l'accès de certaines usines à des ouvriers désireux de reprendre le travail.

Les 312 000 métallos syndiqués de la Rhénanie du Nord et de Westphalie prendront lundi une décision sur le compromis de Bonn.